

PLATEFORME URBAINE AU CAMEROUN

ATELIER «URBANISME ET GOUVERNANCE DU PÔLE URBAIN DE NKONG-NOUMA, COMMUNE D'OKOLA»

Élaboration d'une méthodologie de planification et d'aménagement concertés dans le cadre des extensions urbaines autour du tracé de la voie de contournement de Yaoundé

DU 21 OCTOBRE AU 01 NOVEMBRE 2024



CARNET DES PROPOSITIONS



plateformeurbaine@gmail.com
(+237)652 266 618

L'équipe de l'atelier

Jack Arthaud, urbaniste et architecte, co-pilote transversal
Halimatou Mama Awal, docteure en architecture, co-pilote Urbanisme
Joseph Magloire Olinga, docteur en géographie, co-pilote Gouvernance
Dorcard Djapou, urbaniste, assistant-pilote
Pamela Ndeutou, environnementaliste, assistante
Carole Adenka, géographe, assistante
Véronique Valenzuela, géographe, directrice des Ateliers
Simon Brochard, géographe, directeur des projets des Ateliers

Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise
www.ateliers.org contact@ateliers.org

PLATEFORME URBAINE AU CAMEROUN

ATELIER «URBANISME ET GOUVERNANCE DU PÔLE URBAIN DE NKONG-NOUMA, COMMUNE D'OKOLA»

Élaboration d'une méthodologie de planification et d'aménagement concertés dans le cadre des extensions urbaines : voie de contournement de Yaoundé

DU 21 OCTOBRE AU 01 NOVEMBRE 2024

CARNET DES PROPOSITIONS



L'équipe Expertise France

Cécile Haller, chef de projet Plateforme Urbaine
Guy Tchakam, urbaniste, chargé de mission
Célia Liégeois, expert urbaniste
Vincent Nelekouo, responsable administratif et financier
Vanessa Ongola Ngamba, chargée de logistique et événementiel

Ce cahier de propositions a été financé par l'Union européenne dans le cadre du projet Plateforme Urbaine au Cameroun, mis en oeuvre par Expertise France.

Le contenu de ce cahier relève de la seule responsabilité des Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne et des partenaires.



SOMMAIRE

LE CONTEXTE DE L'ACTIVITÉ DU PROJET PLATEFORME URBAINE CAMEROUN 5

01 LA PRÉPARATION COLLECTIVE DE L'ATELIER 6

La méthodologie des Ateliers au service de la Plateforme Urbaine.....	7
Le groupe GT1B.....	8
La mission exploratoire.....	9
Les sessions préparatoires.....	10

02 LE SUJET ET LE TERRITOIRE : VERS UN PÔLE URBAIN À NKONG-NOUMA.....12

Le sujet.....	13
Le territoire.....	14

03 LE DÉROULÉ DE L'ATELIER EN DEUX MODULES : URBANISME ET GOUVERNANCE.....18

Immersion dans le territoire.....	19
Découverte des acteurs.....	20
La définition des enjeux de l'aménagement.....	21
La définition des hypothèses programmatiques.....	22
La gouvernance du projet et de la future ville.....	23
La gestion des temporalités.....	24
Les forums de travail.....	25
Le forum de restitution.....	29

04 LES PROPOSITIONS DES ÉQUIPES 35

Module Urbanisme et Aménagement.....	36
Module Gouvernance et gestion du pôle urbain.....	77

05 BIOGRAPHIES DES PARTICIPANTS ET DES ORGANISATEURS.....114

Les participants.....	115
L'équipe des Ateliers de Cergy.....	119
L'équipe Plateforme Urbaine au Cameroun.....	120
Remerciements.....	121

06 L'ATELIER EN IMAGES.....123

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement	MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Équipements des Terrains Urbains et Ruraux	MINEPDED	Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable
AGR	Activité Génératrice de Revenu	MAGZI	Mission de Développement et d'Aménagement des Zones Industrielles	MINSANTE	Ministère de la Santé publique
BM	Banque Mondiale	MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	MINTP	Ministère des Travaux Publics
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement	MINAS	Ministère des Affaires sociales	OCB	Organisation à base communautaire
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun	MINFI	Ministère des Finances	OGEC	Ordre National des Géomètres du Cameroun
CARPA	Conseil d'appui à la réalisation des contrats de Partenariat	MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	ONAC	Ordre National des Architectes du Cameroun
CDS	City Development Strategy	MINEPIA	Ministère de l'Élevage des Pêches et des Industries Animales.	ONIGC	Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
CFC	Crédit Foncier du Cameroun	MINESEC	Ministère des Enseignements secondaires	ONUC	Ordre National des Urbanistes du Cameroun
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée	MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune	PDVIR	Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes
CUD	Communauté Urbaine de Douala	MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain	PMUS	Plan de Mobilité Urbaine Soutenable
CUM	Communauté Urbaine de Maroua	MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local	PNFMV	Programme National de Formation aux Métiers de la Ville
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé	MINEPAT	Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	PUC	Plateforme urbaine au Cameroun
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun	MINDCAF	Ministère des Domaines du Cadastre et des Affaires Foncières	SIC	Société Immobilière du Cameroun
DUE	Délégation de l'Union européenne	MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale	STBV	Station de Traitement des Boues de Vidange
FAO	Food and Agriculture Organization	MINTP	Ministère des Travaux Publics	VCY	Voie contournement de Yaoundé
FEICOM	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention				
GIC	Groupes d'Initiative Commune				

CONTEXTE DE L'ACTIVITÉ DU PROJET PLATEFORME URBAINE AU CAMEROUN

Le Cameroun est confronté à une urbanisation rapide parfois mal maîtrisée avec des conséquences importantes sur le cadre et les conditions de vie des populations en ville.

Le Projet Plateforme urbaine au Cameroun (PUC), mis en œuvre par Expertise France sur 48 mois pour un montant de 4,9 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre du programme de l'Union européenne « Cameroun villes vertes inclusives et durables ». Le Projet PUC vise à améliorer les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire pour des villes durables et inclusives par :

- (i) le renforcement des mécanismes de gestion du territoire et de planification urbaine
- (ii) l'amélioration de la connaissance et le renforcement de l'accessibilité des données urbaines, incluant les enjeux d'inclusion et de résilience.

Le constat préliminaire révèle que le cadre normatif de la gestion du territoire et de la planification urbaine semble bien fourni. Ce dernier contient en effet les outils qui devraient permettre théoriquement d'assurer le respect des règles prescrites et la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques à travers la réalisation de projets urbains.

Pour autant, il est apparu qu'il y a peu de mise en œuvre et d'opérationnalité de ces documents. Ainsi, il a semblé pertinent, lors de la construction du mode opératoire avec les partenaires, d'adresser la compréhension

consensuelle des rouages qui empêchent le passage de la théorie à la pratique et d'identifier les leviers pour permettre aux processus d'aboutir à un passage effectif de la théorie à la pratique. Dans cette perspective, le thème principal et prioritaire d'intervention du Projet pour l'année 2023-2024 est « le passage de la théorie à la pratique ».

Ainsi, pour démontrer la capacité du Projet à accompagner la pratique à travers une démarche de co-construction, un groupe de travail dédié, « GT1B », est institué afin de travailler sur la définition d'une méthodologie de planification et d'aménagement concertés dans le cadre de la gestion des extensions urbaines envisagées le long du tracé de la future voie de contournement de Yaoundé.

C'est dans ce cadre qu'un **atelier d'urbanisme et de gouvernance est organisé du 21 octobre au 1er novembre 2024 avec un cas d'étude, le « nouveau pôle urbain de Nkong-Nouma »**. Il permet de poser concrètement les problématiques d'aménagement urbain des projets complexes dans les territoires à forte extension autour des principales villes du Cameroun, et d'y construire collectivement des solutions avec les membres du GT1B. En partant de la réalité du terrain, des documents et études existantes, il est question de réinterroger ces contenus et de se projeter dans une démarche de projet d'urbanisme stratégique en créant des outils de mise en œuvre et de gestion adaptée. Cela doit se traduire par la prise en compte de l'ensemble des composantes qui composent le projet de pôle urbain Nkong-Nouma.

Le parti a été pris de décomposer cet atelier en deux modules complémentaires. Le premier module pose la question des enjeux d'urbanisme et d'aménagement du nouveau pôle urbain : comment s'implanter sur un territoire, et comment gérer les priorités ?

Le second module aborde la question de la gouvernance de projet de pôle urbain : qui fait la ville, comment financer et comment concilier les urgences et le temps long ?

L'addition des deux modules permet de donner la vision globale de cet atelier d'apprentissage par l'action à l'ensemble du groupe de travail.



plateformeurbaine@gmail.com
(+237)652 266 618

01

LA PRÉPARATION COLLECTIVE DE L'ATELIER



LA MÉTHODOLOGIE DES ATELIERS AU SERVICE DE LA PLATEFORME URBAINE

Les Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise sont une association française forte de plus de quarante ans d'existence. Au fil des années, ils ont constitué un réseau de professionnels de toutes nationalités, générations et disciplines – architecture, urbanisme, géographie, économie, paysage, planification, sociologie, art, ingénierie, environnement, etc. – qui réfléchissent en équipes au croisement de la planification et de l'aménagement urbain. Chaque session est un lieu de propositions libres, où le travail collectif et bénévole fait émerger des conceptions et projets innovants pour des espaces urbains en transition.

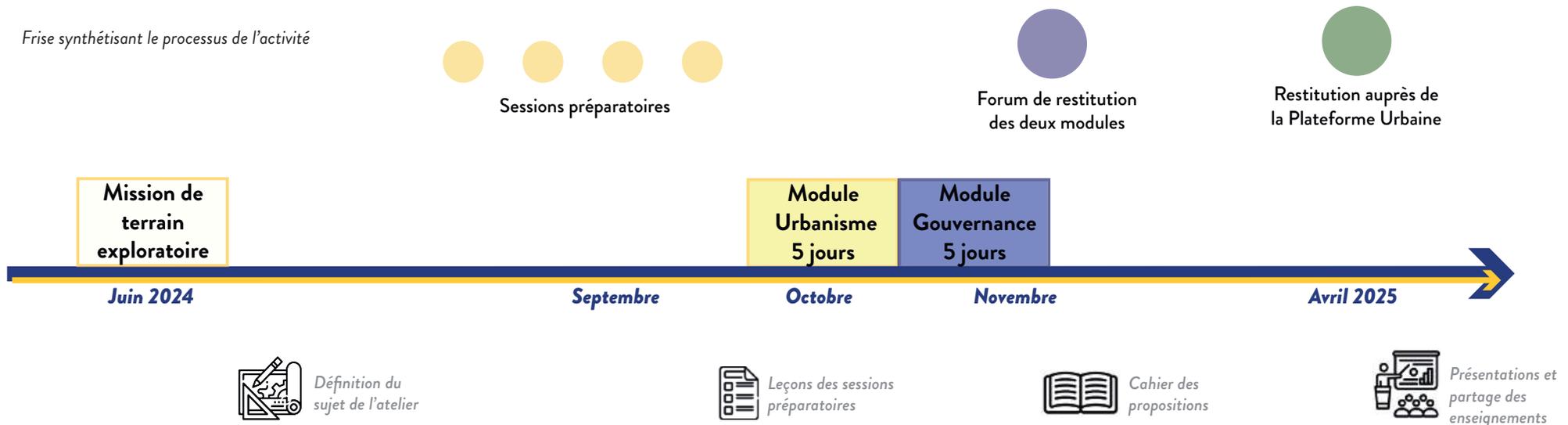
Les Ateliers de Cergy ne sont pas un bureau d'étude et n'ont aucune vocation commerciale. Tous les participants, experts et invités, sont bénévoles. Des échanges informels avec

autorités locales, décideurs, institutions, participants et forces vives jalonnent les sessions. Cette production collective offre un regard nouveau, dépasse les frontières administratives et revisite les territoires pour exprimer des idées originales que les contraintes quotidiennes ou institutionnelles empêchent souvent d'émerger.

La méthode des Ateliers repose sur l'écoute, l'échange et la créativité. Par essence participative et collective, elle a été mise en œuvre en Europe, Asie, Amérique latine et Afrique dans de nombreuses villes pour proposer des solutions innovantes, débloquer des situations complexes et créer des consensus. En Afrique, plus de 15 sessions ont été organisées en 20 ans, dont deux au Cameroun avec la Communauté Urbaine de Douala.

Dans le cadre de leur mission pour Expertise France en 2024, les Ateliers ont impliqué plus de 50 membres du Groupe de travail GT1B à chaque étape de l'atelier. Entre juin et novembre 2024, les réunions du GT1B, animées avec des experts nationaux et internationaux, ont permis un riche partage d'expériences et de bonnes pratiques, constituant le socle de cette démarche participative.

Frise synthétisant le processus de l'activité



LE GROUPE GT1B

Le GT1B, groupe de travail dédié à l'activité « Apprentissage par l'action », élabore une méthodologie pour l'aménagement des extensions urbaines autour de la voie de contournement de Yaoundé. Constitué par le Comité Technique de Suivi et le Secrétariat Technique, il regroupe des experts camerounais en urbanisme mobilisés dans le cadre du projet PUC. Ses membres apportent des expertises variées pour intégrer les analyses et intérêts des parties prenantes de Nkong-Nouma.

Les ateliers, en deux modules, ont impliqué des représentants du GT1B, des professionnels et des institutions partenaires. L'approche a favorisé l'interdisciplinarité, la diversité et l'intégration de ressources locales, notamment des associations, ONG et autorités traditionnelles.

Officiellement lancé lors de la réunion du 20 juin au MINHDU, le GT1B est appelé à concevoir collectivement des approches de planification urbaines durables, novatrices et reproductibles en matière de gouvernance administrative, technique et financière des projets urbains.

LES MEMBRES PERMANENTS ET PERSONNES RESSOURCES DU GT1B

Ministères :

MINHDU : Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, chargé de la mise en œuvre de la politique Gouvernementale en matière de développement urbain, de l'habitat en général, et de l'habitat social en particulier (Urbaniste et Aménageur de l'Etat).

MINDDEVEL : Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du gouvernement en matière de décentralisation et de développement local.

MINEPAT : Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, chargé de la recherche des financements, la programmation des investissements et l'Aménagement du territoire.

MINDCAF : Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, chargé de la politique domaniale, cadastrale et foncière du Gouvernement.

MINEPDED : Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable assure la politique du gouvernement en matière environnementale et de protection de la nature.

Les membres du GT1B et l'équipe du projet réunis le 20 Juin 2024



Communautés Urbaines et Communes :

Les Communautés urbaines de Yaoundé, Douala et Maroua.

Les communes d'Okola, Soa, Mbankomo, Mfou.

Le Conseil régional du Centre.

La préfecture de la Lékié et du Mfoundi.

Les communes de Yaoundé 1, 4 et 7.

CVUC : L'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun regroupe les collectivités territoriales.

Acteurs Non Institutionnels :

C2D : Le Contrat de Désendettement et de Développement, un mécanisme bilatéral qui réinvestit les fonds obtenus via l'annulation de dettes dans des projets de développement.

PDVIR : Le Programme de Développement des Villes Inclusives et Résilientes soutient la modernisation des infrastructures urbaines.

PNFMV : Le Programme National de Formation aux Métiers de la Ville offre des formations spécialisées aux acteurs impliqués dans la gestion urbaine et le développement territorial.

CARPA : La Caisse Autonome d'Amortissement pour le Remboursement des Prêts et Avances gère les fonds destinés au remboursement des dettes contractées par les institutions publiques.

Caritas Cameroun : Une organisation non gouvernementale à vocation humanitaire qui œuvre pour l'aide aux populations vulnérables.

Associations et Organisations de la Société Civile :

Association locale des femmes d'Okola.

Association locale des personnes vulnérables.

Autorités Traditionnelles de Nkong et Nouma.

Entreprises et Établissements Publics :

MAETUR : La Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux.

FEICOM : Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale.

SIC : La Société Immobilière du Cameroun.

CAA : La Caisse Autonome d'Amortissement.

CFC : Le Crédit Foncier du Cameroun.



Rencontre au MINHDU et présentation de lancement lors de la mission

LA MISSION EXPLORATOIRE

La mission exploratoire, première étape du lancement de l'activité, est une immersion sur le terrain qui favorise la rencontre des parties prenantes du projet, et la compréhension des enjeux du territoire par l'équipe des Ateliers. Elle s'est déroulée du 16 au 26 juin 2024, en présence d'une équipe d'experts, composée de trois copilotes scientifiques issus du réseau des Ateliers et de deux membres de l'équipe de direction.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

- M. Jack Arthaud, Architecte-urbaniste
- M. Halimatou Mama Awal, Docteure en architecture
- M. Joseph Magloire Olinga Olinga, Docteur en Géographie
- Mme Véronique Valenzuela, Géographe, Urbaniste, Directrice des Ateliers
- M. Simon Brochard, Géographe, historien et urbaniste, Directeur des projets des Ateliers

Cette mission est organisée en suivant la méthodologie et le savoir-faire des Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise. L'objectif est d'explorer en profondeur les enjeux du territoire, les problématiques et les projets en perspective, et mobiliser les partenaires associés au projet Plateforme Urbaine Cameroun et acteurs de la fabrique de la ville pour l'atelier, dès les premières étapes.

Durant cette semaine, ont eu lieu des visites de site, essentielles à la compréhension des enjeux du territoire, à la découverte du grand Yaoundé et les secteurs d'extension de la ville, des grands projets d'assainissement dans les quartiers péri-centraux sous-équipés (quartier Biyem-assi), de la commune d'Okola et ses points d'attraction (mairie, centre-ville, collèges, lycées techniques, églises) et plus précisément sur le site du futur pôle urbain de Nkong-Nouma.

La mission de terrain s'est articulée autour de plusieurs temps forts d'échange et de travail tels que la rencontre avec les équipes du Projet Plateforme Urbaine au Cameroun, du MINHDU, de la commune d'Okola et les membres du GT1B.

Ces temps de travail ont été marqués par la rencontre du Maire d'Okola, **M. Vincent de Paul NOA** ainsi que la Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, **Mme Célestine KETCHA COURTES**, qui ont manifesté leur soutien et intérêt pour l'initiative portée par les Ateliers.

La mission a ainsi permis d'appréhender le territoire et ses acteurs, comprendre les enjeux liés à l'atelier, récolter des données et lancer une dynamique auprès du groupe de travail. La réunion de lancement du GT1B, événement central de la mission, qui s'est tenue le 20 juin 2024 au MINHDU, fut l'occasion de présenter la méthodologie des Ateliers et la démarche mise en place pour cet atelier mais aussi d'engager le processus de mobilisation des membres.

LES SESSIONS PRÉPARATOIRES

Les sessions préparatoires ont été organisées à l'intention des membres du GT1B afin de favoriser le partage et le renforcement de leur connaissance sur les questions clés de l'aménagement et de la planification urbaine. Animées par des experts partageant leurs expériences sur des thématiques en lien avec l'atelier, ces sessions sont l'occasion de découvrir des exemples internationaux et nationaux, permettant d'en tirer des enseignements pertinents pour nourrir les travaux de production pour l'atelier.

SESSION 1 NOUVEAUX PÔLES URBAINS ET MOBILITÉS

La première session de préparation s'est tenue le 17 septembre 2024 à distance. Introduite par M. Jack Arthaud, la session a proposé une série de présentations internationales et de remise en contexte :

- Présentation de la voie de contournement de Yaoundé et les pôles urbains, par Mme Hilary Joan Kakeu, MINHDU
- Le cas de Sémé City, Bénin, par M. Romarick Atoké
- Le cas de Diamniadio, Sénégal, par M. Mbaye Dieng

SESSION 2 COMPRÉHENSION DU SITE NATUREL ET GESTION DES RESSOURCES

La deuxième session s'est tenue à la suite de la première à distance. Après une introduction de Mme Halimatou Mama Awal, elle a consisté une nouvelle fois en un alliage de présentations locales et d'ouverture internationale :

- Le territoire d'Okola et ses paysages, par Mme Rachel Zobo, Commune d'Okola
- La gestion des ressources naturelles et des écosystèmes (projet de réhabilitation de la ceinture verte du Grand Ouagadougou au Burkina Faso et du projet de construction d'écoquartier en Guyane), par M. Saoyouba Tiemtoré

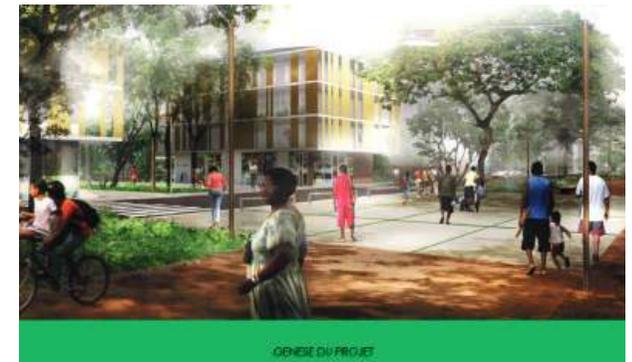


Image issue de la présentation de M. Romarick Atoké, session 1

SESSION 3 QUI FAIT LA VILLE ? COMMENT SE FINANCER ?

Cette troisième session de préparation s'est tenue le 1er Octobre 2024 à distance. Suite à l'introduction de M. Joseph Magloire Olinga Olinga, plusieurs présentations ont permis de s'inspirer d'exemples internationaux :

- L'exemple de la ville nouvelle de Zenata, par Mme Hanaà Msallak Jobbé-Duval
- L'exemple du projet d'appui au Grand Ouagadougou (PAGO), par M. Valenti Bayiri
- Le cas de l'Agence de Modernisation des villes du Niger, par M. Mamoudou Moctar



SESSION 4 PRÉSENTATION DES DONNÉES DU TERRITOIRE ET DU PROGRAMME

Cette quatrième session s'est tenue le 15 octobre 2024 au Conseil Régional du Centre à Yaoundé. Elle a notamment permis de présenter le document de préparation de l'atelier : le **document d'analyse contextuelle**, qui synthétise les données disponibles sur le territoire et le projet, préparé par Dorcard Djapou, assistant-pilote des Ateliers de Cergy.

Cette réunion du GT1B avait pour objectif d'approfondir le sujet de l'atelier, de partager le programme des deux semaines suivantes et de répondre aux questions des participants.

ALLER PLUS LOIN

Le document d'analyse contextuelle et le compte-rendu complet des sessions préparatoires sont disponibles sur la plateforme digitale collaborative.



Photo de famille de la 4ème session préparatoire

02

**LE SUJET ET LE TERRITOIRE :
VERS UN PÔLE URBAIN À
NKONG-NOUMA**



LE SUJET

Le Gouvernement du Cameroun a envisagé la construction de la voie de contournement de Yaoundé à travers divers documents stratégiques, tels que le **Plan Directeur Routier, la Stratégie Nationale de Développement 30, le Plan de Mobilité Urbaine Soutenable, et le Plan Directeur d'Urbanisme de la Ville de Yaoundé**. Ce projet d'infrastructure routière s'accompagne de la viabilisation de quatre pôles de développement urbains situés aux quatre points cardinaux de cette voie de contournement.

L'atelier propose un travail collectif sur la création du pôle Nord, à Nkong-Nouma, dans la commune d'Okola. Des études préliminaires ont été menées et ont mis en lumière les caractéristiques écologiques de cette zone, qui s'étend sur une superficie de **370 hectares** et bénéficie de sa proximité avec les bassins agricoles. Ce pôle a été défini comme un **village écolodge** et une zone d'implantation pour **les industries de transformation alimentaire**. Outre des zones d'habitat, ce pôle comprendra des équipements religieux et scolaires, des commerces, des parkings, une plateforme multimodale, un parc écotouristique, un hôtel écolodge, ainsi que des zones réservées aux industries agroalimentaires. Une **programmation fonctionnelle** et un plan de zonage ont déjà été réalisés.

La commune d'Okola est concernée, en tout ou partie, par plusieurs documents de gestion territoriale, tels que le Plan Sommaire d'Urbanisme, le Plan Communal de Développement, et fait partie intégrante de la Stratégie de développement de la Ville de Yaoundé et son aire métropolitaine (CDS). Le Plan Directeur d'Urbanisme de Yaoundé vient compléter ces outils de cadrage réglementaire. Selon le Plan Communal de Développement de la commune d'Okola, l'objectif à l'horizon 2035 est de faire de cette commune une cité où

il fait bon vivre, où toutes les couches sociales bénéficient d'un cadre de vie harmonieux, propice au développement socio-économique et à une gestion durable des ressources.

En s'appuyant sur ces deux bases (le cadrage réglementaire et l'étude pré-opérationnelle), l'objectif est de réinterroger les contenus existants pour amorcer une démarche d'urbanisme stratégique. Celle-ci doit intégrer l'ensemble des composantes du projet.

Pour structurer cette réflexion, l'atelier est divisé en deux modules complémentaires :

- Urbanisme et aménagement : Comment s'implanter sur un territoire et gérer les priorités ?
- Gouvernance : Qui fait la ville, et comment concilier les urgences avec le temps long ?

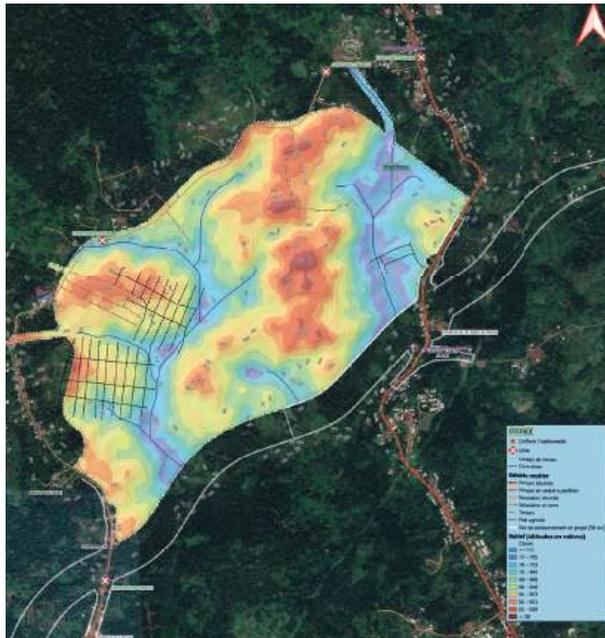
L'approche globale apportée par ces deux modules vise à répondre aux enjeux spécifiques de ce projet structurant.



Localisation du site de Nkong-Nouma vis à vis de la tâche urbaine de Yaoundé



Photographies du site de Nkong-Nouma aujourd'hui.
Sur la photo du haut, le site est situé sur la gauche de la piste sur la photo.



Le site est caractérisé par une topographie très marquée.
Document produit par Le Bet Competing



Première visualisation du site de Nkong-Nouma tel que représenté dans le rapport technique de l'étude de la voie de contournement de Yaoundé (3ème phase), MINH DU

MODULE « URBANISME ET AMÉNAGEMENT »

Les enjeux d'aménagement pour le pôle s'articulent autour de cinq grands questionnements:

S'implanter sur un territoire et construire des polarités complémentaires pour le Grand Yaoundé

Le choix des emplacements des futurs échangeurs autoroutiers influencera les flux de circulation, les implantations humaines et les échanges économiques.

- Comment faire émerger le projet du Grand Yaoundé à partir de l'expérience d'aménagement de Nkong-Nouma ?
- Comment intégrer le développement économique comme moteur de l'attractivité du pôle ?

Conserver l'équilibre de l'écosystème et préparer les sols pour un cadre de vie durable

Le projet urbain doit respecter les équilibres existants (eau, biodiversité, artificialisation des sols, topographie).

- Comment préparer les sols et installer un cadre

de vie de qualité ?

- Comment concevoir un paysage productif (agriculture, espaces récréatifs, jardins) ?

Définir le projet à travers les besoins fondamentaux des populations

Les besoins essentiels (travail, éducation, culture, loisirs) doivent guider la conception du projet, tout en intégrant les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

- Quels besoins doivent prioritairement orienter la création du pôle de Nkong-Nouma ?
- Quelles sont les actions à mettre en œuvre en premier lieu ?

Rendre le territoire accessible : mobilité et connectivité

L'accessibilité est un élément clé pour l'attractivité, nécessitant une réflexion à différentes échelles (locale et métropolitaine) et une coordination intercommunale efficace.

- Comment développer l'interconnectivité locale et globale pour améliorer l'accessibilité du pôle?
- Comment intégrer les temporalités de la mobilité des personnes dans la planification ?

Créer des trames d'accueil pour une urbanité rurale

- Quelles nouvelles formes d'urbanisation peuvent émerger pour des villages métropolitains ou des polarités rurales métropolitaines ?

MODULE « GOUVERNANCE ET GESTION DU PROJET »

L'objectif est de repenser les modalités de la gouvernance urbaine, en favorisant des formes de co-construction impliquant l'ensemble des parties prenantes :

Gérer la co-construction

Le projet peut être confronté à un manque de cohérence et de complémentarité entre les différents projets menés sur un même territoire, générant des incohérences, des redondances, voire des conflits d'usages.

- Comment faciliter l'émergence d'une vision commune et partagée tout en prenant en compte les enjeux liés à l'action climatique locale ?
- Quelles solutions mettre en place pour assurer la concertation et la participation citoyenne continue ?
- Comment impliquer efficacement les différents acteurs dans le processus de planification et d'aménagement ?
- Comment assurer une planification et un aménagement concerté entre ces différents acteurs, dans la perspective de la mise en place d'une approche reproductible ?

Coordonner les interventions

La résolution des défis de coordination est déterminante pour assurer la réussite et la durabilité des projets d'aménagement.

- Quels sont les défis en termes de coordination spatiale, temporelle, institutionnelle et financière des interventions ?
- Comment s'assurer de la cohérence et de la complémentarité de ces différentes interventions ?
- Comment garantir une cohérence spatiale et temporelle des actions menées ?

- Comment mettre en place un mécanisme de coordination efficace entre les différents acteurs et niveaux de décision ?

Financer le projet et l'évaluer

Les mécanismes de financement, y compris alternatifs, doivent être maîtrisés.

- Quelles sont les sources de financement alternatifs existants, adaptées au contexte local, qui peuvent être mobilisées ?
- Comment mobiliser efficacement les ressources du secteur privé et de la société civile pour compléter les financements publics ?
- Comment mettre en place un système de suivi-évaluation efficace et participatif, incluant des indicateurs de résultats et de performance ?
- Quelles sont les pratiques en matière de suivi-évaluation des projets d'aménagement ?
- Quels indicateurs objectivement vérifiables (IOV) serait-il pertinent de proposer pour assurer un suivi rigoureux des différents projets ?

Concilier les urgences et le temps long

C'est à l'échelle d'une génération que l'on mesurera la réalisation de la ville. Cette question des temporalités divergentes entre les besoins et les contraintes constitue un défi majeur.

- Comment ordonnancer tout ce qui doit être fait ?
- Comment évaluer toutes les contraintes du projet : financières, administratives, d'acceptabilité, ainsi que les risques exogènes (conflit, climat) ?
- Comment impliquer davantage les habitants et les usagers dans la définition des priorités ?
- Comment anticiper sur les questions de maîtrise foncière des projets ?

Le développement urbain au Cameroun implique une multitude d'acteurs aux rôles variés, interagissant à travers des mécanismes de financement divers.

Acteurs institutionnels (Maîtrise d'Ouvrage) :

Gouvernement et services déconcentrés ; CTD et les Etablissements publics (FEICOM, MAETUR, SIC, etc.)

Partenaires Techniques et Financiers :

Union Européenne, AFD, Banque mondiale, Expertise France, etc.

Les acteurs non institutionnels : ONG et Associations, Secteur Privé et Communautés Locales

Extrait de la présentation de la 3ème session préparatoire, 1er Octobre 2024

LE TERRITOIRE YAOUNDÉ, CARREFOUR DU CAMEROUN

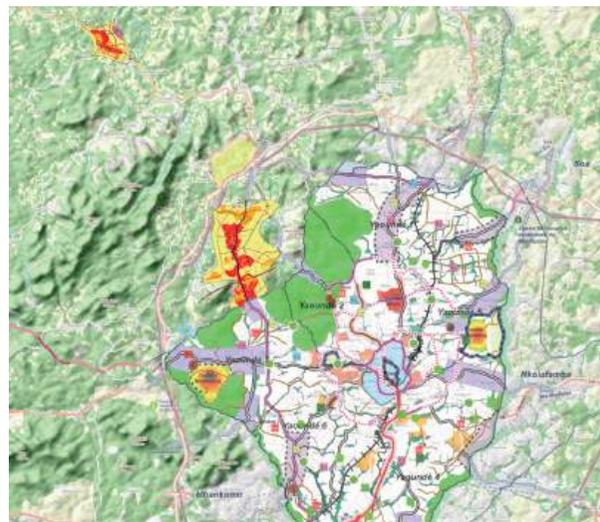
Le Cameroun a un des taux d'urbanisation des plus élevés d'Afrique subsaharienne avec 55% de la population qui vit en zone urbaine en 2020. Yaoundé et Douala concentrent 27% de la population urbaine, contre 27% pour les villes secondaires ou moyennes et 29% pour les petites villes de moins de 50 000 habitants. Cet équilibre territorial, une exception en Afrique, est un atout pour l'encadrement des villes et la planification urbaine stratégique.

Bien que la pauvreté au Cameroun soit six fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, la croissance urbaine insuffisamment maîtrisée et les flux de déplacés internes conduisent à une informalité importante de l'économie urbaine, la détérioration de l'accès aux services sociaux de base, des déplacements difficiles, des problèmes de pollution et d'assainissement de plus en plus aigus et une paupérisation accrue de certaines tranches de la population.

Les populations, en quête de logement et d'emploi dans les villes, s'installent dans les zones non constructibles et phagocytent les espaces naturels. Cela induit une occupation incontrôlée des centres urbains et périurbains, ainsi que de la proche périphérie, avec pour conséquence directe la création de quartiers sous-structurés et sous-équipés ou de lotissements informels ne respectant pas les normes d'aménagement.



Vue sur Yaoundé depuis le Mont Fébé.



Montage assemblant le relief de la partie Nord du Grand Yaoundé, les Plans d'Occupation du Sol de Yaoundé et d'Okola, le tracé de la future voie de contournement et le site de Nkong-Nouma

Yaoundé est la capitale administrative du Cameroun mais aussi la capitale de la région du Centre et le chef-lieu du département du Mfoundi. En 2015, la population était de 2 900 000 habitants. Son taux de croissance annuel est estimé à 4,2% soit 120 000 habitants supplémentaires par an. Malgré un site accidenté, la ville s'est étendue progressivement du centre vers la périphérie envahissant les collines, les bas-fonds et les zones naturelles et agricoles. Ainsi, l'urbanisation s'est propagée rapidement vers l'Est pour dépasser aujourd'hui les limites territoriales du département du Mfoundi s'étendant vers le Nord et le Sud à tache d'huile sur 36 000 hectares. Débordant sur le territoire des départements limitrophes de la 1ère couronne, le développement urbain de Yaoundé suivant des axes routiers empiète aujourd'hui sur les villes de banlieue : Soa au Nord-Est, Mbankomo au Sud-Ouest, et Nsimalen au Sud. Jusqu'à présent le développement vers le Nord-Est dans la commune d'Okola reste relativement contenu.

La réflexion qui entoure l'atelier vise à anticiper l'occupation des nouveaux espaces, notamment autour de la Communauté Urbaine de Yaoundé, face à une urbanisation galopante qui sera accélérée par la construction d'une nouvelle infrastructure, la voie de contournement.

Bien que se situant sur la commune d'Okola, le site du projet est très proche de la ville de Yaoundé (environ 4 kilomètres), et quasiment en continuité de l'urbanisation du quartier de Ngoya (situé au sud-est de la commune d'Okola). Le bourg d'Okola se situe quant à lui à une quinzaine de kilomètres du site proposé.

OKOLA, UNE COMMUNE RURALE ET UN FUTUR PÔLE URBAIN

Okola est aujourd'hui une commune rurale qui commence à être touchée par la métropolisation. Selon les estimations réalisées en 2024, les villages de Nkong et Nouma comptent respectivement 1 116 habitants et 1 239 habitants. Ainsi, la population de la zone Nkong-Nouma s'élève à 2 405 habitants. Okola fait partie de la 5^e zone agro-écologique du Cameroun, une zone forestière humide à pluviométrie bimodale et à quatre saisons, dont l'alternance et la durée sont perturbées par le changement climatique.

L'hydrographie dans la commune d'Okola est importante, avec de nombreux cours d'eau tels que les rivières Lékié, Ngobo, Ya'a et Yegue. Les crues se produisent principalement en octobre et novembre, tandis que l'étiage s'observe entre janvier et février. Le sable, exploité de manière artisanale et intermittente, est très apprécié pour la construction.

La flore d'Okola est constituée principalement de deux types de formations végétales : une forêt dense humide qui couvre une grande partie de l'arrondissement avec des essences variées, et des savanes arbustives ou boisées. Cependant, la pression démographique et les activités humaines, notamment la création de nouveaux champs, l'agriculture itinérante sur brûlis et la coupe anarchique de bois de chauffe, entraînent une dégradation environnementale importante. Les feux de brousse, favorisés par les saisons sèches, détruisent également une partie du potentiel floristique.

La faune de la commune, localisée dans les forêts galeries et les savanes péri-forestières, est diversifiée et abondante. Les marmites des commerçantes sur les marchés locaux illustrent la richesse faunique de la zone.



Le centre d'Okola vu du ciel

La population d'Okola est très diversifiée. Les Eton, peuple autochtone, cohabitent avec des ethnies venues d'autres régions du Cameroun, comme les Bamilékés et les Haoussas, ainsi qu'avec une communauté étrangère majoritairement ouest-africaine (Nigériens, Maliens), active dans le petit commerce en zone urbaine. Le christianisme est la religion dominante, avec des congrégations catholiques, baptistes, luthériennes ou encore les Témoins de Jéhovah. L'islam est également pratiqué, notamment en raison de la forte présence de la communauté étrangère en milieu urbain.

Les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche, la chasse, l'élevage, l'artisanat, le commerce, ainsi que l'exploitation des carrières de pierres et des ressources forestières. Les habitants s'approvisionnent en eau grâce à des forages, des puits équipés de pompes à motricité humaine, des sources et des adductions d'eau répartis sur la commune, bien qu'il n'y ait pas de réseau d'eau potable.

Okola dispose d'infrastructures éducatives, notamment un lycée technique et un lycée bilingue.

La commune compte également quelques sites à potentiel touristique, tels que la tombe de Zanzibar et le Musée des Arts Nomekam de Ngoya II. Elle abrite un vaste espace cultuel appelé « Théologat des Missionnaires Claretains » et un site touristique aménagé, le « Village Bantou » à Nkong.

Défis de la zone Nkong-Nouma:

Bien que peu densément peuplé, le site de Nkong-Nouma subit une pression foncière croissante. Il est confronté à plusieurs difficultés :

- Une faible production agricole et un écoulement difficile des produits agricoles ;
- Des difficultés d'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité ;
- L'enclavement ;
- Des difficultés d'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique ;
- Des difficultés d'accès aux produits pétroliers ;
- Une faible promotion des activités touristiques, sportives et culturelles ;
- Une exploitation anarchique des ressources minières (sable, pierre et rutile) ;
- Une insécurité foncière ;
- Une mobilité difficile des personnes et des biens ;
- La dégradation de l'environnement ;
- La précarité de l'habitat.

03

LE DÉROULÉ DE L'ATELIER EN DEUX MODULES : URBANISME ET GOUVERNANCE



IMMERSION DANS LE TERRITOIRE

LUNDI 21 OCTOBRE

La première journée a été consacrée à la découverte du site par les membres du module urbanisme et à des échanges avec quelques acteurs locaux. Une rencontre avec un groupe de femmes de Nkong a permis d'engager un premier débat sur leurs attentes et préoccupations, notamment en lien avec le projet d'aménagement d'un secteur où certaines résident. Leur principale interrogation porte sur la place qui leur sera réservée dans ce projet. Elles craignent d'être « décasées », autrement dit expropriées pour cause d'utilité publique. Ces inquiétudes sont exacerbées par le fait que leurs morts reposent sur leurs parcelles : « Est-ce que le diable est responsable de tout cela ? », a-t-on entendu lors des discussions. Elles s'interrogent également sur l'accessibilité financière des terrains pour un éventuel relogement.

L'absence de communication sur le projet a été fortement soulignée : « Quel est le projet ? De quoi s'agit-il ? D'où vient tout cet argent pour le financer ? À quoi cela va-t-il servir ? » Elles expriment le sentiment que « l'État fait tout pour les écraser ». Toutefois, après avoir écouté la présentation du projet et de ses enjeux, elles ont salué l'initiative des Ateliers et l'organisation de cet échange.

En matière de programmation, elles souhaitent disposer d'au moins 2 hectares pour développer une activité agricole, ainsi qu'un accès à l'eau potable pour soutenir des activités commerciales et d'élevage. Elles appellent également à un projet inclusif, intégrant toutes les couches sociales, y compris les plus démunis.

Une seconde rencontre avec un groupe d'habitants

de Nouma a révélé des préoccupations similaires : le risque de « décasement » et de relogement, le devenir des tombes et l'exhumation des morts, ainsi que l'accès à l'eau potable. Si une opération de « décasement » s'avère nécessaire pour l'aménagement du pôle, les habitants privilégieraient une promesse de relogement plutôt qu'une indemnisation financière. La question de la sécurité foncière a également été mise en avant : « Il faut protéger celui qui a planté un arbre de cacao. »

Malgré ces craintes, la création d'un nouveau pôle est perçue de manière globalement positive. Les habitants comprennent qu'il s'agit de construire une ville, mais ceux qui ont déjà développé ou envisagent de développer leurs lotissements s'inquiètent de leur avenir. Ils insistent sur l'importance de prendre en compte l'existant.

Les habitants ont également exprimé leurs visions et souhaits pour cette ville en devenir. Selon eux, pour que « les étrangers vivent bien », il faudra construire des hôtels et des parcs d'attractions. Toutefois, ils insistent sur le fait que le projet doit avant tout répondre à leurs propres besoins. Parmi leurs priorités figurent l'assainissement de la ville par la construction de drainages et de canalisations pour prévenir les inondations, ainsi que la mise en place d'un système de gestion des déchets : « Il faut un endroit où verser les poubelles. » Ils ont également exprimé le besoin d'infrastructures éducatives, comme un établissement secondaire et une université : « On veut des ingénieurs ici. »



Lors de la visite à la chefferie de Nkong

La journée de visite s'est poursuivie par des échanges avec les autorités communales et préfectorales, suivis d'une exploration de quelques sites emblématiques de la commune d'Okola : la tombe du chanteur Zanzibar, le lycée technique et la rivière Lékié.

ACTEURS RENCONTRÉS

Acteurs de la Lékié et d'Okola rencontrés :

M. Aboubakar Moussa, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Okola

Mme Marie Gertrude Mballa Manga épouse Enama Nkanga, 2ème adjoint Maire de la commune d'Okola

Acteurs réunis à Nkong :

M. Gérard Amya, Chef du village

Association Amour du prochain

Association Arrête-toi tu réfléchis

Association Cœurs Unis sans problèmes

Association Femmes dynamiques de Nkong

Association Equipe choc de Nkong

Association Jeunesse de Nkong

Association Amour du prochain

Association ETETAG

Acteurs réunis à Nouma:

M. Joseph Eloundou Ndzana, Chef du village

Association des femmes

Association des personnes handicapées de Nouma

Notables et patriarches du village Nouma

Pasteur, Cultivateurs, Habitants



Le Village Bantou, installé sur un espace marécageux du site de Nkong-Nouma

DÉCOUVERTE DES ACTEURS

LUNDI 28 OCTOBRE

Cette journée de visite du territoire est pour les nouvelles équipes du module gouvernance l'occasion de découvrir le territoire et de partir à la rencontre d'acteurs locaux. Au départ de Yaoundé, après un détour par le Nord et la traversée d'une zone peu urbanisée, les participants arrivent sur le site du futur pôle de développement. Le premier lieu visité est le « village Bantou », site à vocation écotouristique et de loisirs, pensé comme un lieu d'escapade pour le week-end pour les citoyens.

Bien qu'en proie à la déforestation, le site a un potentiel touristique environnemental grâce à sa proximité à la forêt et les aménagements de bassin réalisés le long de la rivière. Une volonté paysagère assez réussie complète cette mise en valeur du site. Néanmoins, le modèle économique reste encore fragile, et le village tire ses ressources essentiellement grâce à la restauration issue de produits locaux.

Une seconde visite permet la rencontre avec des élus et des acteurs économiques du territoire. Les élus communaux indiquent que le projet est bien accueilli dans un premier temps. Ils sont aussi fatalistes : « où la route passe, le développement suit ». Ils soulèvent la question des habitants qui craignent qu'on leur prenne leurs terres et s'interrogent sur ce qui est prévu à leur égard. Le projet se chiffre en centaines de milliards de francs CFA, quel dédommagement pour eux ? Le représentant des chefs traditionnels rappelle qu'en Afrique, les terres appartiennent à ceux qui les occupent. Pour qu'Okola devienne une ville, il faudra faire des sacrifices. « Où seront casés les gens ? On ne peut pas faire le bras de fer avec l'administration!». Il souhaite que cela apporte du profit à tous. Il souhaite

enfin que les discussions s'établissent au plus près avec les populations de Nkong et Nouma, et pas celles d'Okola qui est dans une autre chefferie. Le représentant des artisans mentionne qu'il souhaite voir s'implanter des activités génératrices de revenus, tel que des usines. Il insiste sur la question de la formation et du renforcement des compétences des acteurs locaux. Une idée de création d'une université sur le site est exprimée. Les responsables administratifs de la ville s'interrogent sur les bénéfices d'un tel projet, et abordent déjà des thématiques clés pour la pérennité du projet : sécurité, mobilité, gestion de la commune, gouvernance communale. Ils rappellent que la ville n'est pas dotée d'un plan d'occupation des sols qui permettrait d'orienter au mieux la nouvelle urbanisation dans un cadre plus global.

ACTEURS RENCONTRÉS

Mme Marie Gertrude Mballa Manga épouse Enama Nkanga, 2ème adjoint Maire de la commune d'Okola
 M. Martin Onala Eloundou, 3ème adjoint au maire de la commune d'Okola
 M. Dominique Essomba, conseiller municipal de la commune d'Okola
 M. Dieudonné Onguene, représentant du chef de groupement MVOG NAMA II
 Mme Marie-Thérèse Mvilongo, Présidente du marché d'Okola
 M. Jean Calvin Ebié, secrétaire général de la commune d'Okola
 M. Athanase Mvondo, représentant des artisans de la commune d'Okola
 Les associés gérants du Village Bantou



Echanges avec les acteurs du territoire d'Okola à la Mairie d'Okola

LA DÉFINITION DES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT

MARDI 22 OCTOBRE

L'objectif de cette étape est de comprendre tous les enjeux d'une opération d'aménagement, les enjeux du territoire, les dimensions d'intervention. Pour commencer et dans le cadre d'un processus de co-production, il est demandé aux participants :

- Par rapport à l'expérience vécue de la visite du site, de lister tous les éléments qui devraient être pris en compte
- Par rapport à leur vécu et expérience professionnelle, de lister d'une manière intuitive et libre toutes les idées, composants, éléments de l'opération d'aménagement qui viendraient compléter l'expérience de la visite du site.

L'exercice a lieu au travers d'un échange collectif où chaque idée ou composant a été matérialisé par un post-it. Ils sont ensuite classés par thème, et reproduits ci-contre en nuages de mots.

La suite de la journée est marquée par le début du travail en équipes. Trois équipes ont été constituées autour de trois thèmes pour entrer dans le sujet : "S'implanter", "Habiter", et "Connecter". Chaque équipe travaille pour définir les grands enjeux d'aménagement en fonction de leur thème, avant un débrief collectif pour clore la journée.



LA DÉFINITION DES HYPOTHÈSES PROGRAMMATIQUES

MERCREDI 23 OCTOBRE

L'objectif de cette troisième journée est d'intégrer progressivement de nouveaux enjeux, de définir les possibilités et d'établir les premières propositions de programme et de vision prospective. La question des niveaux, allant du grand territoire à l'échelle locale, a été au cœur des échanges.

Pour la définition des hypothèses programmatiques, les objectifs sont de consolider les enjeux, de déterminer les possibilités de transformation du territoire et de proposer une vision prospective à l'échelle du grand territoire ainsi que des programmes au niveau local. Ces propositions s'inscrivent dans des échéances temporelles variées.

Ce temps de travail est structuré en deux sessions : la vision prospective à l'échelle du grand territoire et les propositions programmatiques à des échelons d'action locale. Une présentation préliminaire, basée sur un corpus de représentations issues des Ateliers de Cergy (extrait de cahiers de sessions de diverses expériences d'ateliers), oriente les participants vers des typologies d'illustrations et de systèmes de représentations adaptés aux phases du module d'urbanisme, mettant en avant les notions de « lisibilité » et de « possibilité ».



Extrait de la présentation sur les représentations, à partir de production des Ateliers



Discussions au sein de l'équipe "Habiter"

Les participants s'appuient sur ces exemples pour produire leurs propres représentations et illustrer leurs propositions projectuelles.

Première étape : recours à des schémas, des cartographies et des photographies de référence pour restituer la découverte du territoire et rendre lisibles les constats et diagnostics.

Deuxième étape : définition et spatialisation des stratégies territoriales ainsi que des propositions programmatiques, selon des échelles spatiales variées (échelle métropolitaine du Grand Yaoundé, échelles de proximité intercommunale, échelles locales de Nkong-Nouma, et échelle du périmètre d'aménagement proposé) et des temporalités spécifiques (court, moyen et long terme).

À l'issue de ces deux sessions, chaque équipe présente à l'ensemble des participants l'avancement de ses propositions. Ces restitutions contribuent à renforcer la dynamique des collectifs, tout en orientant les réflexions communes vers une vision partagée, et en mettant en avant des hypothèses programmatiques complémentaires. Ces moments d'échange et de dialogue collectif permettent non seulement d'enrichir et d'ajuster les propositions, mais également de consolider la synergie entre les ensembles et leur participation à la construction d'une vision commune.

ALLER PLUS LOIN

Consultez les "cahiers de session" des autres ateliers organisés par l'association sur le site internet : www.ateliers.org/fr/workshops

LA GOUVERNANCE DU PROJET ET DE LA FUTURE VILLE MARDI 29 OCTOBRE

La seconde journée de travail pour le module gouvernance s'est ouverte avec une question centrale : **qui fait la ville?**

Les participants ont été invités à produire une cartographie visuelle des acteurs du développement urbain, afin de mieux comprendre les relations entre eux.

Première étape : chaque participant a d'abord réfléchi individuellement aux acteurs concernés, notant leurs noms sur des post-its. Ces post-its ont ensuite été accrochés au mur, permettant de générer une liste collective d'acteurs et de mettre en évidence la diversité des parties prenantes à mobiliser.

Deuxième étape : les acteurs identifiés ont été classés en trois grandes catégories : le secteur public, les acteurs économiques et les organisations de la société civile. Cette classification a permis de clarifier les rôles de chaque catégorie et de repérer les acteurs clés susceptibles d'influencer les décisions et processus.

Ensuite, les participants ont été répartis en trois groupes correspondant aux catégories d'acteurs :

COORDONNER : Les institutions publiques

FINANCER : Les acteurs privés et autres financeurs

PARTICIPER : La population et la société civile

La restitution des travaux en groupes s'est concentrée sur les rôles, interactions et enjeux de collaboration entre ces catégories d'acteurs. Cet exercice de cartographie a été identifié comme une étape essentielle pour poser les

bases d'un cadre collaboratif en matière de planification et d'aménagement du pôle urbain de Nkong-Nouma.

Cet outil permet de :

1. **Visualiser les relations entre les acteurs**, en identifiant les opportunités de synergie et les leviers d'action.
2. **Poser les bases d'une gouvernance participative et efficace**, intégrant l'ensemble des parties prenantes.
3. **Servir de référence** pour déterminer quels acteurs mobiliser à court et à long terme, conciliant les urgences immédiates et le temps long.
4. **Formaliser l'organisation de la gouvernance**, en structurant un cadre durable pour la mise en œuvre du projet.



LA GESTION DES TEMPORALITÉS

MERCREDI 30 OCTOBRE

La troisième journée de travail se structure autour de plusieurs temps. La matinée commence par le choix de trois enjeux prioritaires : la sécurisation foncière, l'environnement et la gestion durable des ressources (y compris les aspects liés au cadre de vie comme la gestion des déchets, l'assainissement des eaux usées et pluviales, la gestion des risques, etc.), et le domaine socio-culturel. L'objectif de cette journée de travail est de recentrer le travail afin d'aboutir à une présentation synthétique, représentative du temps de travail court.

Par la suite, la question des enjeux de la mobilisation des acteurs dans la durée en conciliant les urgences et le temps long est évoquée. Des éléments de contexte sont présentés par les pilotes :

L'urgence de répondre aux besoins des populations :

- Subsistance : Assurer l'accès à un logement décent, à l'eau potable, à l'énergie, à une alimentation saine et abordable pour tous les habitants.
- Compréhension : Développer des infrastructures éducatives, des opportunités de formation et des espaces d'échanges de connaissances.
- Identité : Valoriser les éléments patrimoniaux, les traditions et la diversité culturelle du territoire.
- Loisirs : Aménager des espaces publics, des équipements sportifs et culturels accessibles à tous.
- Participation : Impliquer les habitants dans les processus décisionnels et la gestion du développement

local, y compris l'accès au monde numérique (télécom/internet)

Pour établir une estimation de la population, on part de l'hypothèse d'une croissance de 2 000 habitants supplémentaires par an à partir de 2028. En 2030, la voie de contournement est construite, en 2050, la ville compte 50 000 habitants. Cette hypothèse induit la nécessité d'anticiper la construction d'infrastructures sociales pour assurer les besoins de la population : par exemple, il faudrait construire 2 écoles par an.

Et le temps long d'une opération d'aménagement :

- Le temps de la décision : études sectorielles (écologie, économie, logement, foncier ...) planification, organisation des maîtrises d'ouvrage, recherche des financements ...
- Le temps de la préparation des terrains et des travaux de viabilisation et redécoupage foncier
- Le temps des cessions (pour l'aménageur), et des acquisitions (pour les futurs occupants ; habitants, entreprises, commerces ...)
- Le temps des premières constructions
- Le temps de l'arrivée des premiers occupants
- Le temps de la gestion de la ville nouvelle

Chaque groupe a pour objectif de proposer des actions prioritaires à mettre en œuvre pour anticiper la réalisation de l'opération dans des conditions optimales, et notamment en lien avec les trois enjeux prioritaires sélectionnés.

Les équipes sont invitées à construire une logique d'action en identifiant les actions prioritaires à mettre en œuvre, en précisant les temporalités et les principales parties prenantes impliquées, afin d'anticiper la réalisation de l'opération du Pôle urbain de Nkong-Noouma dans des

conditions de cohérence interne optimale. Les équipes soulignent l'importance d'adopter une approche intégrée multi-acteurs et multi-temporelle, de mettre en place des initiatives à résultats rapides sur l'environnement et d'œuvrer pour de meilleures conditions de vie et la sécurisation foncière à court terme. Ces axes prioritaires pourraient avoir un effet levier sur les autres actions à moyen et à long terme. Chaque équipe présente ses propositions de manière à ouvrir le débat sur l'organisation de la gouvernance, les modalités de participation et de financement, tout au long du processus.



Présentations de l'avancée des réflexions

UN DISCOURS COHÉRENT ET ILLUSTRÉ JEUDI 24 OCTOBRE

L'objectif de cette dernière étape avant la première présentation était d'imaginer des aménagements, d'en étudier la faisabilité et de formaliser les propositions. Les enjeux d'aménagement ont été spatialement représentés et schématisés. À l'issue de ce travail d'énonciation et de spatialisation des propositions à différentes échelles, la session intitulée « **Synthétiser pour diffuser** » a permis aux participants de prendre du recul sur les programmes élaborés afin d'en optimiser la transmission. En hiérarchisant et structurant leurs idées, les participants ont construit un discours clair et partageable.

La méthodologie utilisée repose sur un processus cumulatif favorisant une réflexion critique et une prise de distance pour produire un ensemble de propositions cohérentes. Ces propositions ont été présentées sous la forme d'un argumentaire structuré, associant textes et visuels, afin de rendre la restitution des travaux dynamique et convaincante. Sur cette base, un discours cohérent, argumenté et illustré a été construit. Les propositions ont été reformulées et synthétisées, produisant des orientations innovantes et illustrées en réponse à la question centrale : « **Quel avenir pour ce territoire ?** »

LE PREMIER FORUM DE TRAVAIL VENDREDI 25 OCTOBRE

La finalisation du module urbanisme s'est matérialisée par la présentation des propositions de chacun des trois groupes devant un panel d'experts. Ce travail collectif, mêlant des sessions en petits groupes et des restitutions plénières, a permis de présenter les travaux sous forme d'un récit unifié.

La répétition de certains programmes d'un groupe à l'autre reflète un intérêt commun pour certaines thématiques clés. Cette présentation collective a abouti à une co-construction d'enjeux et à une vision stratégique partagée, soumise au regard critique des experts.

Après cette présentation, les experts ont apporté des compléments d'information, des suggestions, et des orientations, synthétisées en quatre points principaux :

1. POSITION STRATÉGIQUE DE NKONG-NOUMA

La proximité géographique à Yaoundé et les relations futures à la ville peuvent à la fois constituer un atout et un danger si ces éléments ne sont pas pris en compte dans l'aménagement urbain. L'impact du projet de voie de contournement interroge la protection et la préservation d'une authenticité territoriale spécifiée par des ressources existantes, particulière par son paysage naturel à caractère rural. Les participants ayant proposé un élargissement du périmètre proposé pour le pôle de Nkong-Nouma ont fait émerger la question des traitements des limites de la polarité.

Enfin, les experts rappellent l'importance de donner une vocation économique au pôle afin d'éviter de générer une étendue de territoire urbanisée par l'étalement

urbain, et de donner à cet espace une fonction purement résidentielle (ville dortoir), dépendante de la Ville de Yaoundé.

2. VOCATION ÉCOLOGIQUE DU PÔLE

Les experts observent que les propositions portent une préoccupation et une vocation écologique pour le pôle de Nkong-Nouma. La présentation mettant en avant comme socle environnemental le sol et ses ressources a été appréciée. Cette attention aux vulnérabilités environnementales — en terme territorial et physique, mais aussi aux vulnérabilités des populations — constitue selon les experts un atout majeur pour le site. Les propositions de parc naturel, de valorisation de l'écoconstruction pour des architectures écoresponsables, les programmes d'écotourisme, la valorisation des déchets par le recyclage ou le compost, le traitement des eaux usées, avec une préconisation pour des dispositifs naturels comme par exemple la phytoépuration et la démultiplication de ces infrastructures en fonction du calibrage du pôle (selon le nombre de familles à accueillir et superficie à aménager), démontrent en effet des projections d'une polarité exemplaire en terme de transition écologique. Cette démarche de soutenabilité est encouragée en orientant les participants vers des formes de résilience territoriale avec une gestion des eaux spécifique au milieu humide, pour s'adapter aux territoires inondables comme les bas-fonds et mieux vivre avec l'eau.

3. ENGAGEMENT SUR LES VALEURS CULTURELLES ET DE CULTURE D'HABITER

Les questions sociales et l'ancrage des démarches dans une approche inclusive font l'objet de discussions. Une préconisation porte sur la prise en compte des valeurs culturelles dans l'aménagement : il s'agit de s'interroger sur comment planifier sans déstabiliser l'existant, les modes d'habiter ruraux qui devront cohabiter avec le fait urbain, de surcroît métropolitain. On suggère aux participants de mieux montrer les usages et les pratiques



existantes, particulièrement celles conflictuelles, afin d'améliorer la pertinence des propositions. Un autre point relevé est la nécessité de renforcer et mettre en avant les processus de participation, de co-création, donnant l'exemple de la cartographie participative pour l'élaboration d'un diagnostic.

En ce qui concerne le logement, les experts préconisent d'ancrer les propositions sur les besoins réels des ménages, consolidant l'idée de logements mixtes et collectifs, décentes et convenables. L'une des propositions des participants sur le recasement des familles habitant déjà sur le site a fait naître un débat sur les processus d'accompagnement de délocalisation et recasement.

Dans la continuité d'une démarche inclusive, certains insistent sur la piétonisation et l'accès pour les populations à des transports en commun efficaces pour accompagner la création d'un centre-urbain.

4. NKONG-NOUMA COMME PROJET PILOTE

Enfin, les experts expriment l'intérêt pour cette démarche de nouveau pôle Nkong-Nouma comme projet pilote, car cela permet de questionner les méthodologies de processus de planification, et son cadre normatif.

Retrouvez la liste des experts présents en page suivante.

L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

MERCREDI 30 & JEUDI 31 OCTOBRE

Les équipes formalisent l'organisation de la gouvernance à partir de questions spécifiques :

- Equipe COORDONNER : quelle est la structure en capacité de porter ce type d'opération ? Quels sont les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'opération ?
- Equipe FINANCER : quel sont les financements mobilisables : financements par le haut (bailleurs de fonds, investisseurs privés ...) ou par le bas (micro-crédits ...) ?
- Equipe PARTICIPER : Quelle représentation de la société civile et des (futurs) habitants en capacité de dialoguer avec la structure de portage de l'opération ?

Ces réflexions se concentrent sur trois enjeux prioritaires : la sécurisation foncière, l'environnement et la gestion durable des ressources (y compris les aspects liés au cadre de vie comme la gestion des déchets, l'assainissement des eaux usées et pluviales, la gestion des risques, etc.), et le domaine socio-culturel. Les équipes soulignent l'importance d'adopter une approche intégrée multi-acteurs et multi-temporelle, de mettre en place des initiatives à résultats rapides sur l'environnement et d'œuvrer pour de meilleures conditions de vie et la sécurisation foncière à court terme. Ces axes prioritaires pourraient avoir un effet levier sur les autres actions à moyen et à long terme. Chaque équipe présente ses propositions de manière à ouvrir le débat sur l'organisation de la gouvernance, les modalités de participation et de financement, tout au long du processus.

LE SECOND FORUM DE TRAVAIL

JEUDI 31 OCTOBRE

Pour la finalisation du module gouvernance, l'ensemble des propositions des trois groupes sont présentés à un groupe d'experts. Chaque groupe a représenté une catégorie d'acteurs : les institutions publiques (groupe Coordonner), les acteurs privés et autres financeurs (groupe Financer), et enfin la population et la société civile (groupe Participer).

Par la suite, les experts présents se sont exprimés sur l'ensemble des présentations. La question de la décentralisation et du rôle des communes compétentes en matière d'aménagement est revenue à plusieurs reprises, que ce soit à l'échelle communale ou inter-communale : « Le local doit être priorisé ». Le portage du projet par une société d'économie mixte locale, intercommunale, ou une agence d'urbanisme est également évoqué. Cette future structure pourrait voir son portefeuille de missions s'agrandir avec des sujets comme les aspects liés aux études préalables, la restructuration de l'existant ou encore les projets d'extension future. D'autres proposent de s'appuyer sur une structure existante, la MAETUR. La question des ressources des communes est évoquée : « une ville nouvelle coûte excessivement cher ». La question de l'informel dans l'économie et dans l'implantation des populations sur le territoire revient aussi lors de plusieurs interventions : « Ce sont les populations qui créent les villes ». Pour certains, une manière de régler la question de l'informalité, notamment dans l'occupation des sols, est de créer des emplois afin que les populations puissent bénéficier d'une amélioration de leurs conditions de vie. Aussi, certains experts suggèrent de promouvoir la productivité des Activités Génératrices

de Revenus (AGR) en tant qu'outil de participation citoyenne (empowerment territorial) et d'autonomisation économique des populations locales. « Les AGR peuvent contribuer à renforcer le lien social et la participation citoyenne ».

Des intervenants sont dubitatifs sur la possibilité d'organiser une véritable participation avec les populations : « L'initiative communale finit toujours par des déguerpissements ». Certains ont même évoqué que « la participation fait perdre du temps », allant jusqu'à expliquer que celle-ci est vaine.

D'autres ont modéré ces propos en évoquant le besoin d'un cadre de référence renouvelé pour la participation citoyenne, prenant en compte la capacité contributive des habitants, et en les formant à cette pratique.

En matière foncière, certains experts plaident pour que « la DUP soit l'exception, et non la règle ». La question de la place de l'agriculture dans des espaces qui s'urbanisent est abordée en ces termes : « comment faire une agriculture intégrée dans l'espace urbain ? ». L'enjeu derrière cette réflexion est la nécessité de délimiter et sécuriser les emprises des zones d'intérêt écologique. Enfin, la question du passage du plan au programme, puis de celle du suivi et de l'évaluation ont conclu cette phase d'échange.

LES EXPERTS RÉUNIS LORS DES DEUX FORUMS DE TRAVAIL

Prof MEDIEBOU Rose
Prof TCHEKOTE Hervé
Dr KEL'LIBI LAM Alain
Dr MABOU Blaise
Dr NGOUANET Chretien
M. AYISSI Adolphe
Mme BISSECK Murielle
M. ESSAGA OHANDJA
Mme KAMGANG Clarisse Constance
Mme KWONANG Roseline
M. MOUAFO Valentin
Mme MOUNGUE Viviane
M. NGOA Kisito
M. PONDI BATOUM Paul
M. TAKOUKANG
Mme TCHAMOU Blandine
M. YANGO Jean



Ci-contre, lors des présentations du second forum de travail

LE FORUM DE RESTITUTION

VENDREDI 01 NOVEMBRE

Le forum de restitution s'est tenu le vendredi 1er novembre 2024 en clôture des ateliers pratiques ayant porté sur l'élaboration d'une méthodologie de planification et d'aménagement concertés dans le cadre de la gestion des extensions urbaines envisagées le long du tracé de la future voie de contournement de Yaoundé.

Ce forum de restitution, organisé auprès des parties prenantes membres du GT1B et plus largement, est un temps fort de l'atelier « urbanisme et gouvernance du pôle de Nkong-Nouma ». Cette étape cruciale de travail invite les autorités, des experts et les membres du groupe de travail à dialoguer et échanger autour des propositions formulées dans le cadre des deux modules : urbanisme et gouvernance. L'objectif étant d'aborder ensemble les questions de planification et d'aménagement concertés inhérent aux projets urbains complexes plus généralement, et à la création du pôle urbain de Nkong-Nouma en particulier.

DÉROULÉ DU FORUM DE RESTITUTION

Vendredi 1er novembre de 9h à 16h

Lieu : Djeuga Palace Hôtel, Yaoundé

9h – 10h : Ouverture du Forum

- Mots d'introduction – Commune d'Okola et MINHDU
- Présentation du contexte et des activités menées – Équipe PUC et Ateliers de Cergy

10h – 13h : Restitution des travaux de l'atelier

- Module 1 : Urbanisme et aménagement du pôle urbain
- Module 2 : Gouvernance et gestion du pôle urbain

13h – 14h : Discours officiels et clôture de l'activité

15h – 16h30 : Phase de synthèse

- Préparation de la restitution finale à la Plateforme Urbaine prévue en 2025.



INSTITUTIONS OFFICIELLES INVITÉES

Ministères

- MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- MINDDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
- MINEPAT : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- MINDCAF : Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières
- MINAT : Ministère de l'Administration Territoriale
- MINTP : Ministère des Travaux Publics
- MINEPDED : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
- MINAS : Ministère des Affaires Sociales
- MINFI : Ministère des Finances

Organisations internationales et partenaires techniques et financiers

- DUE : Délégation de l'Union européenne
- BM : Banque Mondiale
- AFD : Agence Française de Développement
- FAO : Food and Agriculture Organization

Collectivités et associations locales

- CVUC : Communes et Villes Unies du Cameroun
- CUY : Communauté Urbaine de Yaoundé
- CUD : Communauté Urbaine de Douala
- CUM : Communauté Urbaine de Maroua
- Région du Centre
- Conseil Régional du Centre
- Mairie d'Okola
- Préfecture de la Lékié
- Sous-Préfecture d'Okola

Délégations et directions du MINH DU

- Délégation Régionale MINH DU Centre
- DD MINH DU Lékié : Délégation départementale de la Lékié
- MINH DU/DOU : Direction des Opérations Urbaines
- MINH DU/DANH : Direction de l'Architecture et des Normes d'Habitat
- MINH DU/DHSPI : Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière
- MINH DU/DDSU : Division du Développement Social Urbain
- MINH DU/DAG : Direction des Affaires Générales
- MINH DU/DEPC : Division des Études de la Planification et de la Coopération

Établissements publics et ordres professionnels

- MAETUR : Mission d'Aménagement et d'Équipements des Terrains Urbains et Ruraux
- MAGZI : Mission de Développement et d'Aménagement des Zones Industrielles
- SIC : Société Immobilière du Cameroun
- CFC : Crédit Foncier du Cameroun



Joseph Olinga Olinga, co-pilote de l'atelier

- FEICOM : Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale
- ONAC : Ordre National des Architectes du Cameroun
- ONUC : Ordre National des Urbanistes du Cameroun
- ONIGC : Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
- OGEC : Ordre National des Géomètres du Cameroun

Communes invitées

- Commune de Mbankomo
- Commune de Mfou
- Commune de Soa
- Commune de Yaoundé 1
- Commune de Yaoundé 4
- Commune de Yaoundé 7

EXPERTS INVITÉS AUX FORUMS DE TRAVAIL ET DE RESTITUTION

- M. AYISSI Adolphe
- M. DANMANOU Racfamine
- M. EBE Evina Jean Claude

- M. ESSAGA OHANDJA André
- Mme KAMGANG Clarisse Constance
- Dr. KEL'LIBI LAM Alain
- Mme KWONANG Roseline
- Dr. MABOU Blaise
- Prof. MATCHEBOU Alice
- Prof. MEDIEBOU Rose
- Mme MOUNGUE NFOR Viviane
- Dr. NDOCK NDOCK Gaston
- M. NGOA Kisito
- Dr. NGOUANET Chrétien
- M. PONDI BATOUM Paul
- Dr. TCHAMOU Blandine
- Prof. TCHEKOTE Hervé
- M. YANGO Jean



Jack Arthaud, co-pilote de l'atelier



Cécile Haller, cheffe de projet PUC

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL GT1B ET INSTITUTIONS INVITÉES

- Mme ZOBO Rachel, Commune d'Okola
- M. NGA ADA Paulin, Commune d'Okola
- Mme ABOSSOLO Jacky, Commune d'Okola
- M. ESSOMBA Alima, Commune d'Okola
- Mme MONGO TABI Calixte Ingrid, CUD
- Dr. SALI Babani, Maire de la Communauté Urbaine de Maroua (CUM)
- M. ATANGANA MVONGO Yannick, CUY
- Mme ABENG BALLA Suzanne EVEGA, Conseil Régional du Centre
- Dr. BINDZI OWONO Joseph Fabrice, CVUC
- M. ABEGA Alain, ARC
- Mme INDJIKE Christelle épouse MBOUNGA, MINH DU
- M. AFFILA Victor, MINH DU
- M. NGUIMEYA Gide Audrey, MINDCAF
- Mme MBENG Marie Salomé, MINDDEVEL
- M. MVOMO André Désiré, MINDDEVEL
- Mme TCHIPNJO YOUNGO épouse KAMGAING, MINEPAT
- Mme GUEFACK NIMPA Sariette, MINEPAT
- M. NOAH MANGA Joseph Fabrice, MINAS
- M. SOH Rudolphe, MINAS
- M. ALIOU BELLO, MINFI
- M. YAKOUBOU Abdou-Karim, MINAT
- M. BIBOUNG Yves Kevin, Préfecture de la Lékié
- M. TOUA AWONO, DD MINDCAF-Lékié
- M. BATONO MBOENE Louis Herbert, C2D
- M. ZEBAZE Wilfried, PDVIR
- M. TCHAPA TOLALE Thierry, MAETUR
- M. MOUEN Stéphane, CFC
- M. TALLA Idriss, ONG Care
- M. NTSA Christophe, Chef de Service, CAY1
- M. AYISSI Jean, CAY4
- M. BEKOLO Christian, CAY7
- M. BOUNTSEBE Charles Hilaire, DD MINEPDED-Lékié
- M. ANNIR Honoré, Préfecture du Mfoundi
- M. FEUGANG Blaise, DR MINH DU-Centre
- Mme FEUTHEU BYTHMI Sandrine, CAA
- Mme SADATOU ASSALE Aurore, SIC
- M. WONGOLO MBEA, SIC
- M. NDZANA ELOUNDOU, Autorité traditionnelle de Nouma
- M. AMYA Gérard, Autorité traditionnelle de Nkong
- M. MVONDO Pie Roland, Association locale de personnes vulnérables
- Mme MOPIAN Elise Danielle, Association locale des femmes
- M. YOUNSI Hippolyte, Caritas Cameroun
- M. EDANG Jules, Commune de Soa
- M. MANGA Thierry, CARPA
- Mme BOUKONG Raïssa Sandie Louise, PNFMV
- Mme ELOUNDOU Virginie, Cour Suprême
- M. NJUGAM Yacouba, MINH DU
- M. WADJAYO Judith, MINH DU DD Lékié
- Mme MFEMBEN Tatiana, MINH DU DD Lékié
- M. BOBO Boris, MINDDEVEL

Communes supplémentaires invitées :

- Commune de Mbankomo
- Commune de Mfou





Photo de famille de l'ensemble des participants au forum



Table des institutions officielles invitées

SYNTHÈSE

Le programme de la journée était structuré en 2 phases: une phase officielle et une phase de synthèse. Le point central de la journée fut la présentation des travaux menés en ateliers par les participants aux modules urbanisme et gouvernance. A l'issue des présentations, les participants ont été invités à partager leurs impressions avec les participants et les organisateurs, à poser des questions et à formuler des recommandations.

Cette section propose une synthèse du forum de restitution en mettant en lumière les quatre points clés qui ont émergé des échanges, riches en contenu. Elle présente également les enseignements de l'activité tirés de la quintessence des débats, tels qu'ils ont été formulés par le Chef du Projet de la PUC et les Pilotes de l'atelier.

1. COORDINATION ET GOUVERNANCE

Le projet est d'envergure et nécessite de travailler à différentes échelles.

Il faut replacer le pôle de Nkong-Nouma dans sa relation avec la future voie de contournement et Yaoundé. Les échanges démontrent la nécessité de créer un ancrage institutionnel impliquant toutes les parties prenantes. M. Benoît Adzama, Sous-directeur au MINAT, rappelle que *« l'autorité administrative étant le coordinateur de l'action gouvernementale sur le terrain, il est impossible de penser qu'on peut bien mener un projet sans l'associer »*.

M. Patrick Simou Kamsu, Préfet du département de la Lekie, propose une structure de pilotage régionale, précisant que: *« Le pôle en question, même s'il est situé exclusivement à Okola, est créé en relation avec Yaoundé (...) le projet a forcément une envergure régionale »*. M. Adzama ajoute que *« La plateforme interministérielle a sa place, dans la mesure où il y a des niveaux de négociation qui ne relèvent pas des*

autorités locales». Il faudra distinguer cette instance de pilotage à visée stratégique d'une instance plus opérationnelle qui relève des autorités locales. Enfin, les échanges ont mis en exergue l'importance du suivi du projet dans la durée en insistant sur la pérennisation des plateformes.

2. SÉCURISATION DU FONCIER ET AMÉNAGEMENT

La sécurisation du foncier pour mener le projet est essentielle.

Néanmoins, elle implique le recasement de populations installées sur les sites concernés. Cette perspective crée une inquiétude auprès de la population, partagée par toutes les institutions représentées.

M. Clément Paulin Nga Ada, Mairie de la commune d'Okola, relaie : **« Qu'allons-nous devenir ? Où allons-nous vivre ? Comment se fera le recasement ou la réorganisation ? Nous avons nos ancêtres sur les sites-là »**. Les institutions demandent des modalités de recasement justes afin de ne pas léser les populations. En ce sens, Patrick Simou Kamsu, Préfet du département de la Lekie, souligne qu' **« il faudrait véritablement une juste compensation qui va permettre de reconstruire »**.

Le pôle de Nkong-Nouma doit être replacé dans son contexte : celui du projet de voie de contournement de Yaoundé (VCY) et les différentes extensions urbaines envisagées. Essama Embolo, Maire de la commune de Soa, note : **« Le problème de sécurisation ne se pose pas seulement pour les 4 pôles urbains, il se pose tout le long du corridor. Il faut maintenant déterminer ce corridor, l'implanter de manière qu'on puisse sécuriser l'ensemble »**. En effet, certains tronçons sont déjà très urbanisés et rendent urgent ce besoin de sécurisation.

3. INCLUSION SOCIALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Les populations locales font partie intégrante du projet et s'interrogent sur leur avenir dans le pôle Nkong-Nouma. Elles ont des préoccupations foncières auxquelles il faut répondre. Fabrice Noah Manga, chargé d'études au MINAS et participant du module Urbanisme, précise : **« tous les projets que nous menons ont un objectif commun, celui d'être concentré sur l'humain (...) Nous sommes dans une phase de prise en compte de tous les éléments. La démarche est d'abord d'aller sur le terrain et de recueillir les informations au niveau des populations et, à partir de ces informations, d'essayer d'organiser une méthode de déploiement »**. Il faut s'appuyer sur les outils existants afin de mobiliser et d'engager la participation citoyenne dans le processus de planification urbaine. Wilfried Zebaze, responsable adjoint du développement municipal et urbain au PDVIR, rappelle que **« la participation citoyenne est au cœur du projet et elle a une place dans les politiques publiques et il faut se doter d'outils pour encadrer et susciter l'adhésion »**. Il propose des conventions de participation entre communes et populations afin de placer la participation citoyenne au cœur des politiques publiques.

4. FINANCEMENT DU PROJET

La mobilisation de financement est un axe prioritaire du projet qui transparait à travers les thématiques abordées. Mme Hilary Joan Kakeu, point focal du projet VCY au MINDHU, rappelle que **« le pôle doit se financer et l'État ne peut pas tout financer »**. Pour M. Essama Embolo, Maire de la commune de Soa, **« si on laisse le financement des mairies, ça ne peut pas aller. C'est un immense projet qui nécessite d'immenses financements »**. Pour M. Achille Wongolo, ingénieur à la SIC et participant de l'atelier, les mots clés sont **« Résilience et développement durable, et ils doivent être accompagnés d'indicateurs à la clé pour**

conditionner les financements et les programmes ». Pour conclure, M. Benoît Adzama met en garde sur les temporalités, car les espaces sont déjà en cours d'urbanisation alors que le projet est phase de gestation : **« Plus le projet tardera, au moment où le projet va arriver, plus il va coûter cher parce qu'il faudra déplacer les gens et les nouvelles activités »**. Il faut également financer études et diagnostics pour les autres extensions urbaines envisagées.



Echanges entre participants



Jack Arthaud, co-pilote de l'atelier et Célia Liégeois, experte-urbaniste PUC

ENSEIGNEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Le mot de Cécile Haller, Cheffe de projet plateforme urbaine au Cameroun

L'activité de co-construction et de formation-action a notamment pour objectif de renforcer des capacités des professionnels de l'urbanisme camerounais. **«L'objectif de cette activité est de préparer la vision du territoire mais aussi d'ouvrir le champ des possibles afin d'alimenter le travail du bureau d'études BET Competing qui prend la suite du travail au travers des propositions de plan de secteur »** a-t-elle affirmé.

Cette deuxième phase d'étude a permis de faire émerger des observations et de nouveaux axes de réflexion qui permettront au bureau d'étude de mieux comprendre les besoins et les manquements pour l'aménagement du pôle Nkong-Nouma. La méthodologie d'aménagement concerté proposée a vocation de servir toutes les hypothèses d'opérations d'aménagements complexes qui réunissent l'ensemble des acteurs du territoire.

La prochaine étape de travail, suivant le forum de restitution, est un travail de capitalisation avec la synthèse des propositions. Le carnet des propositions est un outil de capitalisation qui doit permettre de diffuser la méthodologie à l'ensemble des acteurs urbains. La méthodologie doit favoriser la construction de projets durables, menés de manière concertée. Elle doit favoriser l'acquisition de compétences et faire émerger la capacité à travailler de manière collective.

ENSEIGNEMENTS DES PILOTES

Le mot de Jack ARTHAUD – co-pilote transversal de l'atelier

Les deux ateliers réalisés montrent un fort besoin d'échange et de partage de la part de l'ensemble des participants, issus d'administrations, d'établissements publics, des collectivités territoriales, et d'horizons plus variés. Il y a une soif de partage de connaissances qui doit perdurer au-delà de l'atelier et être à la base de la réflexion.

Les champs de réflexion ont été interrogés. Les échanges à la suite des présentations ont confirmé certaines interrogations ayant émergées pendant l'atelier, notamment concernant le champ géographique. **«L'aménagement du pôle de Nkong-Nouma ne peut se faire sans changer d'échelle : il faut penser l'aménagement du pôle en regardant bien au-delà de ses frontières, en le remplaçant dans son contexte de création »** précise le co-pilote M. Jack Arthaud.

Enfin, les deux ateliers ont fait émerger la question des urgences. La première urgence est de définir qui sera l'aménageur du pôle urbain. Un aménageur public ? Une administration dépendant du Préfet ou du Maire ? Ou peut-on envisager une économie mixte de type partenariat public privé permettant de concilier les exigences du public et celles des opérations de promotion du territoire, d'achats et de ventes ?

Les échanges à l'issue de l'atelier ont mis l'accent sur une deuxième urgence, celle de la question foncière et de la constitution d'une réserve foncière.

Pour finir il ajoute qu'**« il faut raisonner à partir de 3 éléments : le territoire, les acteurs et le temps »**.

Le mot de Joseph OLINGA OLINGA – co-pilote de l'atelier, module "Gouvernance"

Quatre grands enseignements ont été tirés des travaux en atelier, des échanges avec les participants mais aussi du forum de restitution.

Dans un premier temps, **« il est nécessaire d'imaginer une structure innovante pour le portage du projet en s'appuyant sur l'existant et les dispositions prévues par le cadre légal en ce qui concerne la création d'agence d'urbanisme »**.

Les ateliers ont révélé que les parties prenantes du projet n'ont pas le même niveau de pouvoir, de compréhension et d'intervention. Le cadre réglementaire prévoit des outils qu'il faut déployer. **« Les parties prenantes doivent être engagées dès le début du processus d'aménagement et il faut veiller à adopter les bonnes approches de participation à chaque étape du processus. Une réflexion est à mener sur la manière dont il faut suivre l'échelle de participation tout le long du processus »** précise Joseph Olinga Olinga. Une des pistes émises lors des ateliers est de s'appuyer sur le développement des activités génératrices de revenu comme un outil mobilisateur de concertation et de participation. Un changement de paradigme doit s'opérer dans la manière dont sont perçus les enjeux liés à l'environnement. Plutôt que de parler de zone à écologie fragile, il faut parler de zone d'intérêt écologique. L'écologie doit être pensée comme un levier de mobilisation de financement innovant.

Enfin, un des enseignements majeurs des ateliers est qu'il faut s'inscrire dans une approche itérative du développement afin de concilier les urgences et le temps long. **Il y a un enjeu de temporalité à prendre en compte dans la conception du projet.** Avec ou sans projet, les populations ont des besoins immédiats qui doivent être pris en considération. Mais comment les aborder ? Comment les concilier aux enjeux plus globaux du projet ? Il faut commencer par les initiatives à résultat rapide qui peuvent avoir un effet levier.

04

LES PROPOSITIONS DES ÉQUIPES



Equipe S'implanter

ATANGANA MVONDO
Armand Yannick

BOUTSEBE
Charles

EDANG EVINA
Jules

FEUGANG
Blaise

ZOBO
Jeanne Rachel

Equipe « Habiter »

AYISSI
Jean-Jacques

GUEFACK
Sariette

MFEMBEN
Tatiana

NGA ADA
Paulin

NOAH MANGA
Joseph Fabrice

TCHAPA TOLALE
Thierry

Equipe « Connecter »

BEKOLO MIMBAMA
Christian

BINDZI WONO
Joseph Fabrice

BOBO
Boris

ESSOMBA
Alima

MONGO TABI
Calixte Ingrid

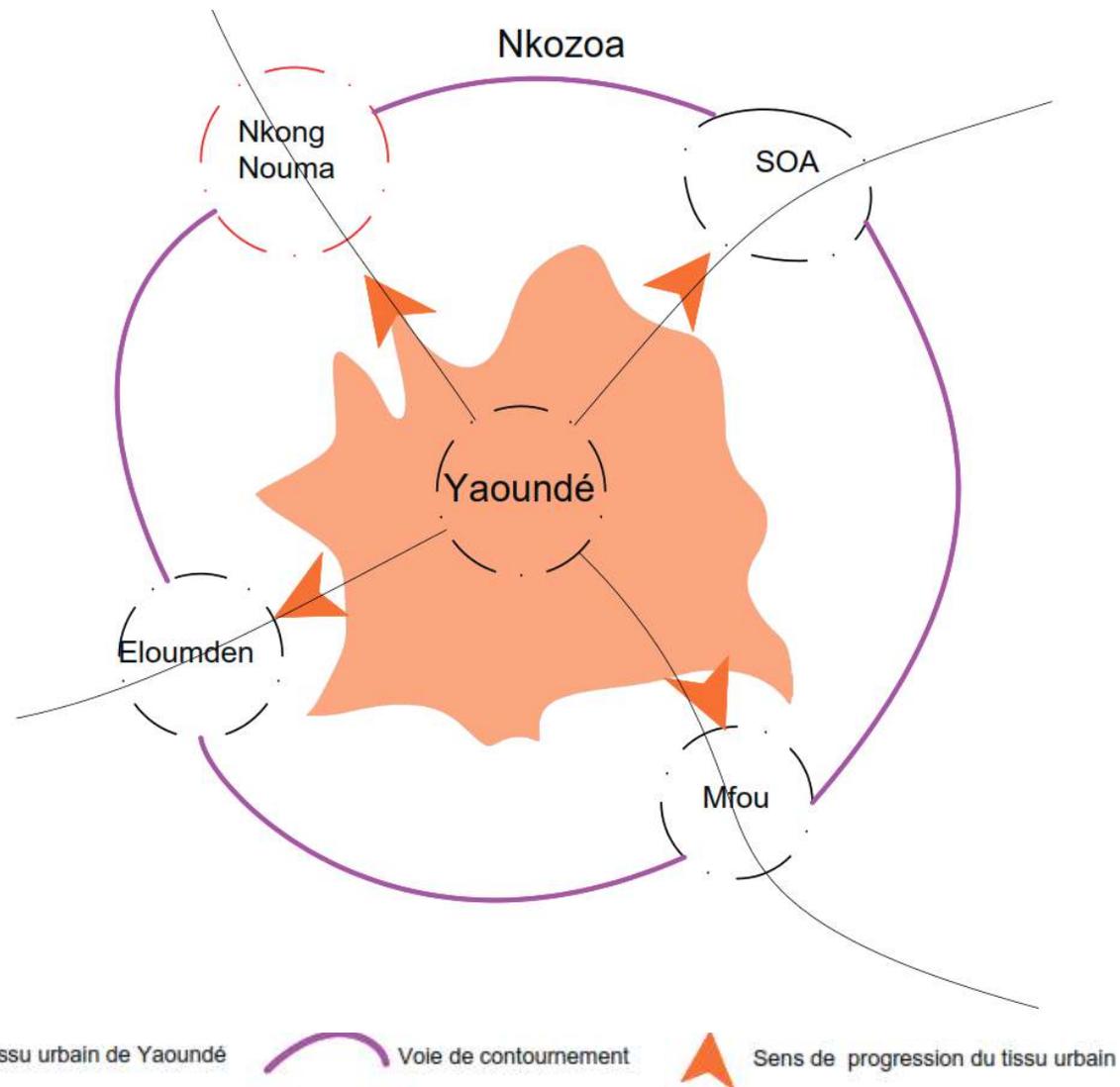
NGUIMEYA NGUEPI
Gide

I. Diagnostic du territoire et vision partagée

Le Nkong Nouma dans le Grand Yaoundé

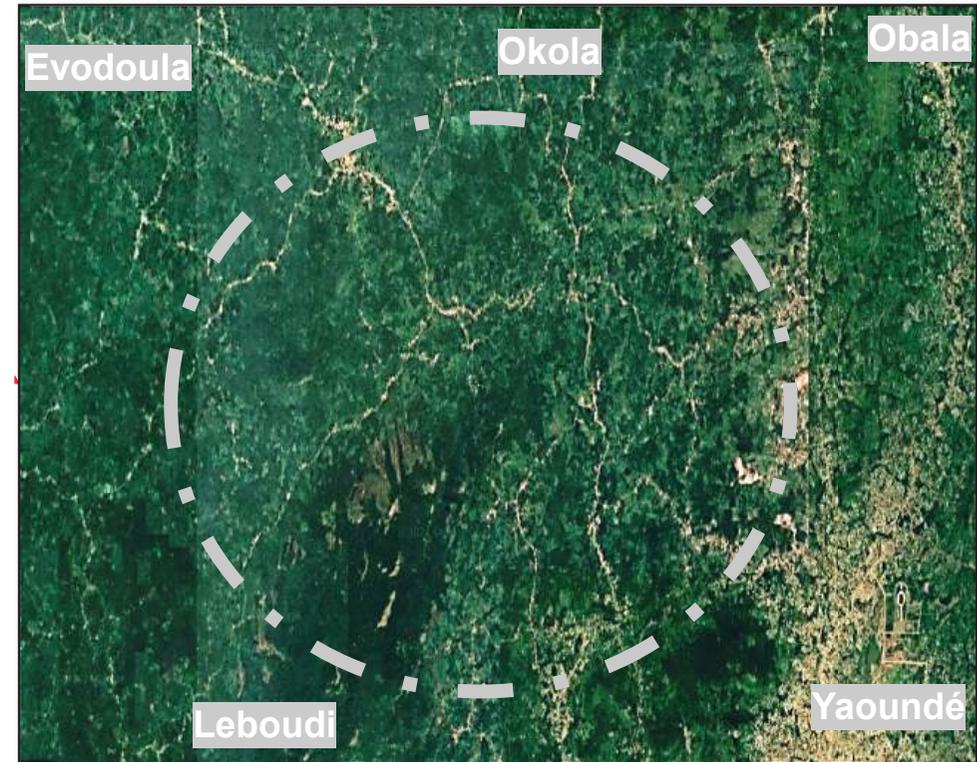
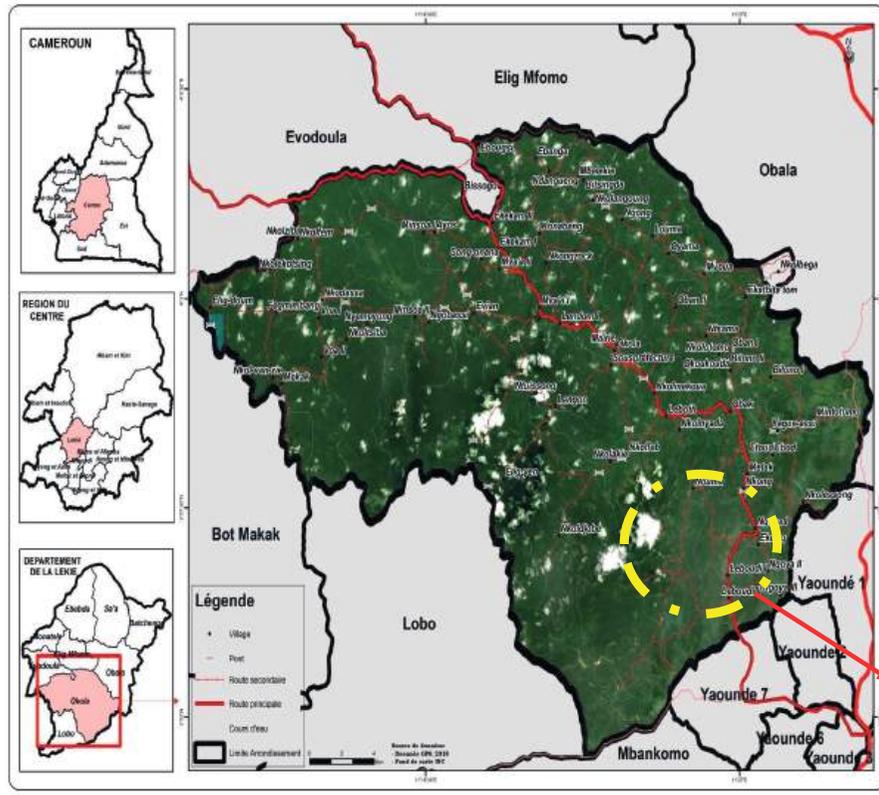
Le Pôle de Nkong Nouma rentre dans la vision stratégique de développement du Grand Yaoundé et de son aire Métropolitaine. Les enjeux prioritaires de développement de cette aire sont:

- **La sécurité foncière:** la question foncière pri comme élément principal de la programmation de l'extension urbaine
- **La maîtrise de l'étalement urbain:** la dynamique et les tendances de l'étalement spatial laisse entrevoir l'urgence de l'anticipation sur l'occupation des terrains encore vierges pour une urbanisation
- **La production de logement de masse:** la croissance du besoin en logements de la ville de Yaoundé
- **L'amélioration de l'attractivité de la Commune d'Okola**



I. Diagnostic du territoire et vision partagée

Une position stratégique proche de Yaoundé



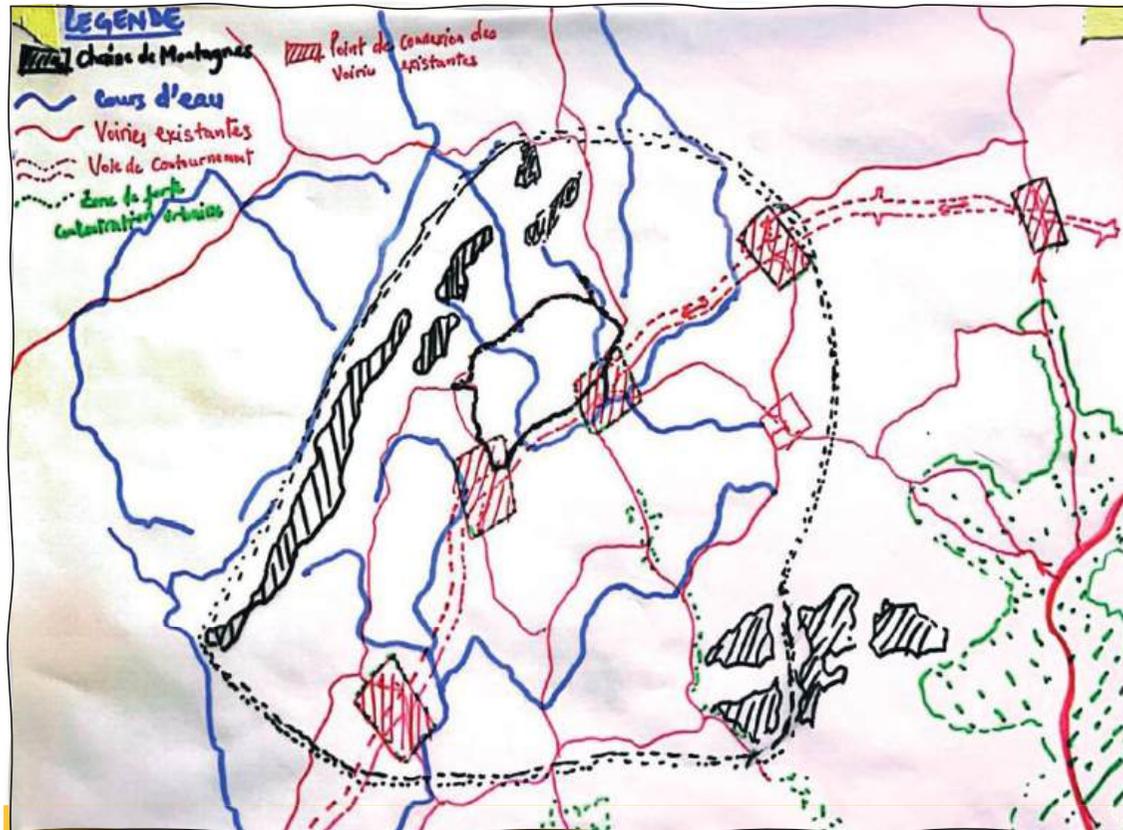
OKOLA, commune d'Arrondissement située dans la région du Centre, département de la Lekie d'une superficie de 605 km² de part sa proximité (environ 30km) à la Ville de Yaoundé capitale du Cameroun son relief particulier fait de chaînes de montagnes, de cours d'eau et de vallées sans oublier l'important couvert végétal traduisant pour certains de la disponibilité foncière attire la convoitise des pouvoirs publics à la recherche de pansement liés à l'étouffement de la capitale camerounaise.

De ce fait, sur les deux dernières décennies, légions sont les projets qui y ont été pensés et implantés. On peut citer le pipeline (Tchad- Cameroun) dont les travaux ont débuté en 2004, la boucle de la Lékié partant de Nkolbisson passant par OKOLA pour rejoindre Evodoula et Monatéle.

En terme de projection, la voie de contournement pour un linéaire d'environ 95 Km avec une emprise de 40 mètres avait été énoncée par le *Plan Stratégique Routier puis consolidé dans le Plan de Mobilité Urbaine Soutenable (PMUS)* élaboré en 2018. De plus le *CDS (City Développement Stratégie) de la Ville de Yaoundé et de son aire métropolitaine* avait préconisé en évaluant/planifiant sur influence sur son aire métropolitaine l'élaboration des études détaillées d'aménagement du pôle de développement urbain de NKONG-NOUMA. qui fait aujourd'hui objet d'études.

I. Diagnostic du territoire et vision partagée

Les défis d'aménagement d'un site attractif



Quelques photos dans l'Arrondissement d'Okola

L'existant parlons en...

Topographie: Le relief de cette région présente une physionomie accidentée avec un point culminant à 785 m d'altitude. On y recense d'importantes chaînes de massifs offrant des possibilités différentes d'aménagement et des visuels intéressants. Son sol quant à lui est essentiellement composé de granite faisant apparaître une section ferrallitique et une autre hydromorphe au niveau des bas-fonds (S.P.C.D Okola).

Population: selon le RGPH de 2005 la commune d'OKOLA comptait 65 000 habitants et plus spécifiquement à NKONG-NOUMA 1 184 habitants. Les estimations du BET le Compétent sur la base des enquêtes de terrain nous parlent de 2 405 âmes en 2024. à NKONG-NOUMA.

Institutions: créée le 21 Août 1952, la commune d'Okola doit son nom au rocher actuellement située près du lycée d'OKOLA. Elle est composée d'une Sous Préfecture, d'une Mairie et de 74 Villages repartis en 3 groupements à savoir ETON –BETI limitrophe aux arrondissements de Yaoundé 7 et 1, MVOG-NAMA II fief des institutions et MVOG-ONAMNYE III limitrophe au arrondissement OBALA MONATELE EVODOULA.

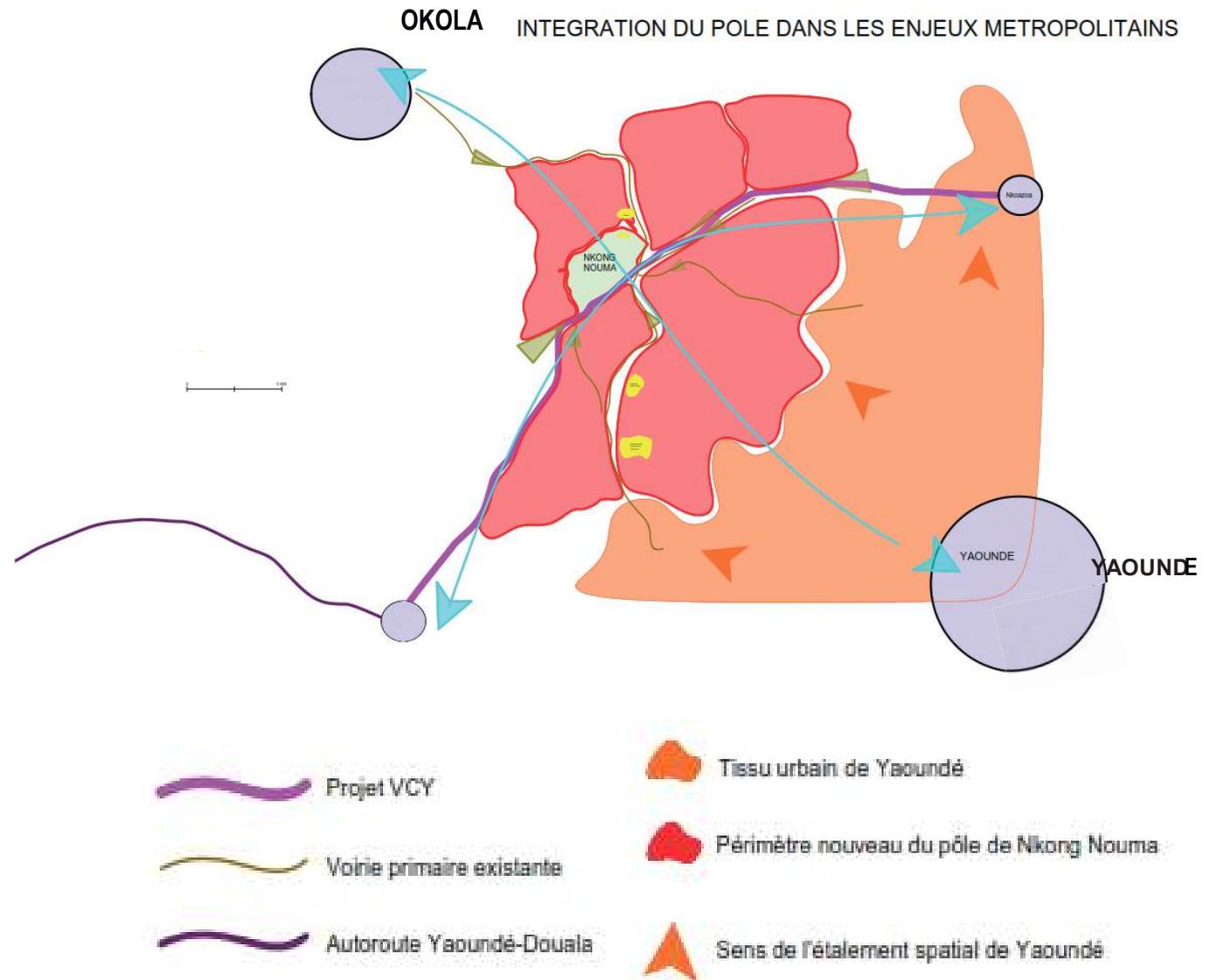
I. Diagnostic du territoire et vision partagée

Regarder au-delà du périmètre

-Position géographique de privilège (7-8km de la métropole)

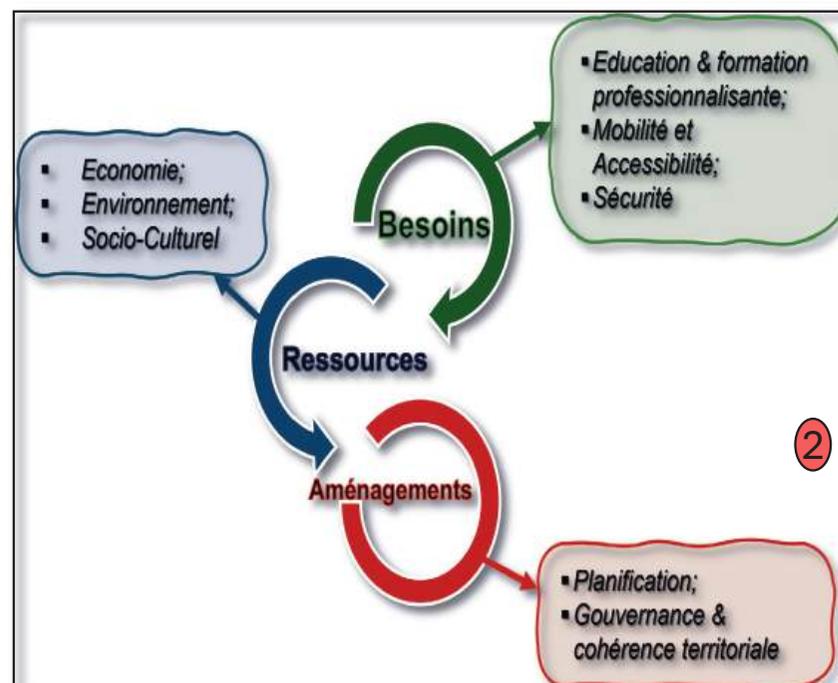
-Potentialité spatiale et extension du pôle

-Une accessibilité plurielle du site



I. Diagnostic du territoire et vision partagée

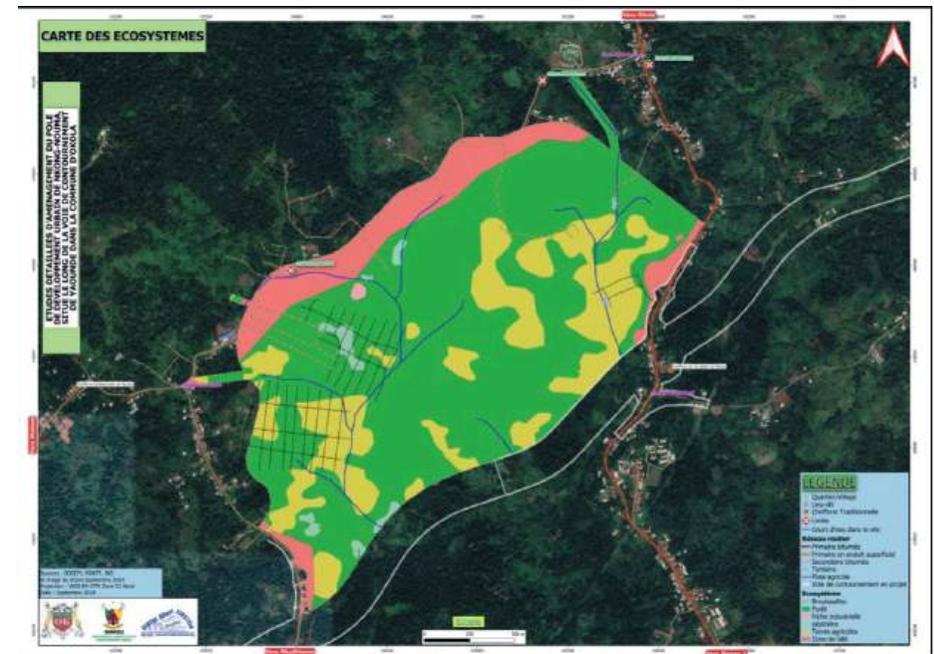
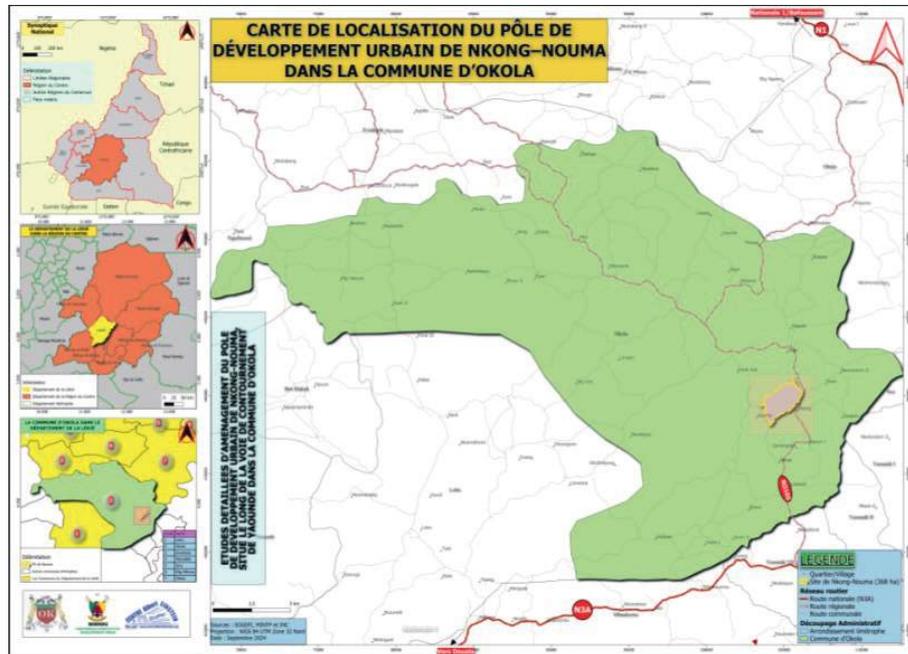
Les besoins du territoire Nkong Nouma



- **Eau** : absence de réseau d'alimentation en eau potable
- **Foncier sécurisé** : les terrains sont pas sécurisés
- **Logements** : la nécessité de repenser la typologie des logements, dans le but de l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones et la création d'un cadre de vie durable pour la population nouvelle
- **Voirie** : un potentiel important en matière de réseau viaire mais qui nécessite une reconfiguration
- **Activités économiques** : viser la valorisation des activités agricoles pratiquées
- **Amélioration de l'habitat** : penser un habitat plus conforme, plus inclusif et mieux organisé

I. Diagnostic du territoire et vision partagée

NKONG-NOUMA à l'horizon 2035 un pôle de développement durable, résilient, attrayant, connecté aux villes environnantes et rayonnant dans le Grand Yaoundé.



Spécificité du pôle de Nkong-Nouma

- Le pôle de Nkong-Nouma situé dans la commune d'Okola, à environ 25 km de la Ville de Yaoundé, à la lisière de la voie de contournement de Yaoundé projetée T3, a une superficie de 368 ha, avec une population estimée à 2405 habitants.
- Son écosystème est riche en biodiversité, on y retrouve entre autre la forêt, la faune, la pierre, les cours etc.
- L'agriculture est l'activité principale des population, on y retrouve les petits commerces et l'exploitation forestière.
- Le réseau hydrologique du site est un atout important à préserver pour le développement de la localité, ainsi que le couvert végétal qui constituent des éléments de résilience écologique.
- Afin de limiter l'exode et maintenir les populations sur le site, il est nécessaire de développer des activités économiques.
- C'est ce qui sous-tend la vision de faire de Nkong-Nouma un pôle de développement durable.

I. Diagnostic du territoire et vision partagée

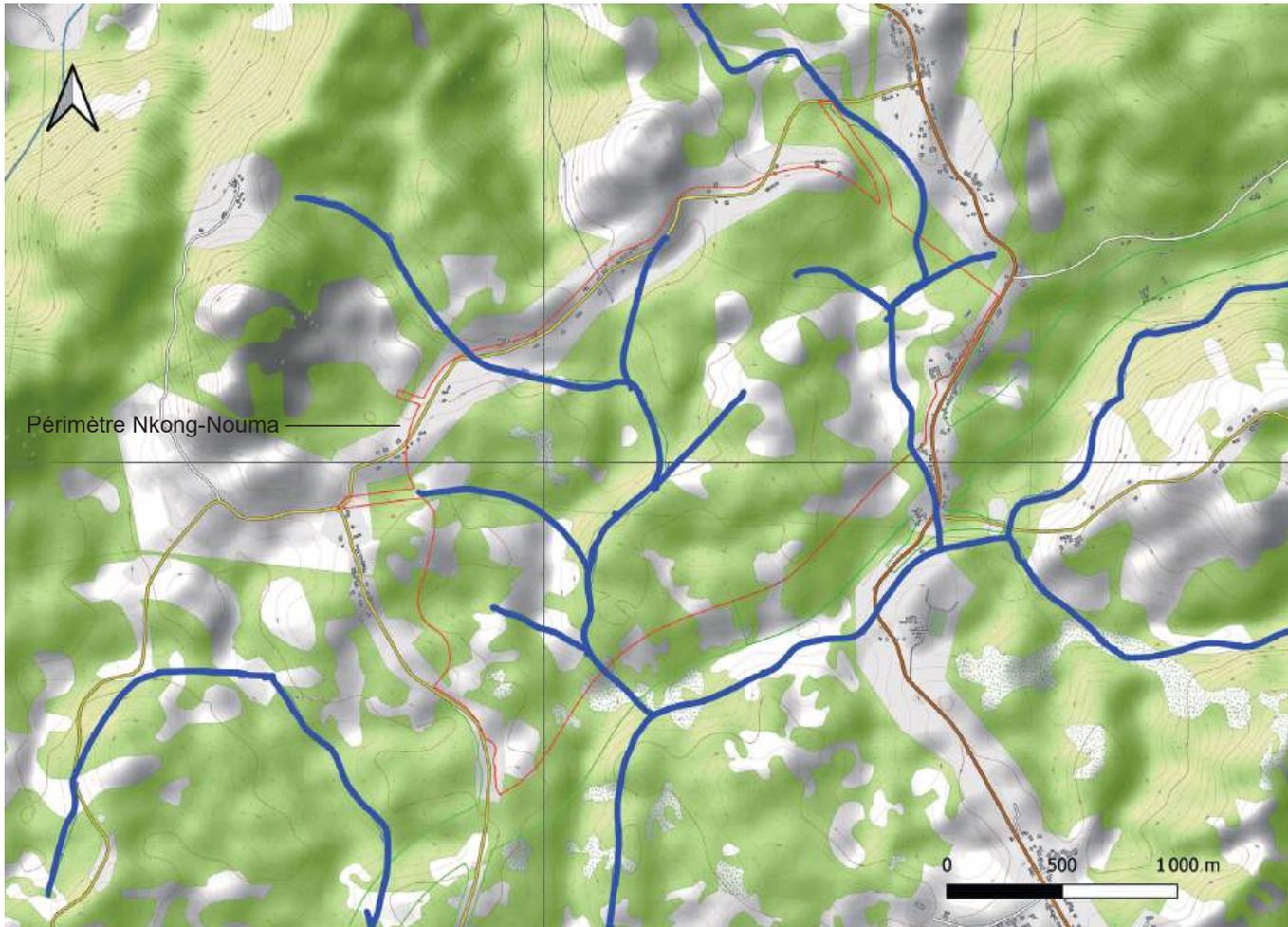
Valorisation des ressources locales



- **Hydrologiques:** le site de Nkong-Nouma est traversé par deux rivières à savoir Sagba et Yegue; On relève la présence de plusieurs cours affluents de la « Lekié »
- **Forêts particulières**
- **Montagnes rocheuses**
- **Une Population locale très dynamique:** multitude d'association et groupes d'agriculteurs et agricultrices

II. Vision commune et vision partagée

S'appuyer sur les caractéristiques naturelles du territoire



Relief

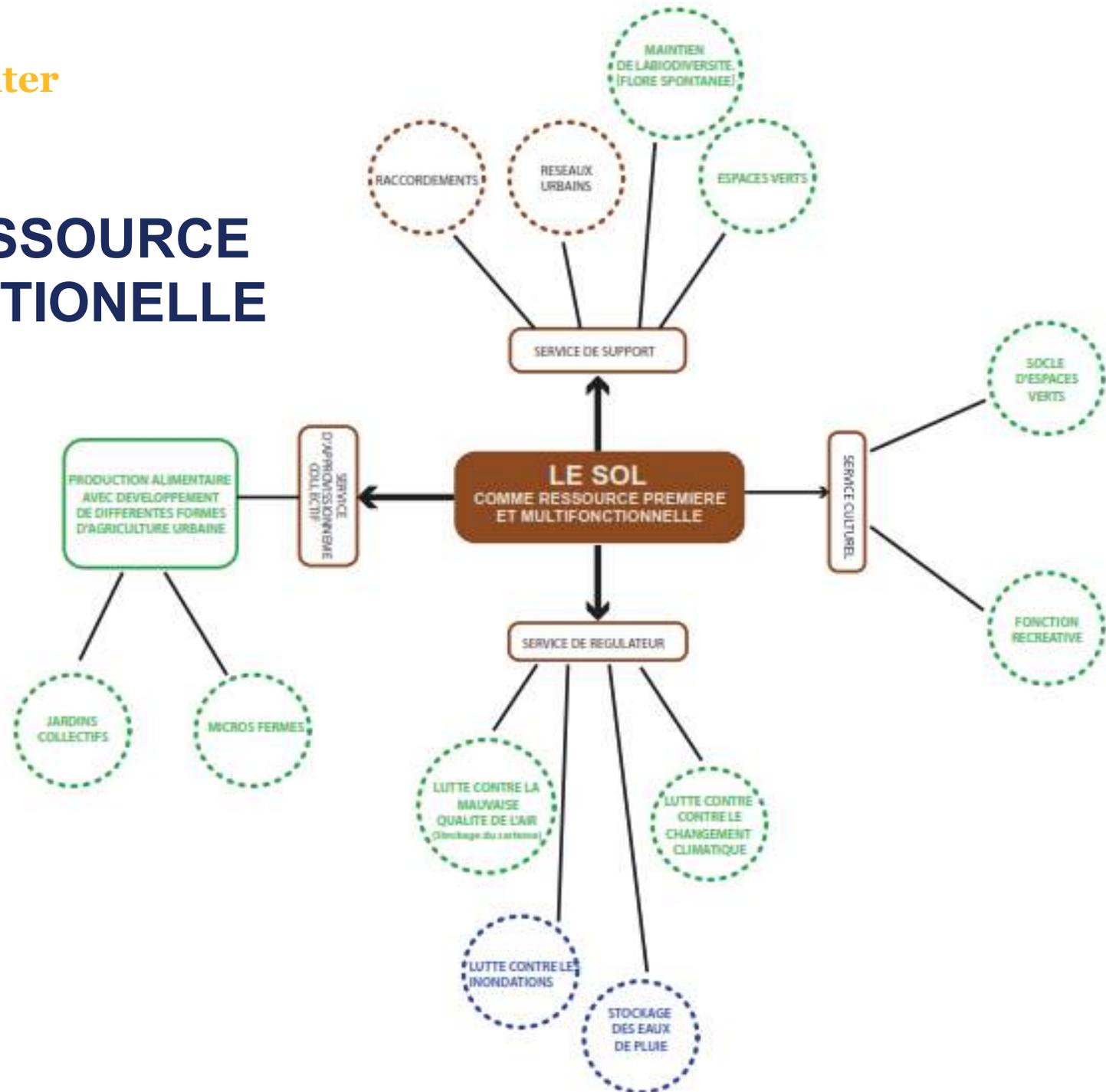
- Assez accidenté et varié par endroit (présence de plaines, de collines et de vallées) avec des pentes comprises entre 0 et 5%
- L'altitude moyenne tourne autour de 820 m.

SOLS

- Ferralitiques
- Hydromorphes

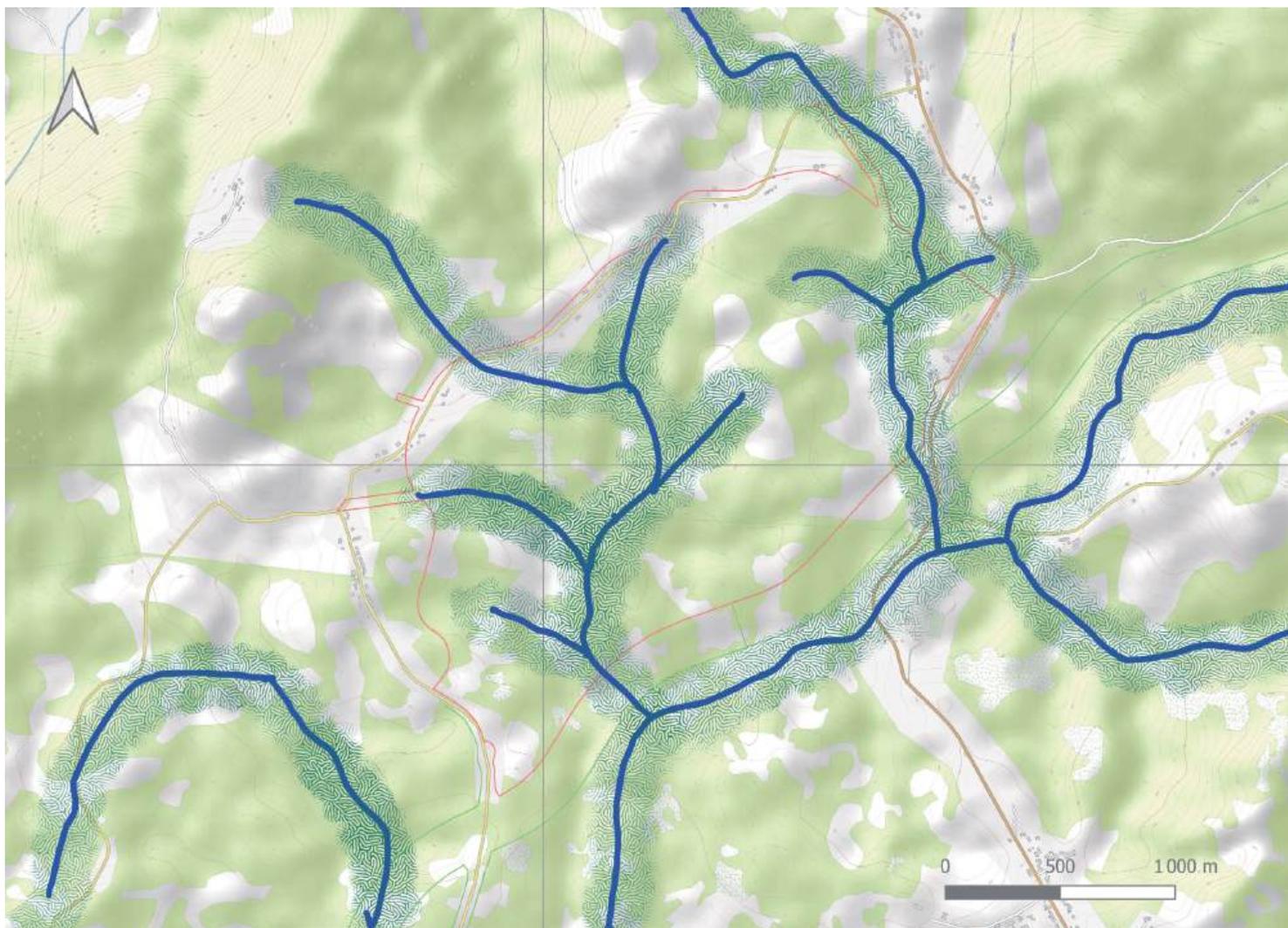
Equipe S'implanter

LE SOL COMME RESSOURCE MULTIFONCTIONNELLE



Equipe S'implanter

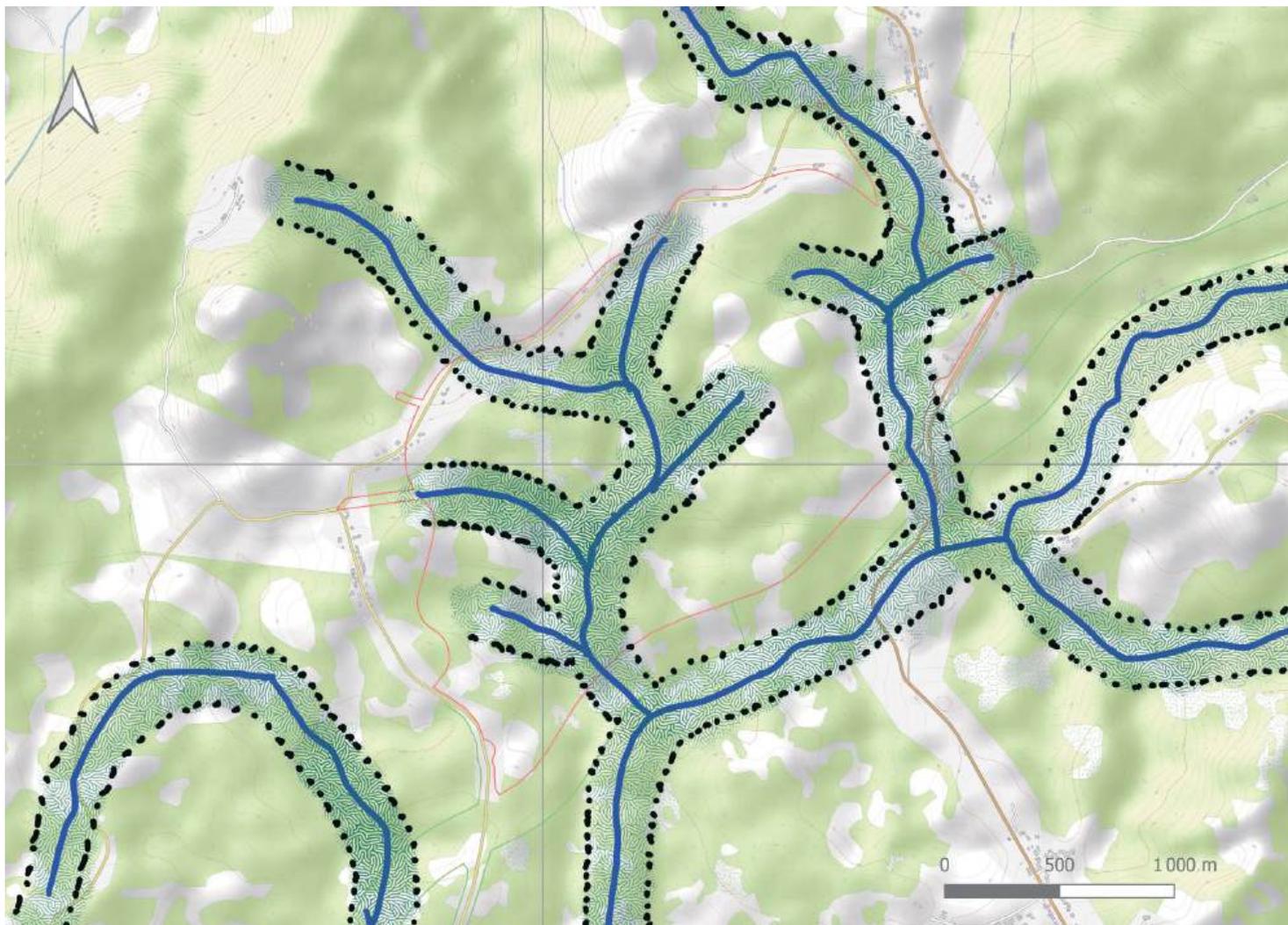
L'eau et le couvert végétal : création de corridors écologiques



Le couvert végétal le long du réseau hydrologique constitue une première barrière naturelle qui protège le réseau hydrographique des activités humaines. La conservation du couvert végétal le long des cours d'eau permettra également de préserver la faune sur cet espace. ce couvert végétal sera constitué des espèces existantes sur le site et de celles qui formeront le reboisement sur les parties non recouvertes. Pour protéger ce couvert végétal de l'implantation de l'homme, nous préconisons la construction des voies de circulation.

Equipe S'implanter

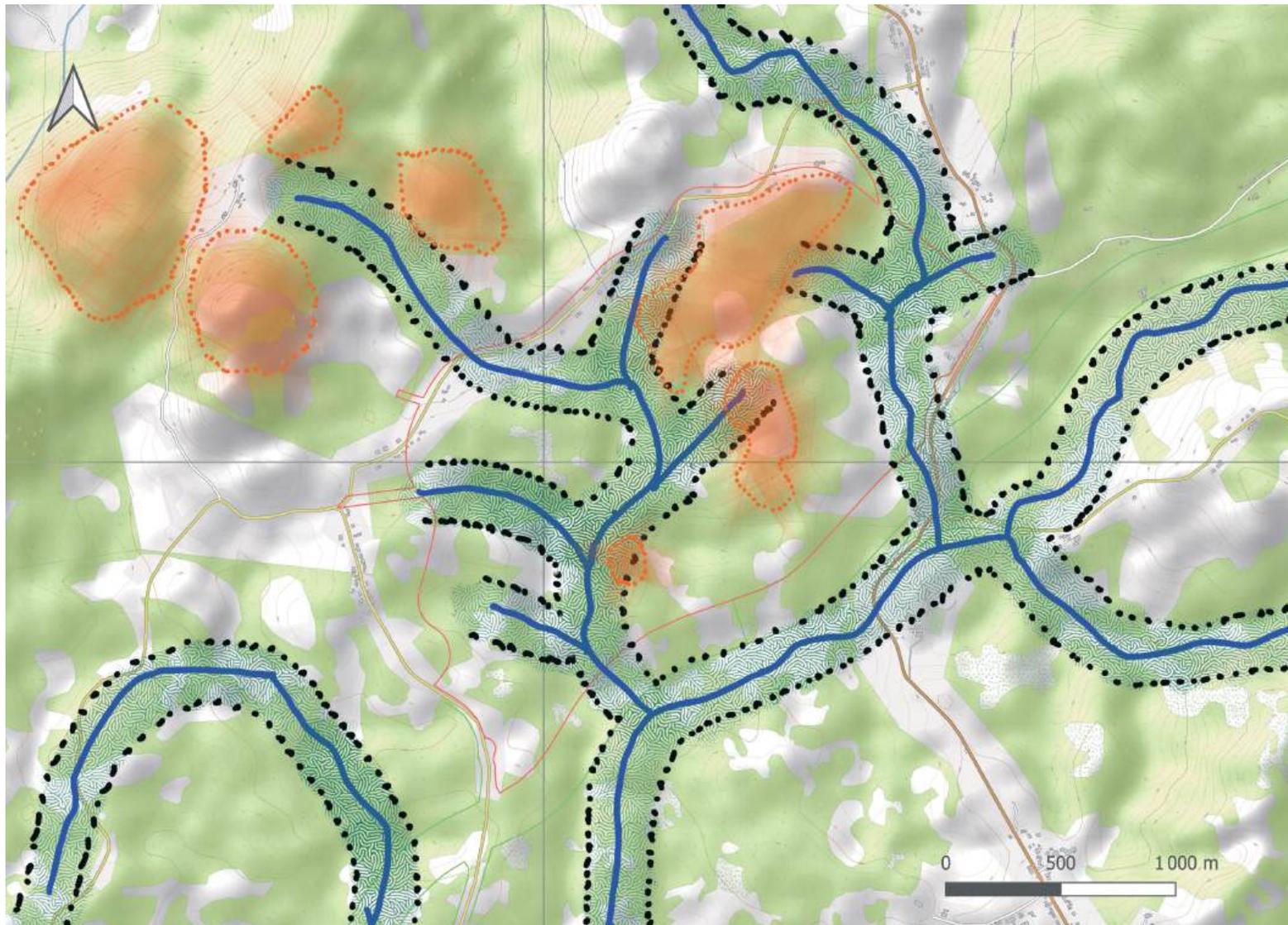
Traiter les limites des corridors écologiques



Après le réseau hydrologique et le couvert végétal, la trame initiale de la voirie sera construite, constituant ainsi la seconde barrière pour le réseau hydrologique et constituant un élément dissuasif pour les velléités d'installation des populations sur le couvert végétal.

Equipe S'implanter

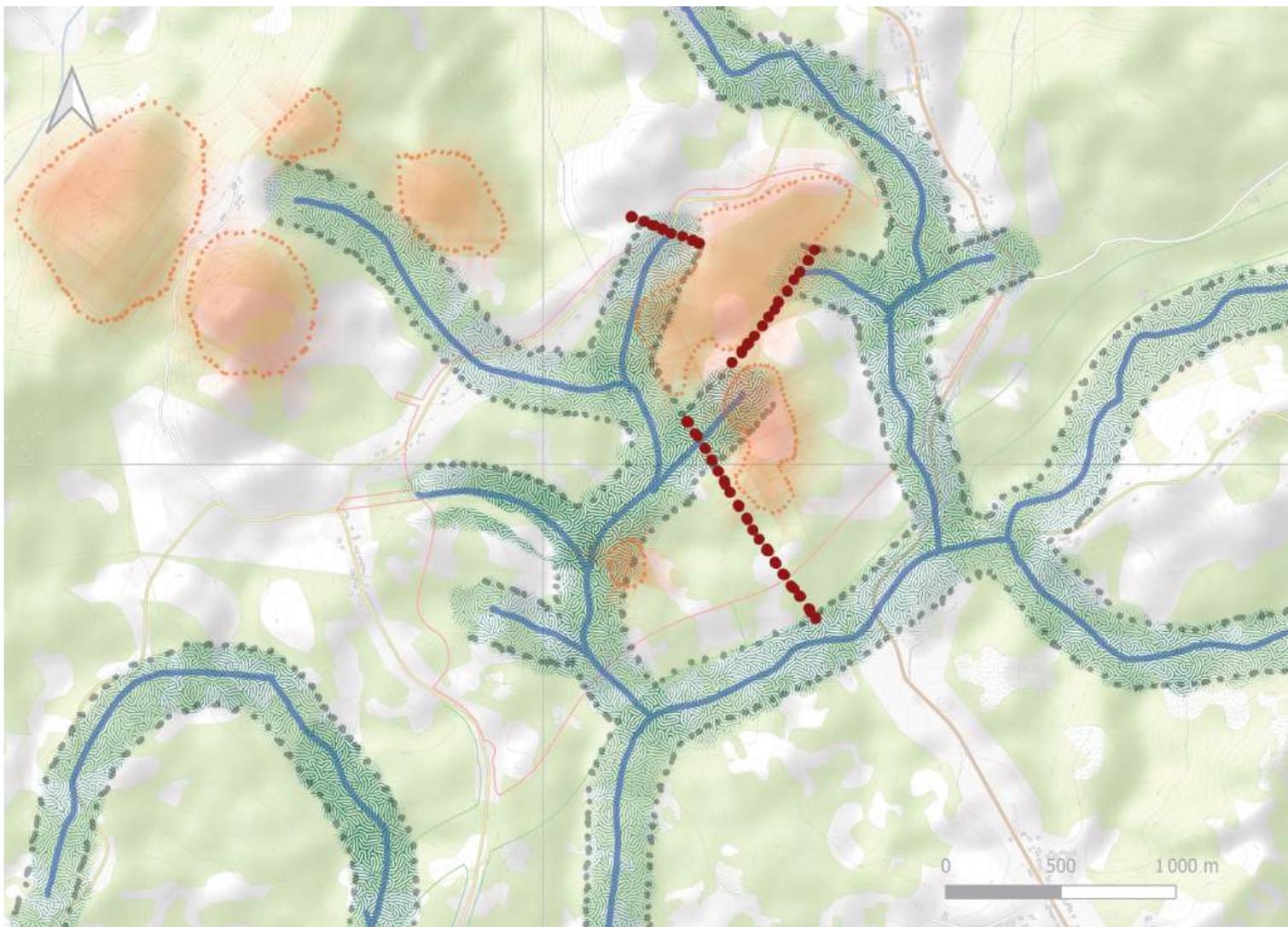
Éléments remarquables de biodiversité : le haut des collines



La préservation du couvert végétal sur les hauts reliefs se fera concomitamment au procès de préservation et de plantation de celui le long du réseau hydrologique. Au niveau des hauts reliefs, des aménagements paysagers seront réalisés autour du couvert végétal, il en sera de même pour celui le long du réseau hydrologique.

Equipe S'implanter

Connexion et franchissement : axes de circulations principales



Cette trame initiale sera complétée par des tracés viaires de raccordement qui permettront de traverser le site de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud. Le maillage du réseau viaire ainsi constitué, laisse transparaitre les parcelles sur lesquelles seront réparties les différents équipements projetés.

Equipe S'implanter

Proposition 1 : ECO-CONSTRUCTION

Logements, infrastructures et ouvrages d'art

Mise en oeuvre en approche HIMO



- ❑ **CONTEXTE:** Création de villes durables
- ❑ **OBJECTIF :** Offrir un cadre de vie naturel, sain ,décent , sécurisé et à moindre cout aux populations de NKONG-NOUMA
- ❑ **ENJEUX:** Valorisation des matériaux locaux et création d'emplois multiples

Types de logements: Plain pied sur 60 mètres carrés et duplex sur 80 mètres carrés par plancher,

Types de briques: Briques de terre stabilisés autobloquants de dimensions 30*15*10

Matériaux: La terre, les moellons, le bois, l'eau, le sable, la paille
Electricité garantie grâce à l'énergie solaire photovoltaïque produite

- Technologie combinant de façon optimale la main d'oeuvre et l'équipement léger,
- Valorisation les ressources locales
- Optimisation des opportunités de création d'emploi positif
- Lutte contre la pauvreté et contribution au développement durable,
- Renforcement de l'employabilité des jeunes
- Création d'emplois massifs et décents pour les populations riveraines
- Génération des revenus pour les catégories les plus démunies et marginalisées
- Contribution au développement des PME et des Bureaux d'études du secteur BTP
- Economies en devise
- Formation des travailleurs pendant les projets avec certification.

Equipe S'implanter

Proposition 2 : ECO-TOURISME

Logements Eco-touristiques



Éléments remarquables du site



- riche e biodiversité dominée par la faune et flore ainsi et des écosystèmes naturels (cours d'eau, pentes etc...).
- Objectif préservation de l'environnement (faune, flore et écosystèmes naturels), promouvoir le potentiel naturel
- Aménagements à effectuer:
 - ✓ Création d'Aires récréatives ;
 - ✓ Piscine pour la détente, la natation ;
 - ✓ Logements écologiques pour hébergement ;
 - ✓ Boukarou pour le divertissement détente;

Enjeux: Faire valoir les richesses locales, s'ouvrir aux populations extérieures, et participer à l'épanouissement des populations,

- riche e biodiversité dominée par la faune et flore ainsi et des écosystèmes naturels (cours d'eau, pentes etc...).
- Objectif :Valoriser la culture traditionnelle locale
- Valorisation de l'artisanat
- ✓ Valorisation de l'art culinaire local
- ✓ Promouvoir la randonnée

Enjeux: Promouvoir le savoir faire des populations locales, s'ouvrir aux populations extérieures création d'emplois

Equipe S'implanter

Proposition 3 : Infrastructure de traitement et de valorisation des déchets

Traitement



Le traitement des déchets consiste en:

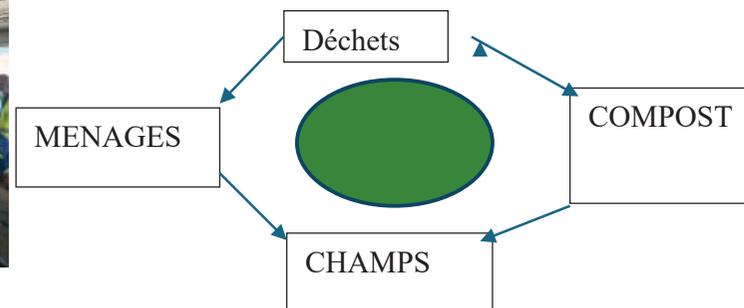
-tri et a transformation des différents produits issues des déchets municipaux,

Les produits organiques servent à produire du compost, du biogaz, de la protéine animale...

Les déchets plastique servent à la construction, la production des objets d'art,

Pour traiter les déchets en compost, la commune doit disposer d'une unité de traitement mécanique ou automatisée. Pour que l'unité mécanisée de traitement des déchets soit rentable, elle doit traiter 30 000Tones de déchets par mois.

Valorisation



La valorisation des déchets consiste à créer de a valeur avec les produits issues de déchets.

Ainsi, l'utilisation du compost en lieu et place des engrais permet aux agriculteurs faire des économies. La fabrication des meubles avec des roues usés de véhicules procure des revenus aux artisans.

Les bouteilles de vin vide sont nettoyées et revendues aux producteur de vins locaux

Le papier et es carton servent à la production du papier de toilette

Les vêtements non utilisés sont vendus aux fripiers

Equipe S'implanter

Proposition 3 : Infrastructure de traitement et de valorisation des déchets

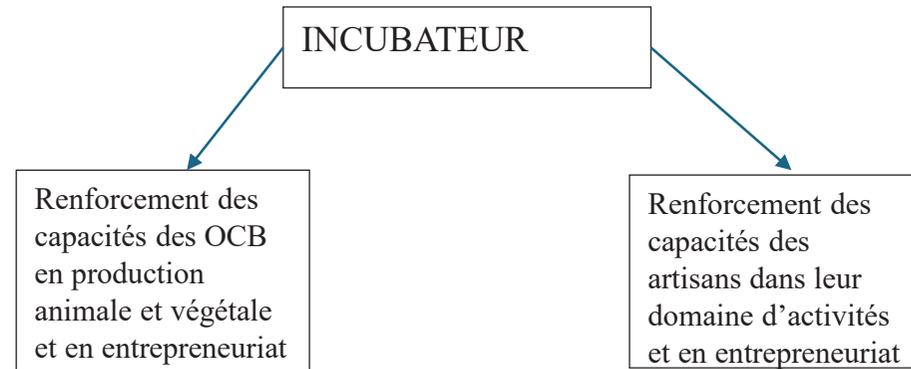


Les habitants qui résideront dans les logements densifiés en hauteur à produiront des eaux usées et des boues de vidange. Nous projetons la construction d'une station d'épuration qui traitera les eaux usées suivant le principe de fonctionnement décrit dans le schéma ci-dessus. Les boues de vidange quant à elle seront collectées dans les fosses par des camions de vidange, transportées vers la STBV (Station de Traitement des Boues de Vidange) de Yaoundé, où elles seront traitées en fraction liquide et solide. Au terme du traitement, l'effluent épuré, sera renvoyé vers la Mefou. Pour le reste du site, l'assainissement autonome sera appliqué dans chaque parcelle à travers les fosses septiques et les puisards.

Les risques liés à une mauvaise gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques sont très peu connus. C'est ainsi qu'il y a une tendance à mélanger ce type de déchets avec les ordures ménagères. Ce qui est une pratique extrêmement dangereuse car les D3E contiennent des substances toxiques qui affectent la santé publique (le cadmium : toxique pour les reins et le foie, peut aussi causer des cancers, le mercure : neurotoxique, peut affecter le développement du cerveau et du système nerveux, etc) et polluent l'environnement (plastiques bromés qui s'accumulent et polluent l'air lorsqu'ils sont brûlés; lithium : peut être inflammable et explosif, pollue l'eau et le sol). Pour y remédier, il est nécessaire de créer un centre de traitement et de valorisation des D3E. Il est question d'appliquer le principe de l'économie circulaire qui est un modèle de production et de consommation qui repose sur l'optimisation des ressources, la prolongation de la durée de vie des produits, et le recyclage.

Equipe S'implanter

Proposition 4 : Création d'un incubateur des entreprises



CONTRIBUTION DE L'INCUBATEUR

L'accompagnement des agriculteurs et artisans vise à renforcer les capacités des Organisations à Base Communautaire (OCB) qui œuvrent dans le domaine agricole et l'artisan. Ainsi, les OCB bénéficieront de:

- Hébergement de leur structure ;
- Aide au développement; l'aide à la formalisation de leur organisation, bénéficier de l'accompagnement des coachs , tuteurs et des mentors, bénéficier du réseaux des acteurs.
- assure la viabilité du projet des OCB;
- développent plus rapide de l'OBC:
 - Trouver des partenaires et des investisseurs;
 - Bénéficier d'un cadre de travail viable;
 - Évoluer au quotidien avec d'autres entrepreneur
 - Apprendre des autres entreprises;
 - Aide à l'élaboration des business plans .

IMPACT DES ACTIVITIVITES DES INCUBATEURS

Les OCB formées dans l'incubateur interviendront dans le Pool de développement de NKONG-NOUMA en offrant leurs produits et services. Elles devront produire et mettre à la disposition du pool de développement les matériaux locaux de production, des ouvriers qualifiés pour exercer des activités en lien avec les métiers urbains. Cette offre devra s'étendre dans la commune et les villes environnantes.

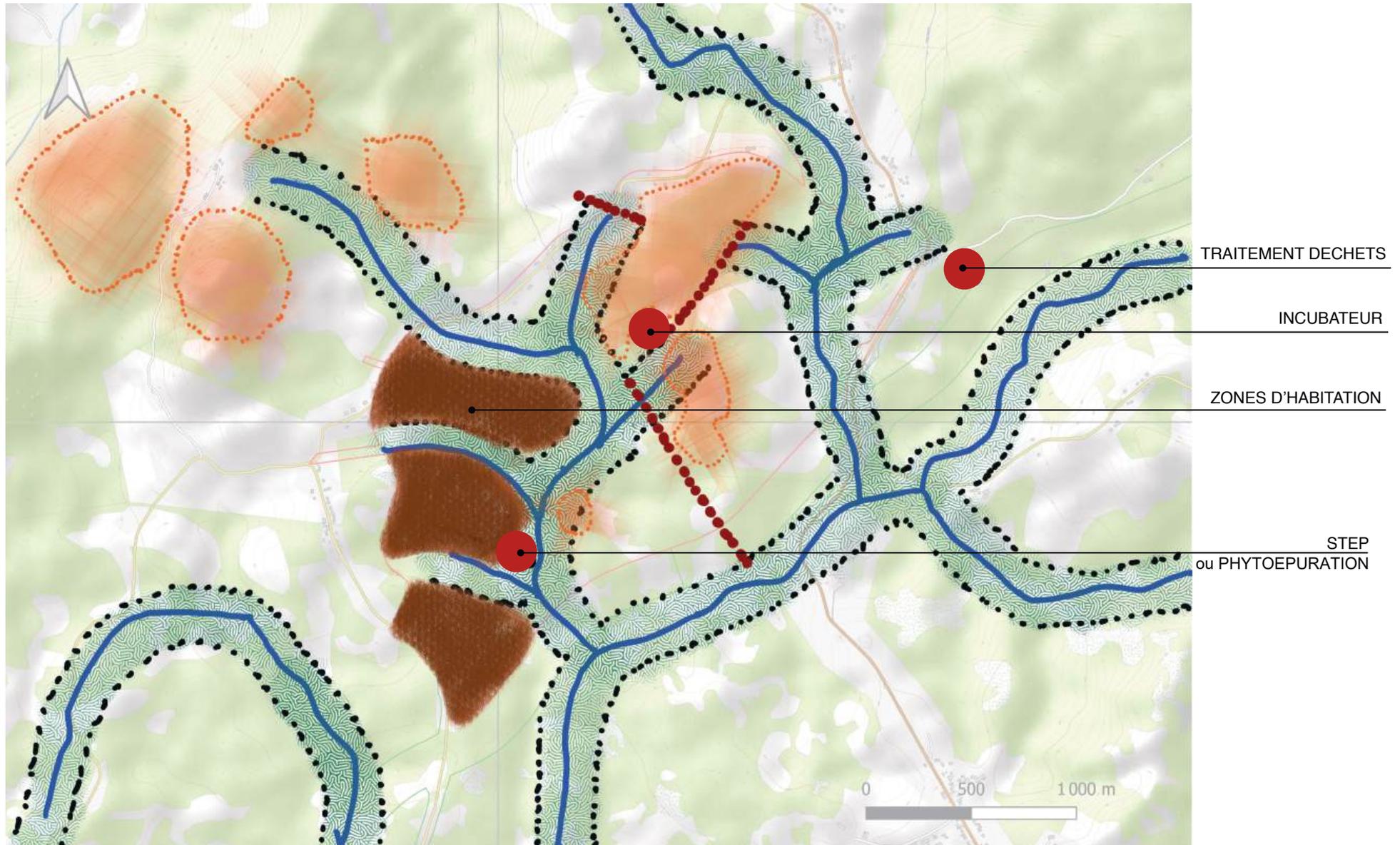
Les produits agricoles auront un marché local d'écoulement éliminant ainsi les couts de la logistique à déployer pour vendre les produits dans les grandes villes. L'impact va être également l'amélioration du rendement de l'organisation, le recrutement des employés du à l'accroissement des activités . Ce recrutement va contribuer à lutter contre le chômage.

Pour la Mairie, les entreprises incubées vont payer les impôts , taxes et redevances ,ce qui va accroitre ses recettes

Pour la CNPS l'assiette des assujettis va s'élargir

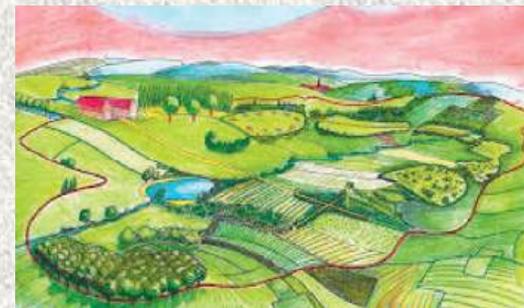
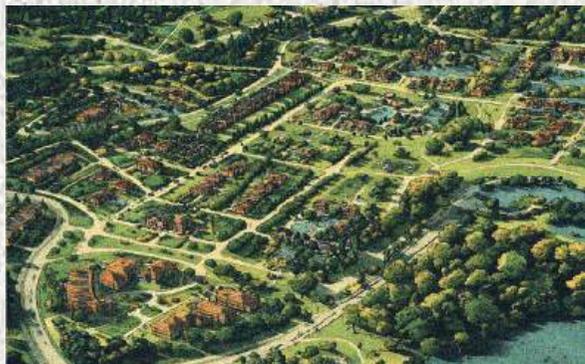
Equipe S'implanter

Propositions localisées



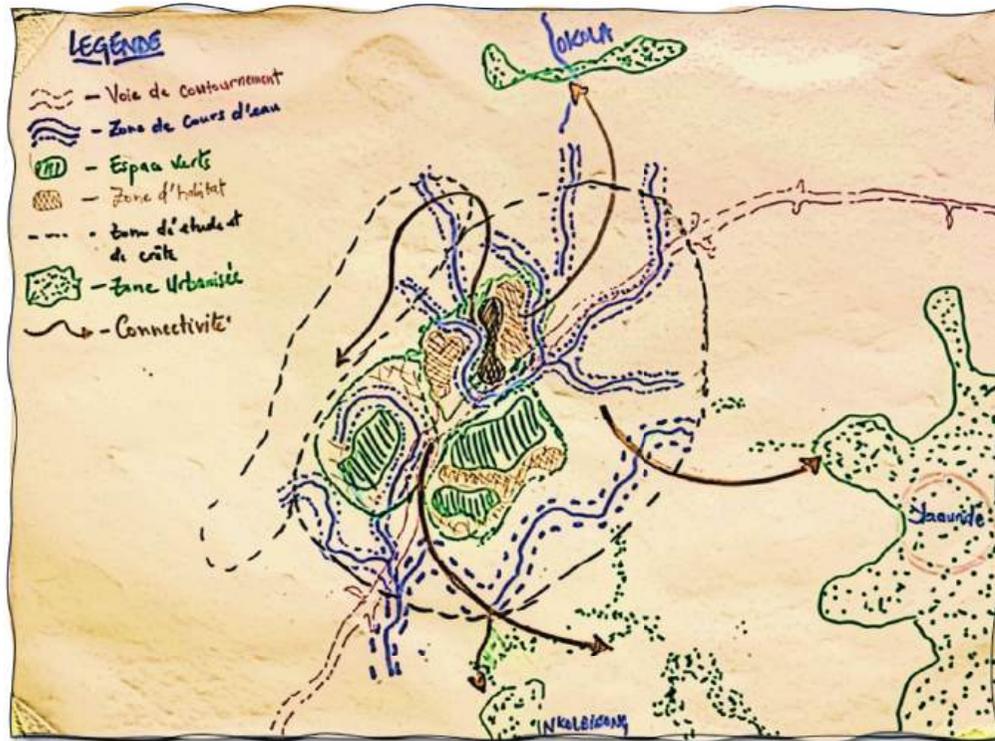
Equipe connecter

Entre ruralité et développement: connecter le site à la vision

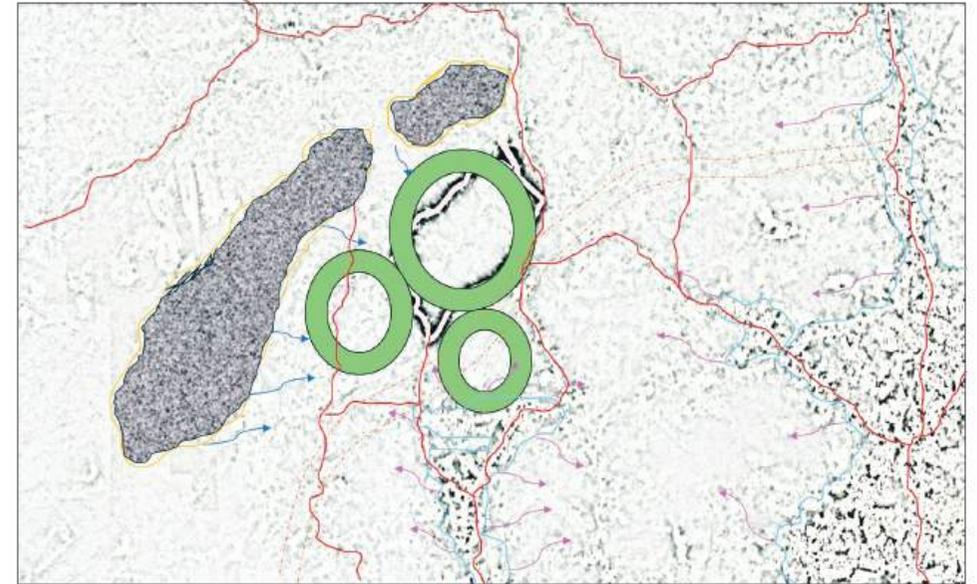


Equipe connecter

Accessibilité et élargissement du pôle



Suite au diagnostic établi en lien avec le positionnement avec la voie de contournement très prépondérante sur le site, nous nous sommes permis sans vision stratégique globale de réinterroger la pertinence de la zone d'étude par rapport à cette voie.



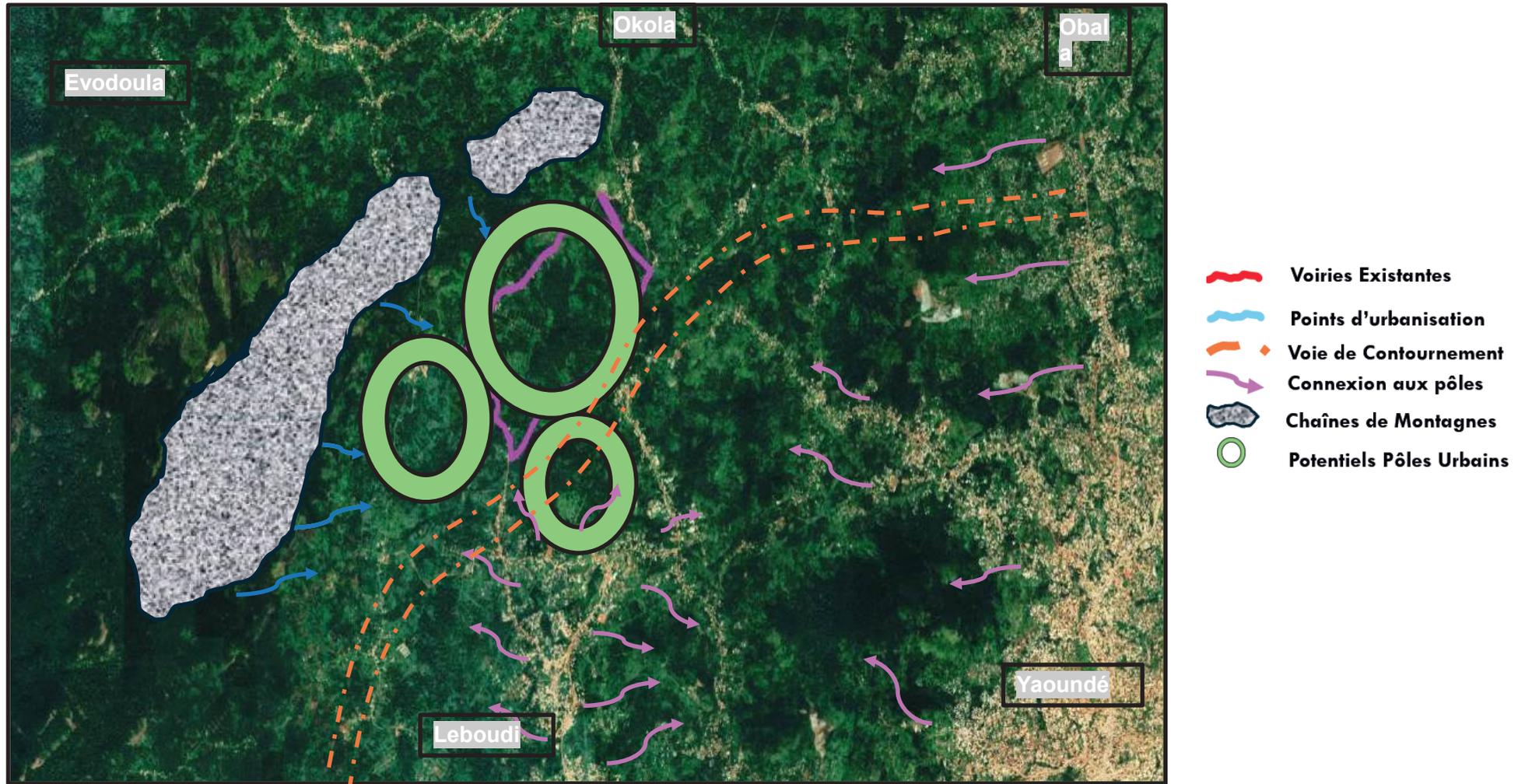
Ce travail nous a conduit à la définition d'un espace plus vaste, certes mais plus cohérent dans une logique d'intégration globale et dans un environnement sujet à plusieurs orientations.

En plus du périmètre, nous avons également questionné les zones d'influences directes et éloignées identifiées au niveau des pôles d'urbanisation et de penser à créer un réel lien, une communication active qui rendra attractif notre site.

N'oublions pas qu'OKOLA se trouve si peu urbanisé mais à la fois à moins de 30Km de la capitale camerounaise Yaoundé, pourquoi? Par manque d'accessibilité ou du fait d'une accessibilité contraignante et peu rentable.

Equipe connecter

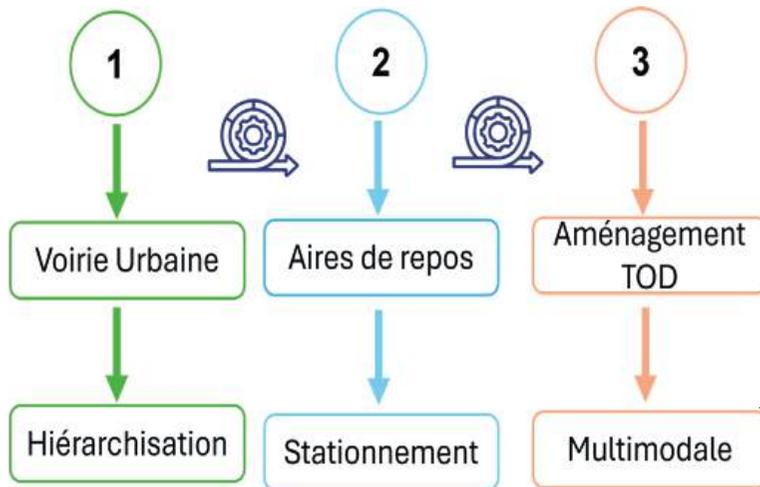
principe de catégorisation des opérations



Un diagnostic de la zone d'étude ressort certaines contraintes mais aussi des atouts non négligeables sur lesquels peuvent s'asseoir le développement du nouveau pôle urbain de Nkong-Nouma. Il permet également en terme de projection de réinterroger les enjeux, la vision, la nature des aménagements et la prise en compte des besoins.

Equipe connecter

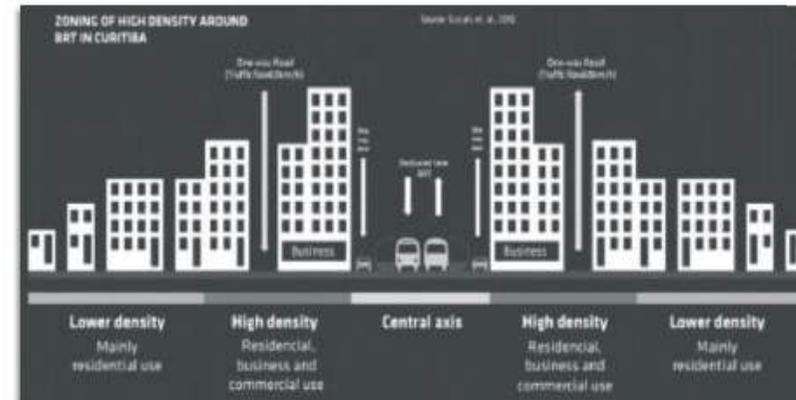
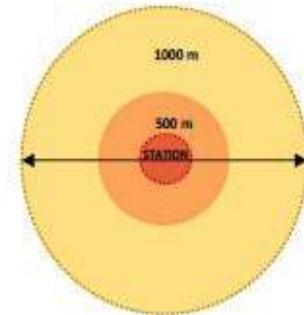
Proposition 1 : Un aménagement basé sur l'impact de la connectivité



Le diagnostic du site d'étude établi nous pousse à compléter un schéma de voirie existant mais incomplet qui parfois (voie de contournement) apparaît comme une contrainte à pallier par des mécanismes innovants et structurants créant un ensemble interconnecté.

Principe d'aménagement TOD

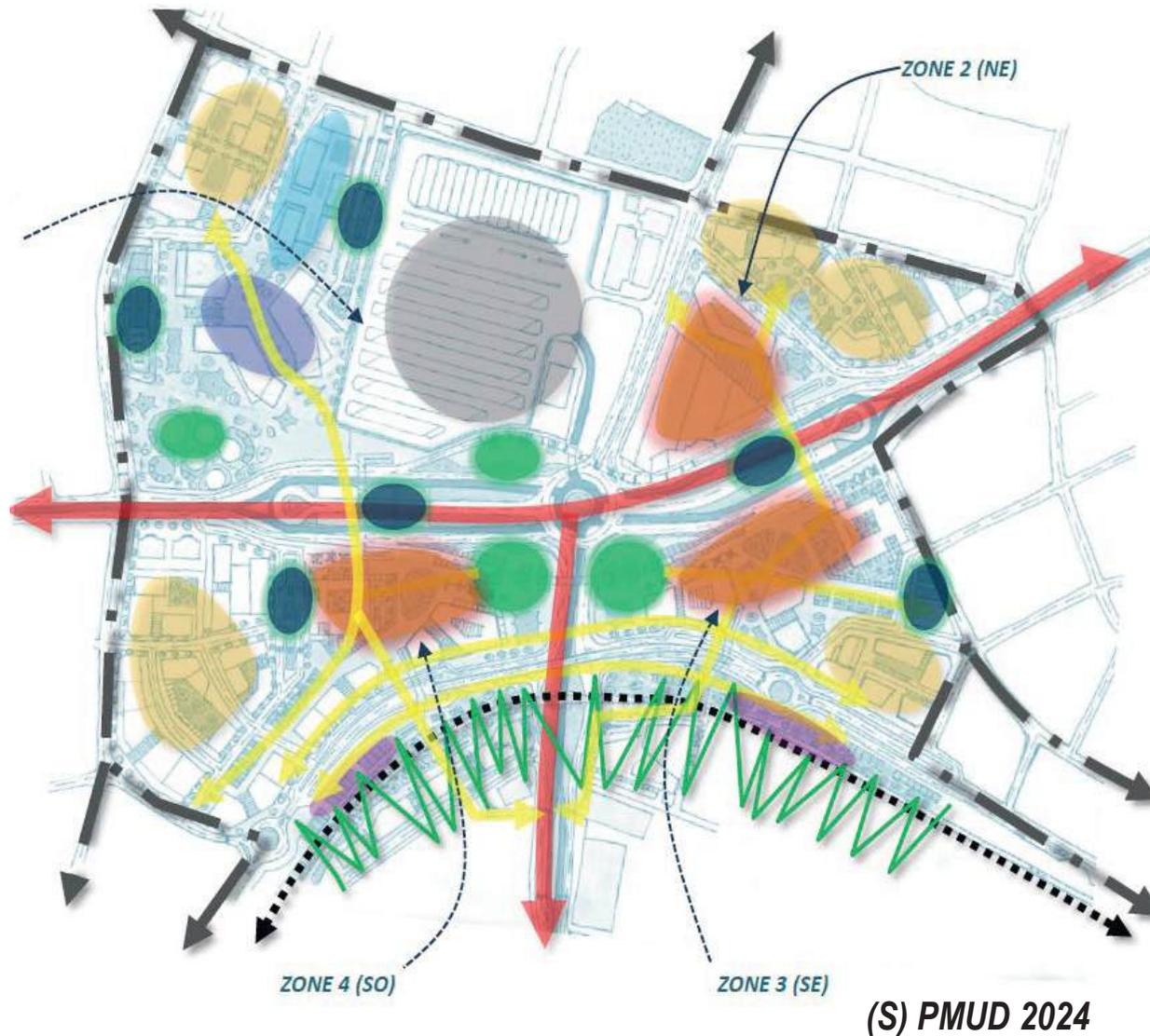
- Un développement dense et mixte au niveau des noyaux des stations (200 m)
- Un développement mixte à dominante résidentielle, de moyenne à faible densité au niveau des zones des stations (500 m)
- Un développement limité dans la zone d'influence des stations (1000 m)



(S) PMUD 2023

Equipe connecter

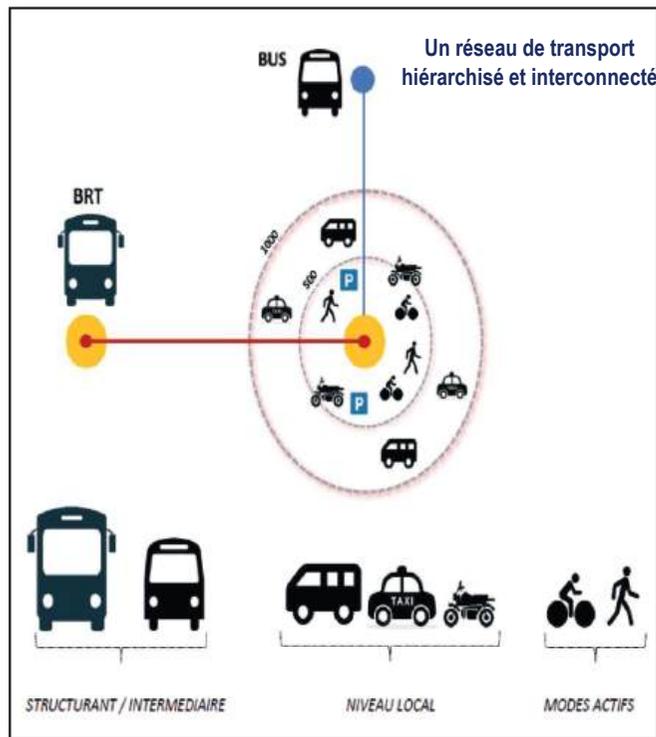
Proposition 1 : Un aménagement basé sur l'impact de la connectivité



Sur la base de ce besoin, **une organisation spatiale de proximité** mais aussi à une échelle d'influence plus grande est proposée intégrant plusieurs modes interconnectés (transports en communs, véhicule particulière modes actifs) « **multimodalité** ».

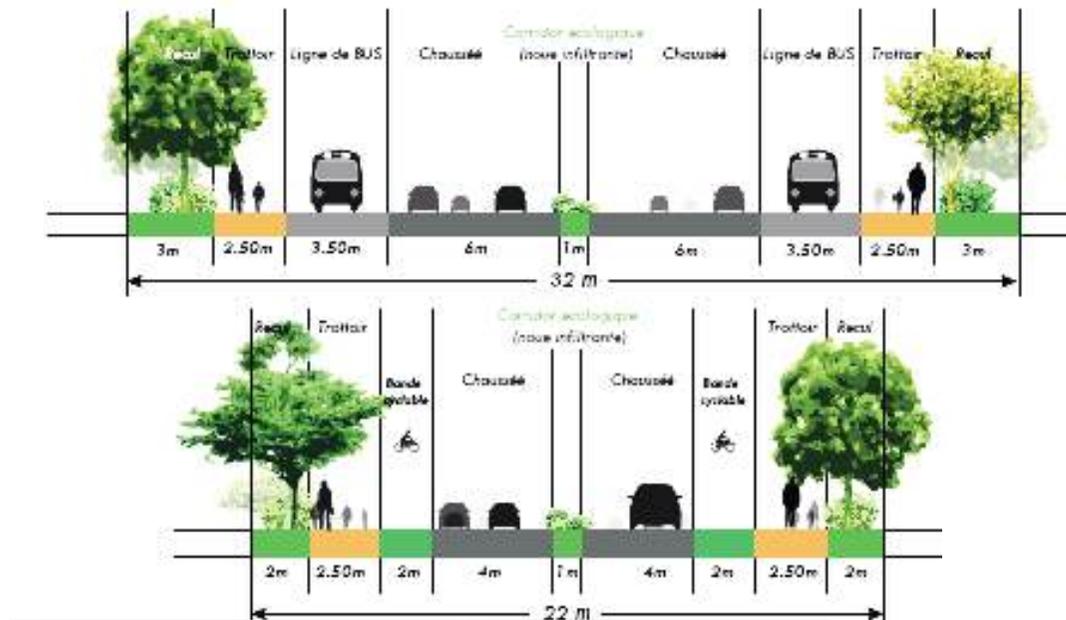
Equipe connecter

Proposition 1 : Un aménagement basé sur l'impact de la connectivité



L'idée est de disposer d'un système de transports efficace et efficient avec des lignes de transports en commun intercommunales mais aussi intermédiaires.

Des aménagements spécifiques type dépose minute ou zone de captage pourront être prévus dans les PEM pour assurer l'échange avec les niveaux inférieurs de transport, des lignes pour la voitures particulières et pour les autres modes actifs et mêmes des couloirs de parcours le long des chaînes de montages.



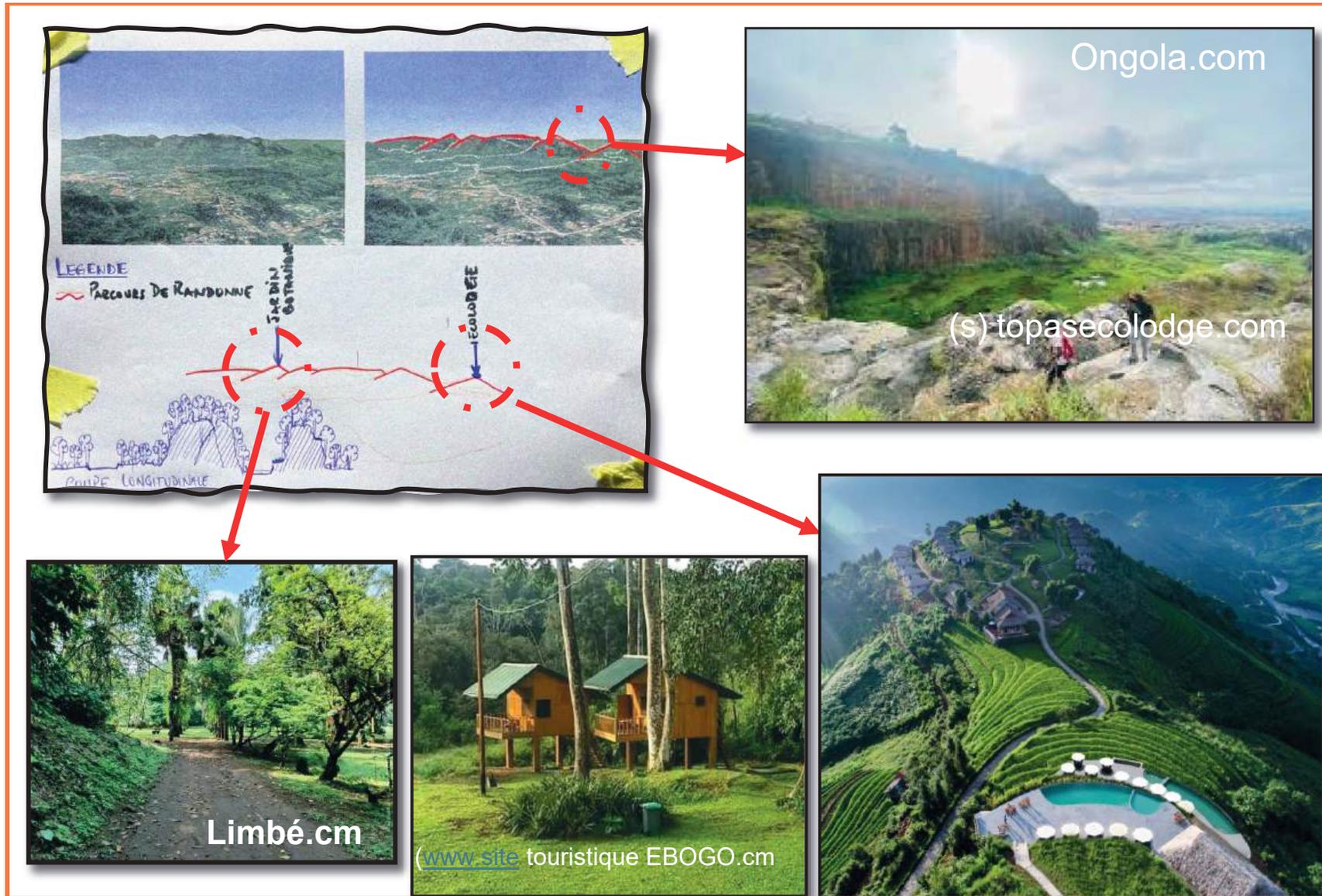
Tant sur l'aménagement des abords de la pénétrante que des abords de certains cours d'eau, le schéma de principe demeure celui de prioriser de grands espaces ouverts naturels limitant au plus des revêtements gris et créant au besoin (voie de contournement des barrières naturelles).



De plus, les grands espaces piétons de sociabilisations pourront être aménagés dans une logique d'espaces ouverts servant également pour des manifestations publiques à caractères symboliques tel qu'existants déjà dans la zone afin de préserver ce bout de culture.

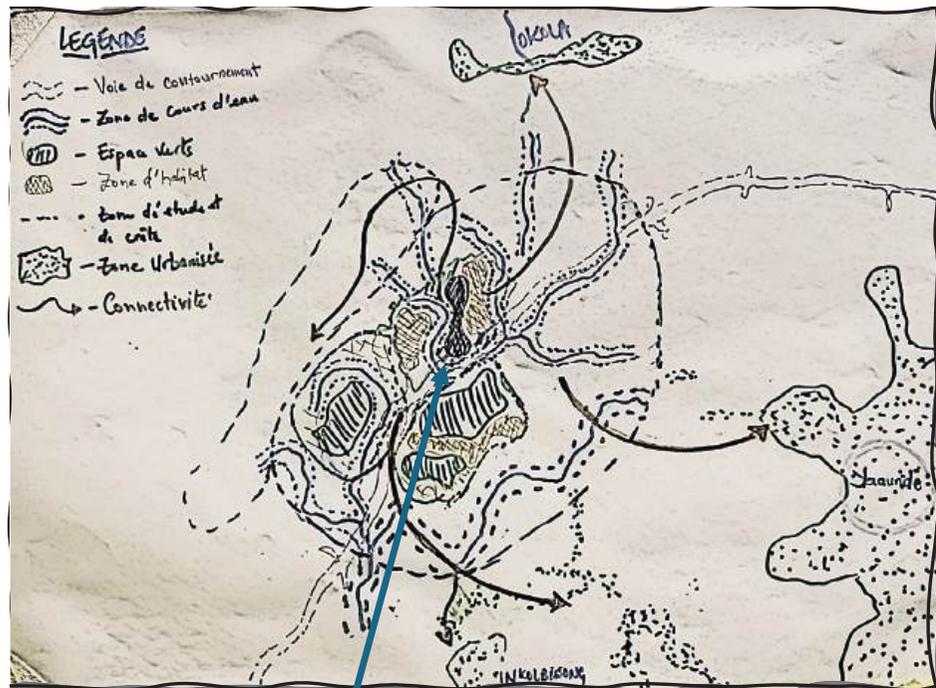
Equipe connecter

Proposition 2 : meilleur assainissement et gestion des risques

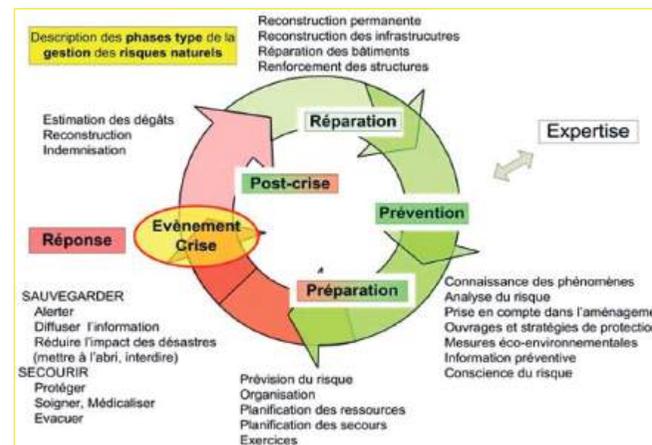


Equipe connecter

Proposition 2 : meilleur assainissement et gestion des risques



Évaluer et gérer les risques liés aux catastrophes naturelles comme les glissements de terrain ou les inondations, en planifiant des infrastructures résilientes.



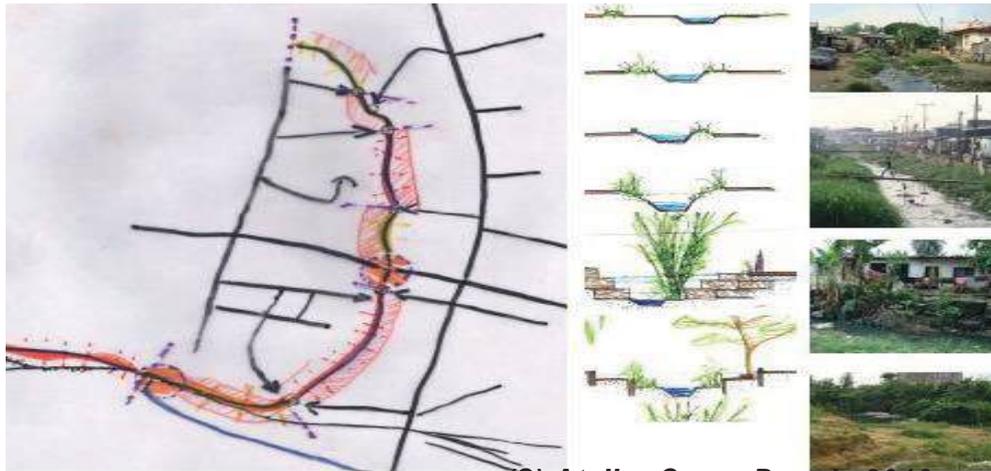
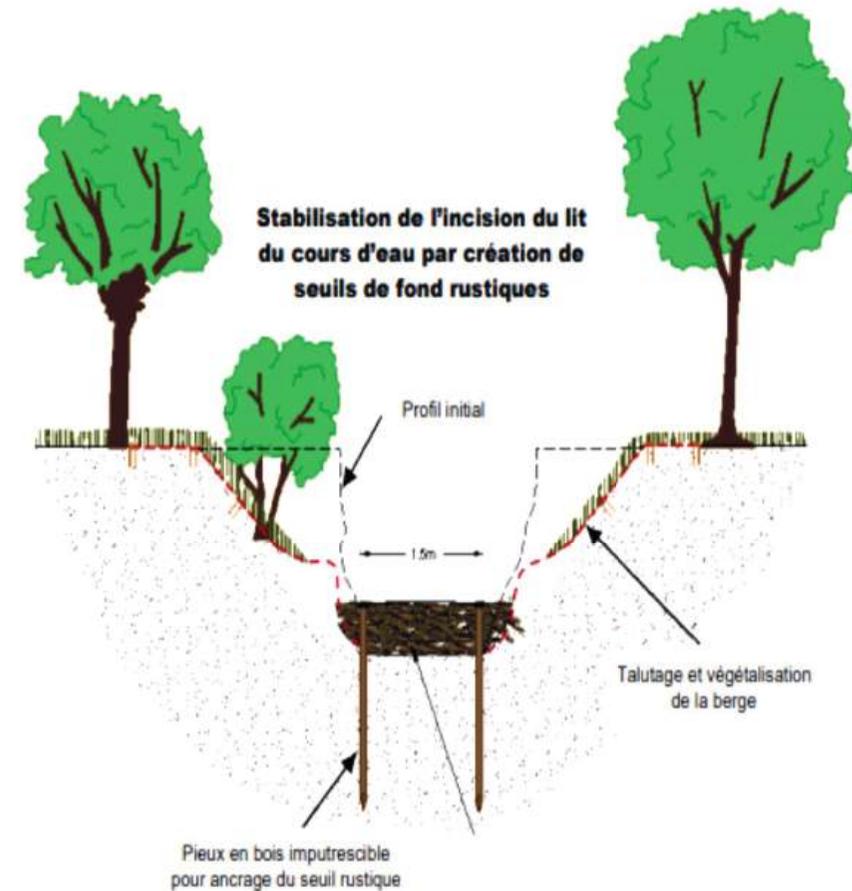
(S) Internet 2024

La question environnementale est au cœur de la fabrique urbaine. Pour le pôle de Nkong-Nouma, il serait préférable d'avoir un plan climat, un plan d'assainissement. Notre gestion de l'environnement repose sur trois visions

Equipe connecter

Proposition 2 : meilleur assainissement et gestion des risques

L'aménagement doit prendre en compte la gestion des ressources en eau, notamment la qualité de l'eau et la prévention des inondations. Cela inclut la création de zones de rétention et de systèmes de drainage durables.



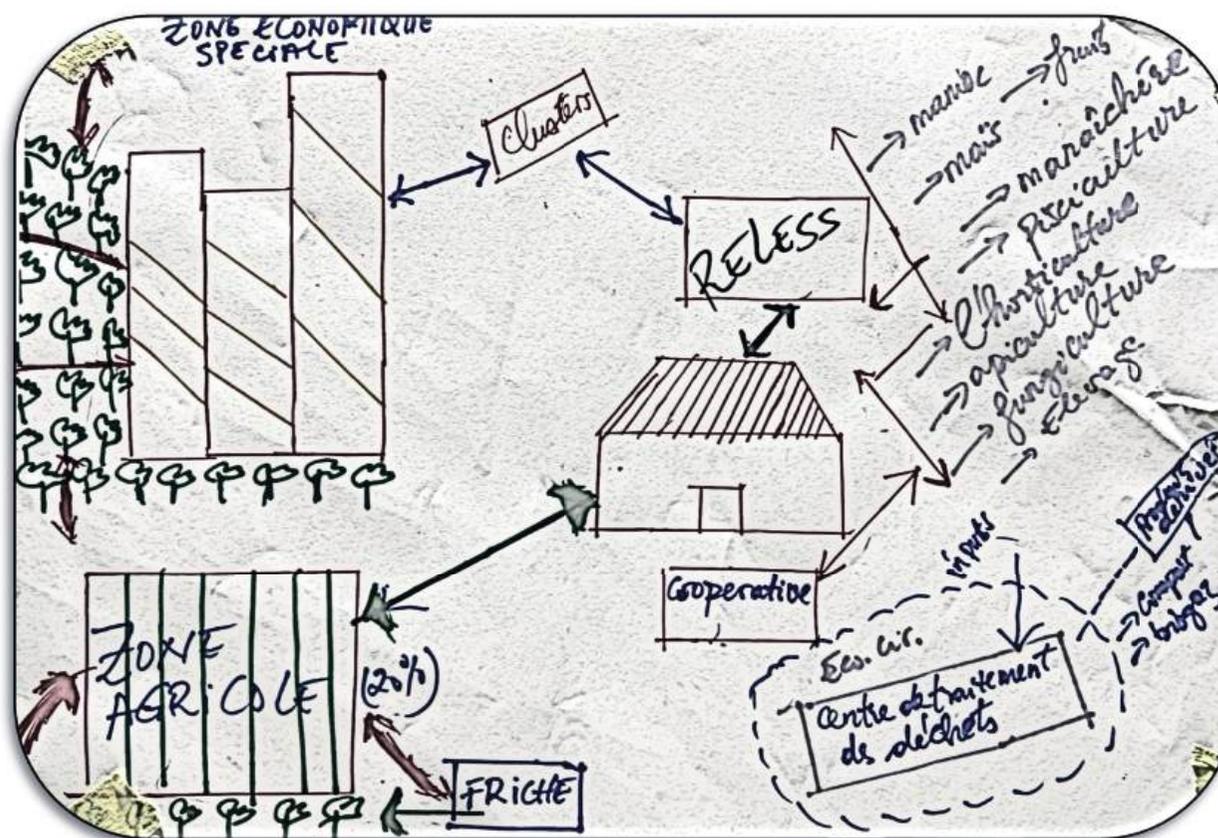
(S) Atelier Cergy Douala 2016

Equipe connecter

Proposition 3 : développement des économies

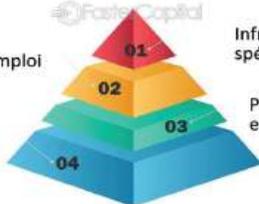
Les zones économiques spéciales (ZES) sont devenues des outils puissants pour promouvoir la croissance économique et le développement dans de nombreux pays du monde. Ces zones se situent près des principaux centres de transport, offrent une gamme d'incitations et d'avantages pour attirer des investissements nationaux et étrangers. D'un point de vue économique, les **ZES** sont conçues pour améliorer la compétitivité en fournissant un écosystème propice aux entreprises pour prospérer. Une zone économique est un espace constitué d'une ou de plusieurs aires géographiques viabilisées, aménagées et dotées d'infrastructures, en vue de permettre aux entités qui y sont installées de produire des biens et des services dans les conditions optimales. Elle vise à concentrer, sur une ou plusieurs aires données, des activités ou des acteurs engagés dans des projets de développement économique et social. Une zone économique peut notamment comprendre des entreprises industrielles, des entreprises agricoles, des entreprises de services, des pépinières ou des incubateurs d'entreprises, des pôles scientifiques et technologiques, des technopoles et/ou des agropoles.

Les zones économiques spéciales (ZES)



Fast Capital

Génération de l'emploi

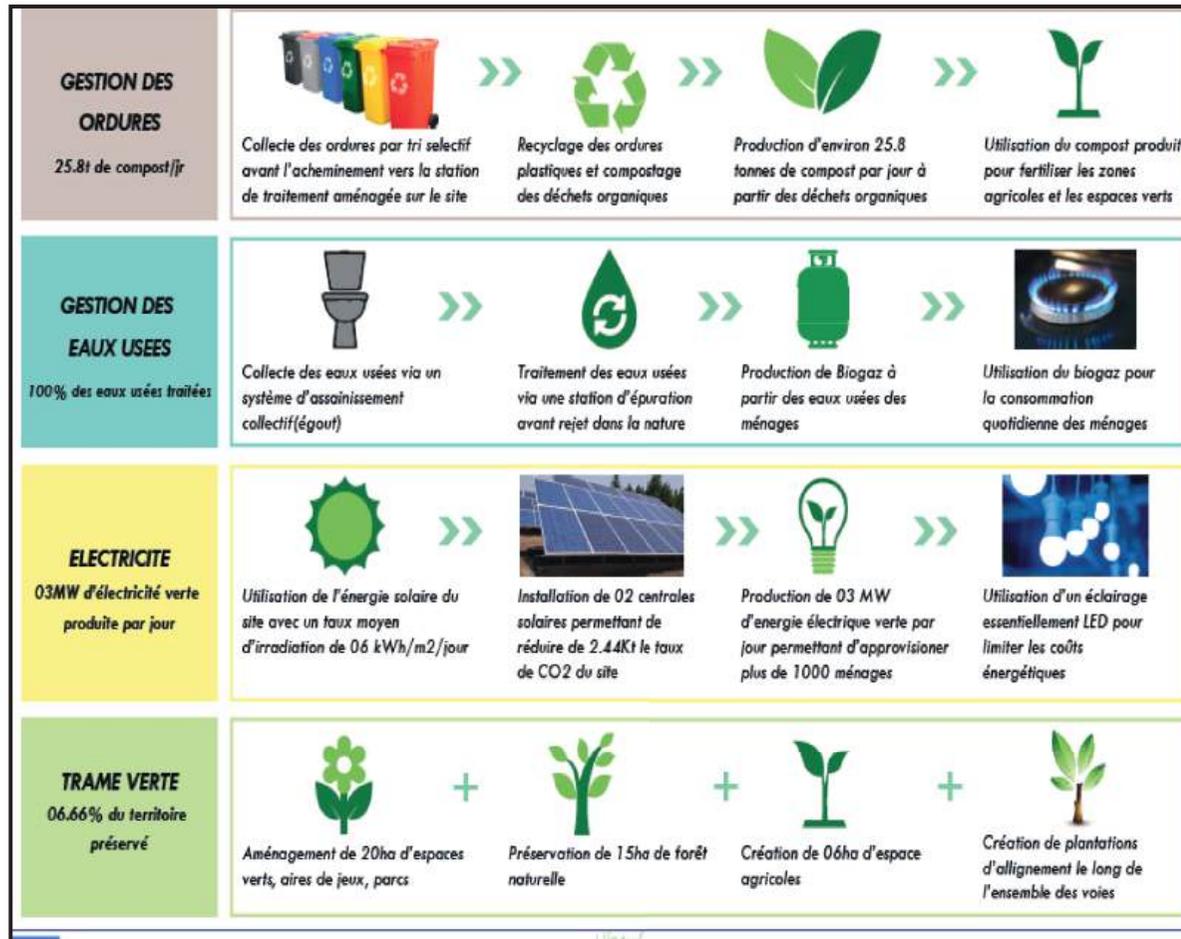


Infrastructure spécialisée

Promotion des exportations

Clusters et réseautage

Proposition 3 : développement des économies



L'économie circulaire est un modèle économique qui vise à minimiser le gaspillage et à maximiser l'utilisation des ressources. Contrairement à l'économie linéaire, qui suit le schéma "extraire, produire, consommer, jeter", l'économie circulaire promeut la durabilité en réutilisant, réparant, rénovant et recyclant les matériaux et produits. Elle vise à créer un système économique plus résilient, durable et respectueux de l'environnement, tout en préservant les ressources pour les générations futures.

(S) Internet 2024

Equipe Habiter

Vision programmatique

POLE URBAIN DE NKONG-NOUMA	Thématiques	Enjeux d'aménagement
	Logement	Production des logements
	Energie	Promotion de l'énergie renouvelable
	Economie locale	Promotion d'une Agriculture et élevage piscicole améliorée, moderne et urbaine, Promotion de l'élevage de poisson Centre de stockage, distribution et de logistique des produits agricoles
	Voirie et réseaux techniques urbains	Voirie et Accessibilité
	Equipement socio collectifs	Alimentation en eau potable Programmation d'équipements collectifs
	Patrimoine	Intégration des Zones de Conservation du patrimoine ancestral (mausolée ancestral et équipement culturel) Intégration des Zones sensibles à préserver
	Environnement et gestion des ressources naturelles	Préservation et valorisation des sites écotouristiques et espaces naturel à fort potentiel paysager
	Déchets et assainissement	Unité intégrée de Valorisation des déchets Assainissement liquide



- La maîtrise du foncier et l'orientation des extensions et de l'occupation spatiale
- La préservation et la valorisation du caractère touristique et paysager du site de Nkong-Nouma
- Le développement d'un centre de stockage, de distribution et de logistique des produits agricoles issus du Technopole industriel et agricole de Nkoteng
- LA PRODUCTION DE LOGEMENT

Equipe Habiter

Développement de l'éco-tourisme

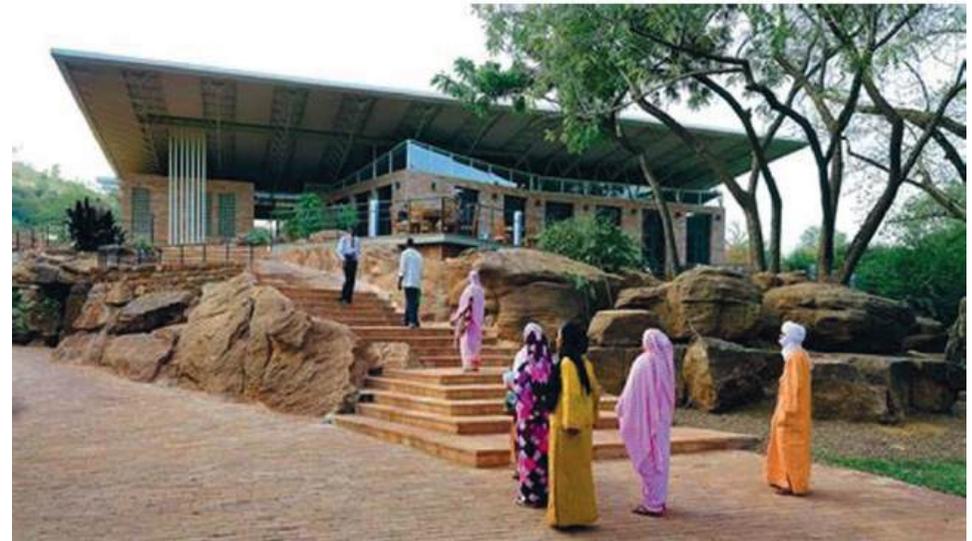
Proposition 1 :Création et valorisation d'un parc naturel

Caractéristiques de préservation

- Montagnes rocheuse ;
- Relief onduleux (collines, versant, vallées) ;
- Forêt tropical (acajou, Sapele, etc) ;
- La faune (singes, porc épics, hérisson etc) ;
- Espèces oiseaux
- La trame bleue
(réseau d'écoulement des deux rivières) ;
- Horticulture (pépinières, fleurs) ;

Services proposés dans le parc

- Eco-lodge
(hébergement et restauration)
- Jardin botanique
- Zone d'importance
pour la conservation des oiseaux
- Source et cascade d'eau naturelle
- Musée patrimonial
- Parcours randonnés
- Aires de jeux et de loisirs (manèges)



Modèle développé à Bamako

Equipe Habiter

Développement de l'éco-tourisme

Proposition 1 :Création et valorisation d'un parc naturel

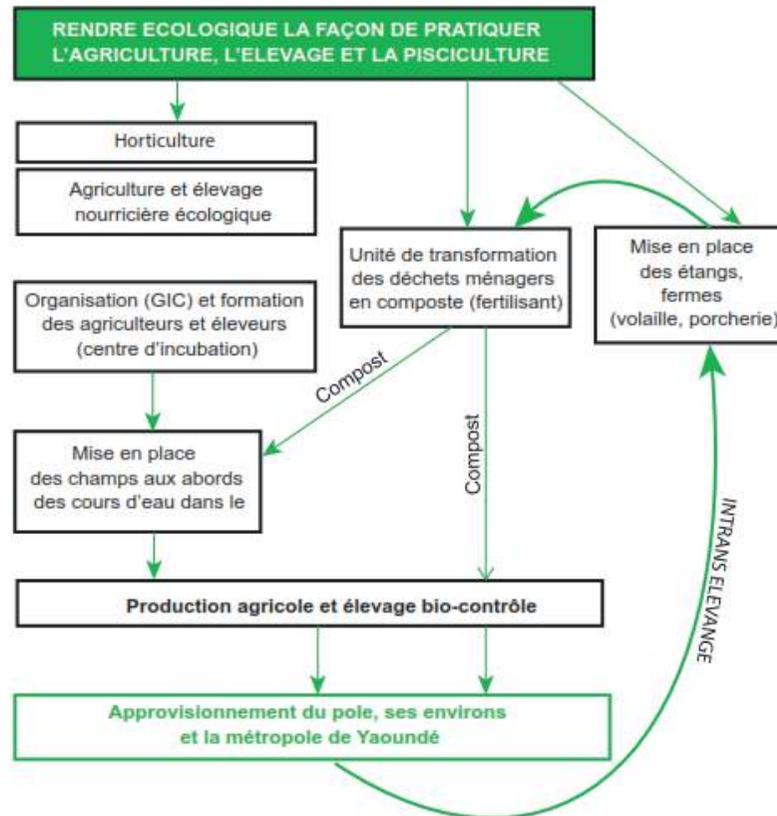


Développement de l'éco-tourisme

Proposition 2 : l'agro-industrie



PROGRAMME D'AGRICULTURE AGRO-ÉCOLOGIQUE



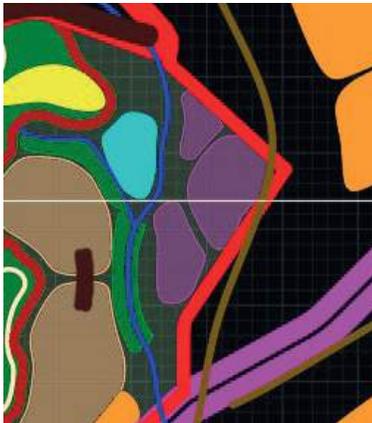
Equipe Habiter

Proposition 3 : Création d'un centre de stockage, de distribution des produits agricoles

Le pôle urbain de Nkong-Nouma abritera un centre pour le stockage, la distribution et de logistique des produits agricoles provenant du technopole industriel et agricole de Nkoteng.

Quelques avantages du centre de distribution:

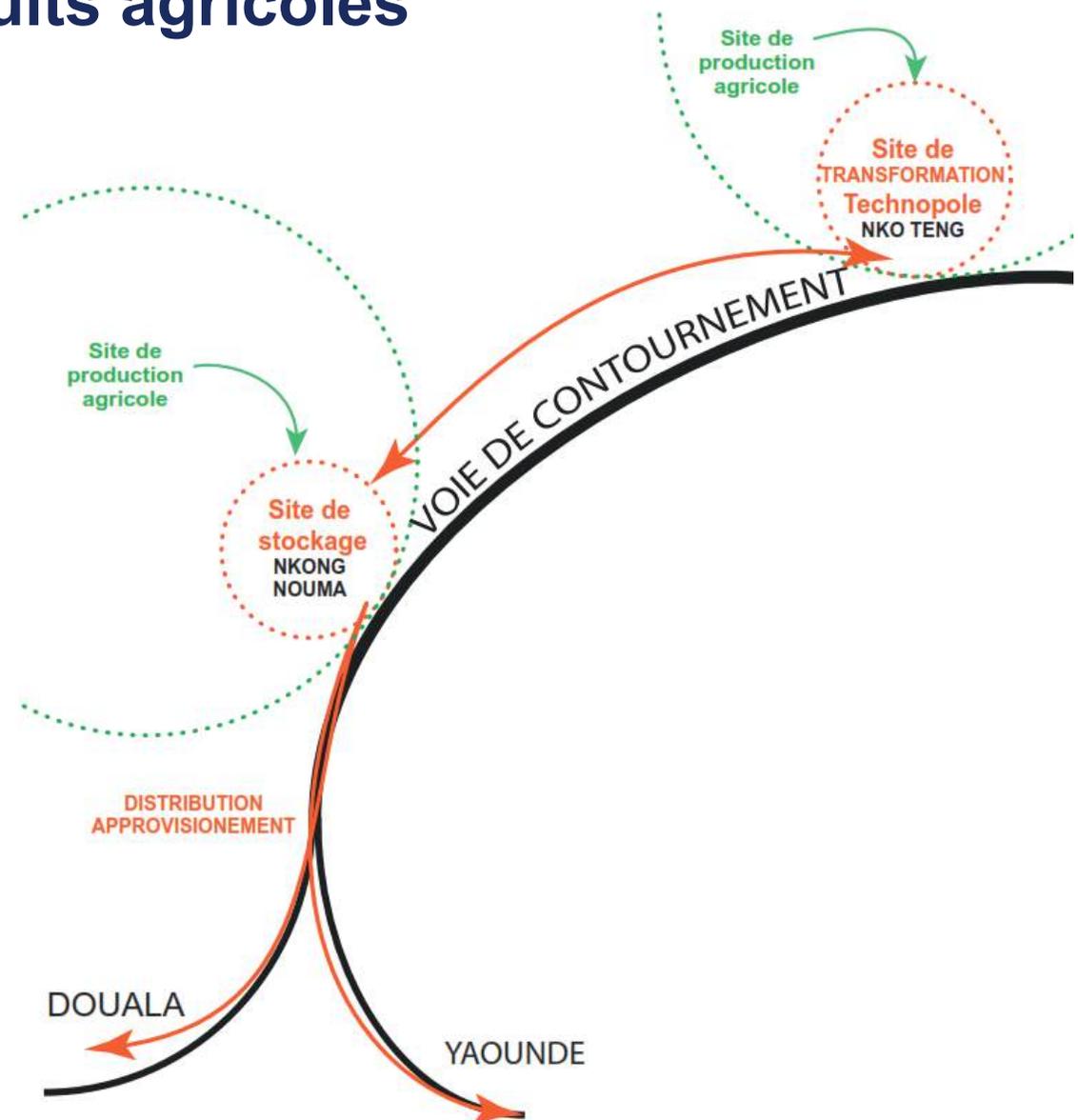
- la valorisation et le renforcement de l'économie locale;
- La valorisation des ressources agricoles locales;
- L'augmentation de l'attractivité de la Commune d'Okola ;



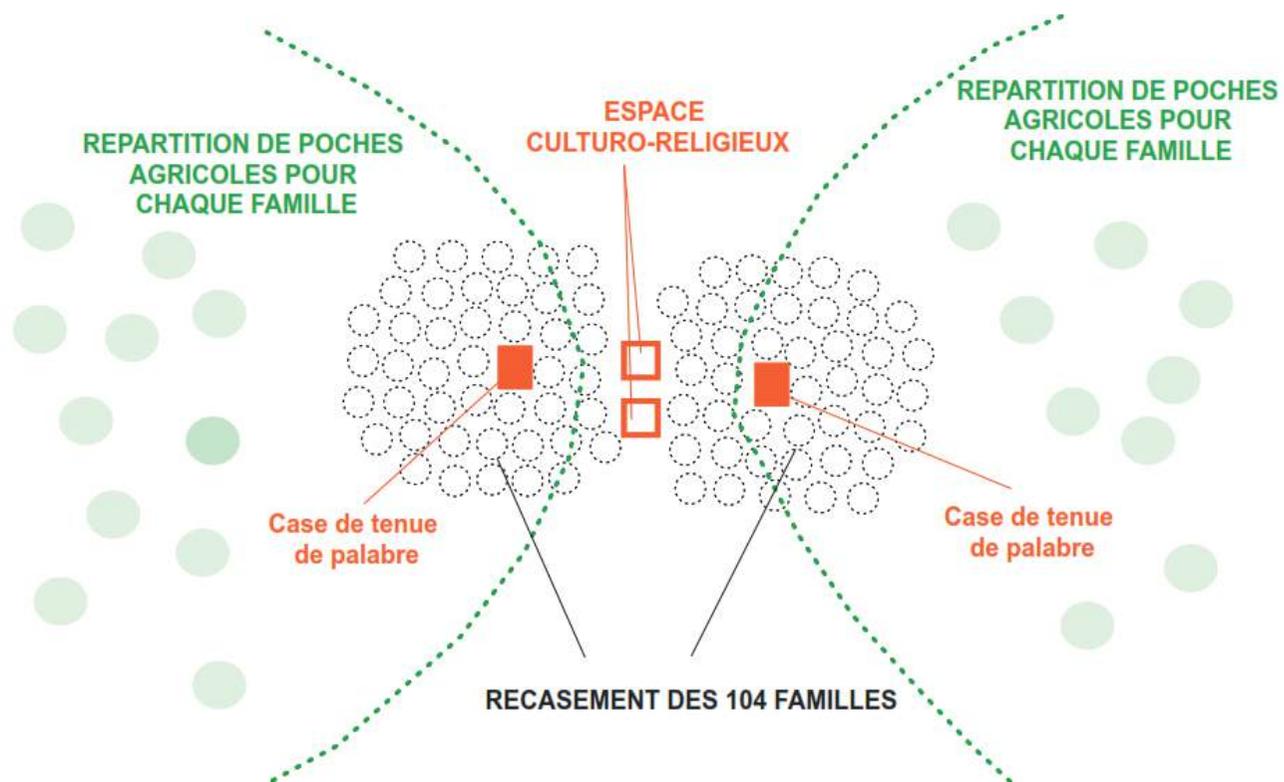
Le centre de stockage, de distribution et de logistique des produits agricoles du pôle de développement urbain de Nkong-Nouma se trouve à la partie Est du dit pôle. Il est limité:
Au Nord-Ouest par une aire de repos;
Au Sud-Ouest par des équipements marchant;
Au Sud par les limites du pôle attenante à la voie de contournement; A l'Est par les limites du pôle.
Sur un potentiel foncier estimé à environ 7ha.

PROGRAMME D'AMENAGEMENT

La plateforme logistique comportera un entrepôt de stockage d'une superficie de 26 444 m² composé de 5 cellules « sec » transformable en cellule de froid positif. Les équipements suivants nécessaires au bon fonctionnement de l'activité sont également prévus: deux bâtiments accueillant des bureaux, deux locaux de charge, deux locaux techniques, d'un local source poteaux incendie et d'une réserve poteaux incendie et d'une réserve d'eau de 404 m³

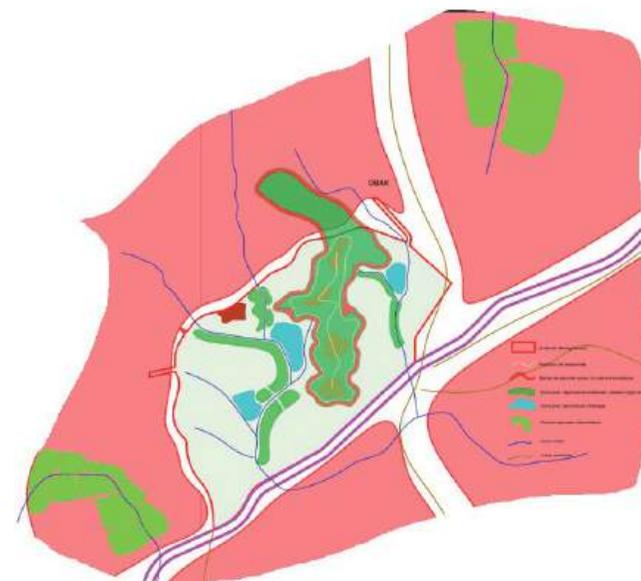
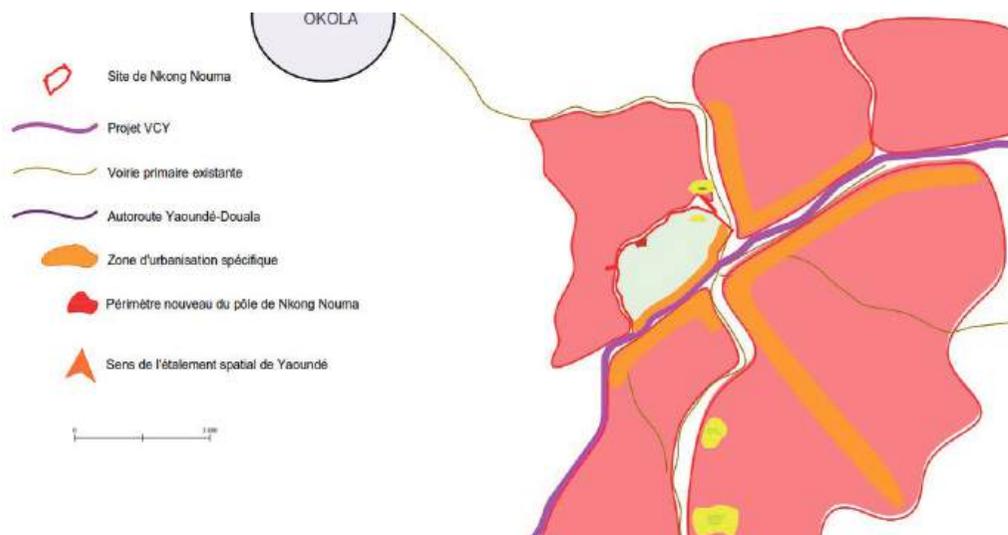


Proposition 4 : Habitation mixte logement collectif inclusif en accession



Equipe Habiter

Proposition 4 : Habitation mixte logement collectif inclusif en accession



La décomposition du programme en matière de l'habitat:

- Un habitat dédié au relogement des populations présentes sur le site de Nkong Nouma
- La création de zone d'habitat mixte logement collectif - individuel

Une zone d'urbanisation spécifique

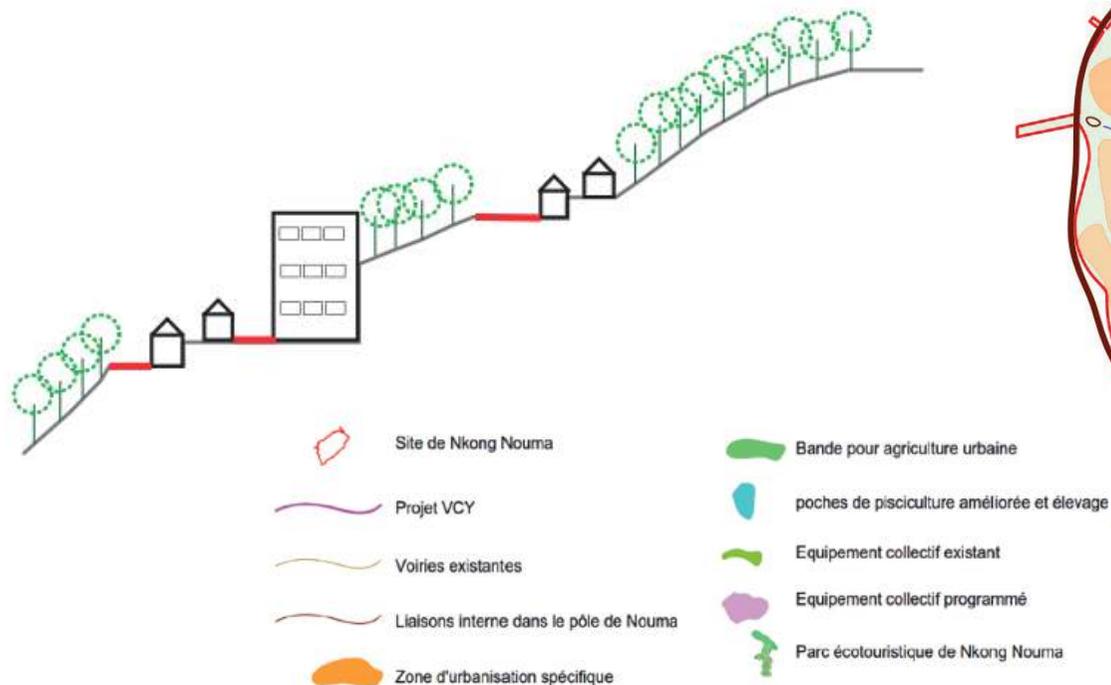
- Une recomposition des espaces agricoles
- La délocalisation et la réorganisation des exploitations agricoles importantes des deux villages Nkong et Nouma

Equipe Habiter

Proposition 4 : Habitation mixte logement collectif inclusif en accession

- La trame de structuration

- Le parti conceptuel s'appuie sur l'adaptation de la trame batie au relief: par l'aménagement des voies concentriques autour des sommets;
- La composition du batie par la mixité du logement (collectif et individuel)



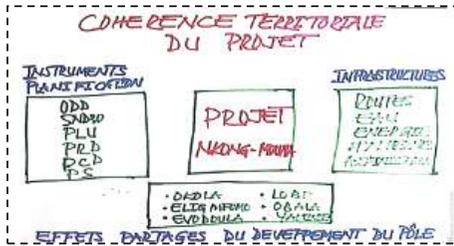
Plan de principe d'aménagement



Les premières pistes du module Urbanisme pour la gouvernance...

GOVERNANCE ET COHERENCE TERRITORIALE:

Promouvoir un nouveau cadre institutionnel et normatif



1- Coherence Territoriale

Il s'agit d'une exigence de planification de développement qui voudrait que chaque projet quelque soit son niveau d'implémentation, que ce dernier soit en cohérence avec les exigences universelles/internationales (ODD), nationales (SND30), Régionale (PRD) et Communale suivant la réglementation en vigueur

Comment le Projet d'Aménagement du Pôle Urbain de NKONG – NOUMA compte s'intégrer dans ces instruments de développement ?

Comment le Projet d'Aménagement du Pôle Urbain de NKONG – NOUMA compte intégrer et harmoniser les interventions des Acteurs de Développement (Etats, CTD, Investisseurs Privés et Populations) dans la zone du Projet ?

Comment le Projet va intégrer, valoriser et anticiper les influences environnantes (la Commune d'OKOLA dans son ensemble, les autres communes limitrophes et la Ville de Yaoundé) ?



2- Cadre Normatif

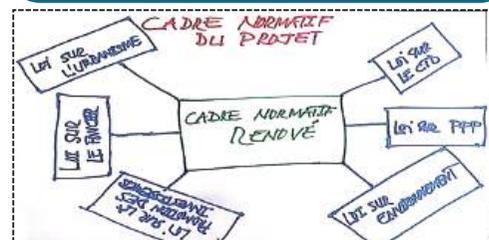
Il s'agit de savoir :

Quelles seront les différentes normes ou/et règles à utiliser dans les phases de conception et d'exécution du Projet d'Aménagement du Pôle Urbain de NKONG – NOUMA afin de garantir sa durabilité et son intégration ?

Comment seront analysés les environnements écologique, politique, socio-culturel, juridique...du Projet d'Aménagement du Pôle Urbain de NKONG – NOUMA ?

Comment est-ce que ce cadre de référence va adresser les problématiques techniques, environnementales et socio-culturelles

Comment le Projet d'Aménagement du Pôle Urbain de NKONG – NOUMA compte harmoniser les interventions des différents des Acteurs de Développement (Eau, Energie, voies de communication, Habitat, Réseaux...)



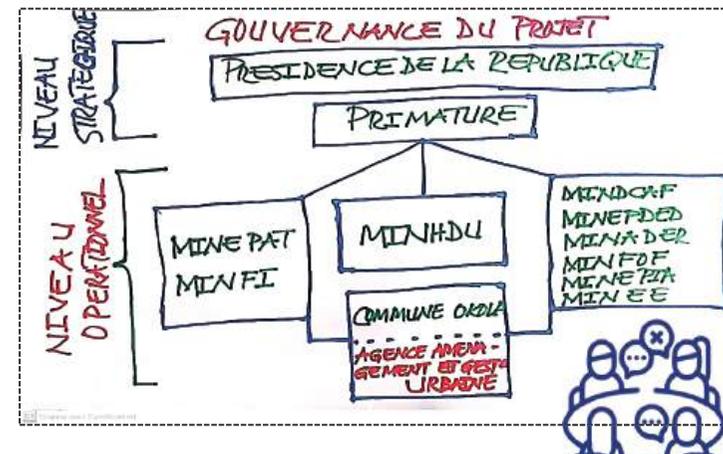
3- Cadre Institutionnel

Afin de garantir au projet son succès, il serait indiqué de lui réserver des Institutions fortes et intégrées dans ses phases de Négociation et de Pilotage.

Ainsi, il va falloir mettre sur pied un cadre Institutionnel Innovant qui intègre à chaque niveau des acteurs garantissant la réussite du Projet.

A quel niveau (Présidence, Primature, Comité Interministériel, Région, Communal ou Communautaire) sera piloter :

- La Négociation des Financements avec les Bailleurs de Fonds et/ou avec Partenaires Privés (Habitats et autres aménagements) et avec les Communautés Locales entre autres ;
- La Mise en œuvre du Projet par catégorie et envergure des infrastructures (Voiries et Réseaux, Aménagements Economiques, Habitats, préservation et valorisation de la nature et des cultures).



Equipe « Coordonner »

ABENG
Suzanne

ABOSSOLO
Jacky

BINDZI WONO
Joseph Fabrice

NTSA OMENGUE
Christophe Bouquet

TCHIPNJO
Yougo

WADJAYO NÉE KEGMOE
Judith

Equipe « Participer »

ATANGANA MVONDO
Yannick

NGA ADA
Paulin

NJAGUM
Yacouba

NGO BYONG MBENG
Marie Salomé

YOUMSI SANDO
Hippolyte

ZEBAZE
Wilfried

Equipe « Financer »

ELOUNDOU
Virginie

FEUTHEU
Sandrine

MANGA
Thierry

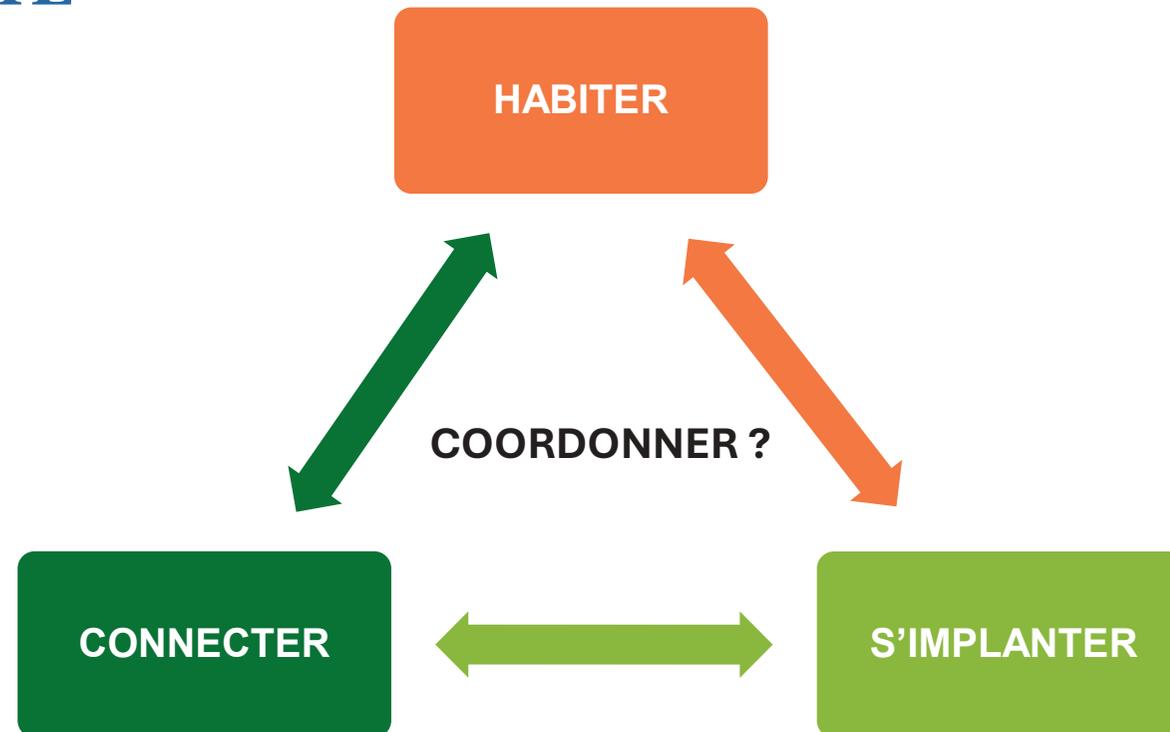
MOUEN
Etienne

WONGOLO MBEA
Achille Olivier

ZOBO
Jeanne Rachel

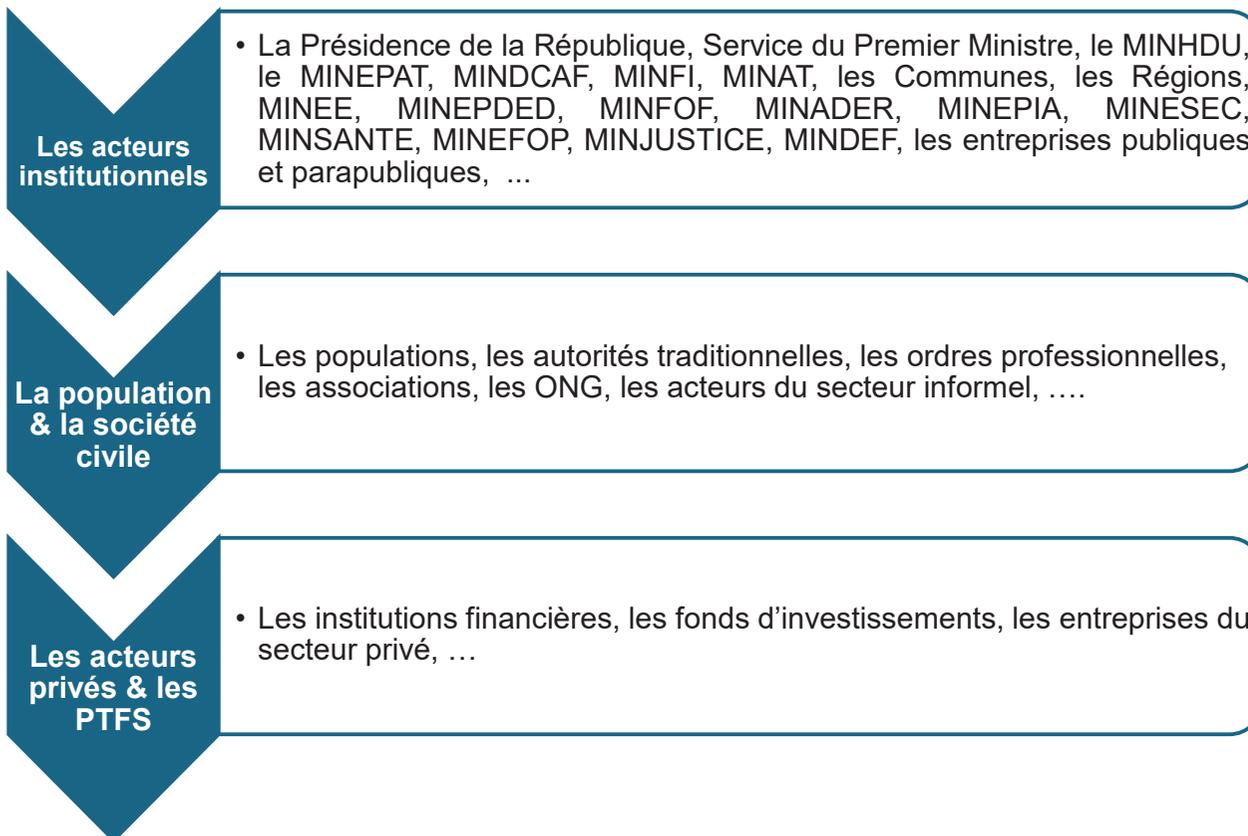
Equipe « Coordonner »

1- CONTEXTE



1- QUI FAIT LA VILLE ?

Une diversité d'acteurs pour un objectif commun



2-ENJEUX DE LA MOBILISATION DES ACTEURS

Sécurisation foncière du site, urbanisme & aménagement



Actions à mener prioritairement

A court terme:

- 1) Implantation de panneaux d'information interdisant toute transaction foncière et toutes cultures pérennes sur le site
- 2) Contrôle de la zone délimitée
- 3) Finaliser et/ou actualiser les documents de planification urbaine
- 4) Élaboration d'un SIG pour le site de NKONG – NOUMA en lien avec la plateforme urbaine, les études en cours réalisé par le COMPETING, ...

A moyen terme

- 1) Bornage du site, recensement des biens, des personnes impactées et conduite des opérations d'aménagement concertés lancement du processus d'indemnisation
- 2) Veiller aux respects des documents de planification en renforçant la brigade de contrôle

A Long terme:

- 1) Revu et actualisation du cadre législatif et réglementaire en matière foncière
- 2) Mise en place des différents équipements (VRDs, etc.)

Commune, MINH DU



- 1) Commune, MINH DU, MINDCAF, MINAT, autorités traditionnelles
- 2) Commune



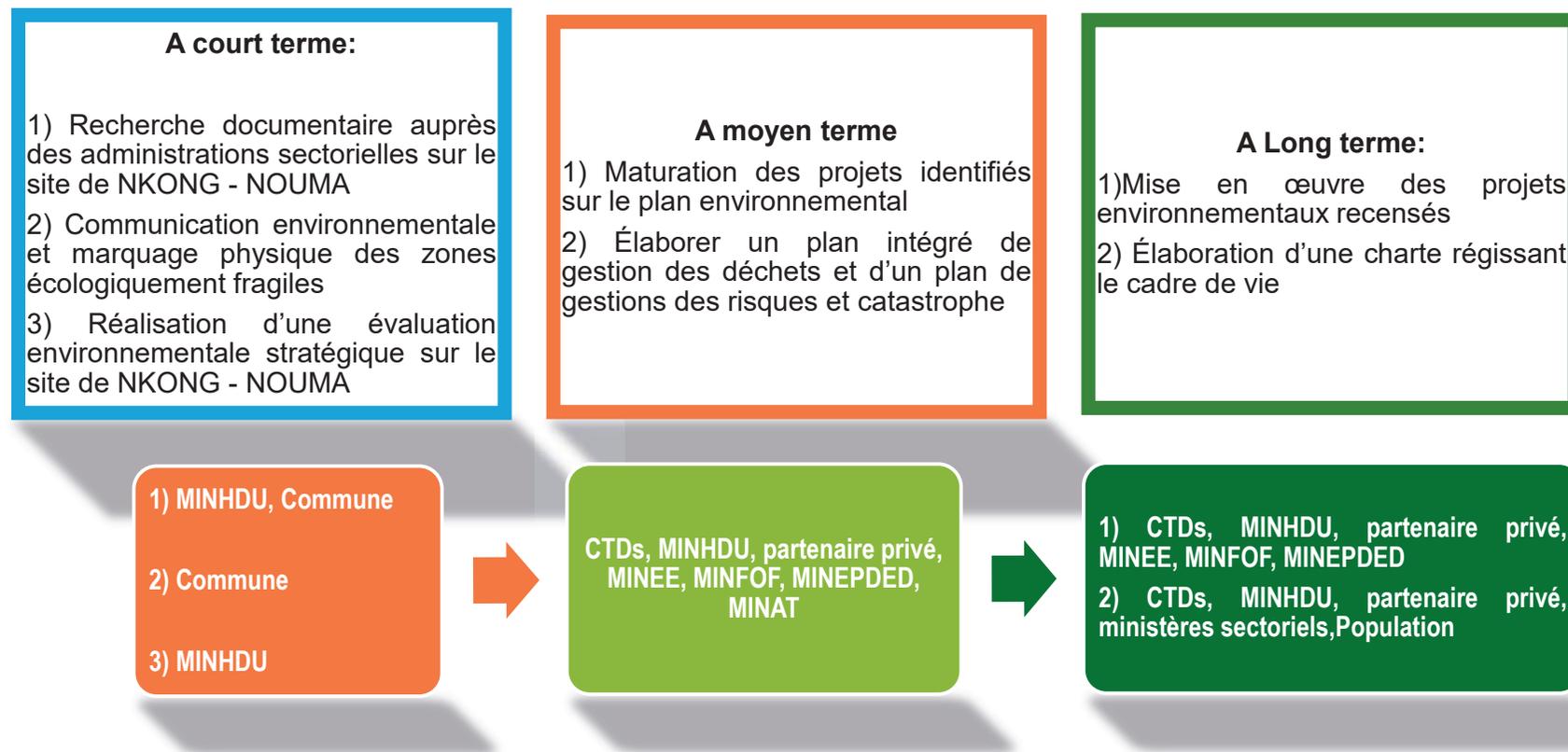
- 1) MINDCAF, PARLEMENT, PRC
- 2) INC, MINDDEVEL, Commune
- 3) MINH DU, Commune, MAETUR, ertes immobilières, les populations

2-ENJEUX DE LA MOBILISATION DES ACTEURS

Environnement & Assainissement



Actions à mener prioritairement



2-ENJEUX DE LA MOBILISATION DES ACTEURS

Socioéconomique & culturel



Actions à mener prioritairement

A court terme:

- 1) Veiller à la conformité social du projet (prise en compte de l'aspect genre, jeunesse ...)
- 2) identifier et recenser patrimoine immatériel et matériel de la localité de NKONG – NOUMA
- 3) Dresser un profil économique de la localité de NKONG - NOUMA

A moyen terme

- 1)Élaborer une stratégie concertée de préservation et de valorisation du patrimoine immatériel et matériel local
- 2) Structurer et fédérer les associations locales en réseau
- 3) Développer les infrastructures identifiées dans le Plan de Secteur (éducation, santé, eau, électricité, etc.)

A Long terme:

- 1) Création d'une zone économique spéciale
- 2) Développer les infrastructures dans le Plan de Secteur (éducation, santé, équipement marchand, etc.)

CTDs, population, chefferie traditionnelle, MINAC, MINAS, PTFs, MINEPAT



CTDs, population, chefferie traditionnelle, MINAC, MINAS, PTFs, MINEPAT



CTDs, MINH DU, MINEPAT, MINDDEVEL, chambres consulaires

3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

Création d'une nouvelle structure porteuse

MISSIONS DE LA STRUCTURE PORTEUSE



3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

Faut-il créer une structure qui va gérer l'ensemble des pôles ?

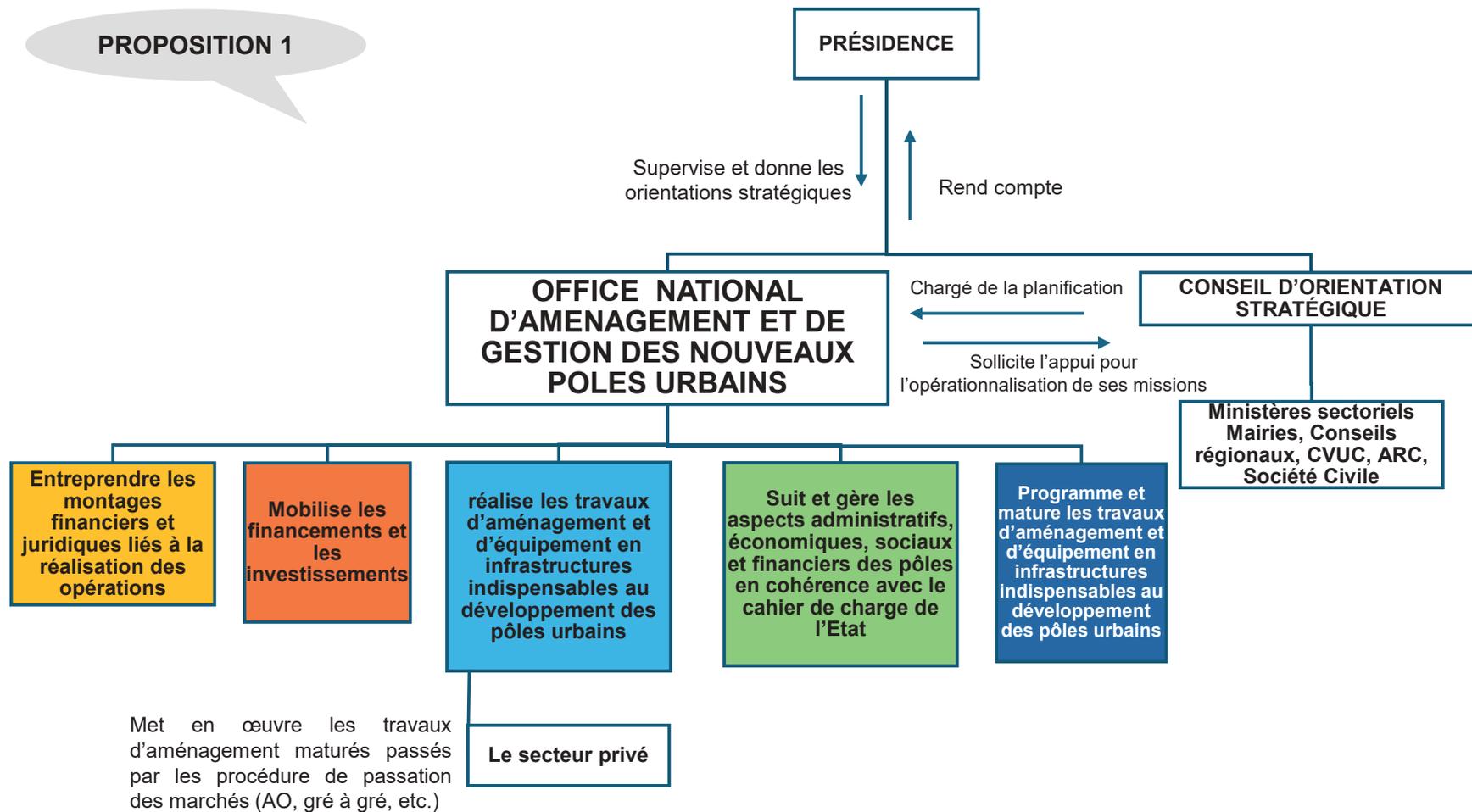
1) Au niveau national

2) Au niveau Régional

3) Au niveau Communal / intercommunal

3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

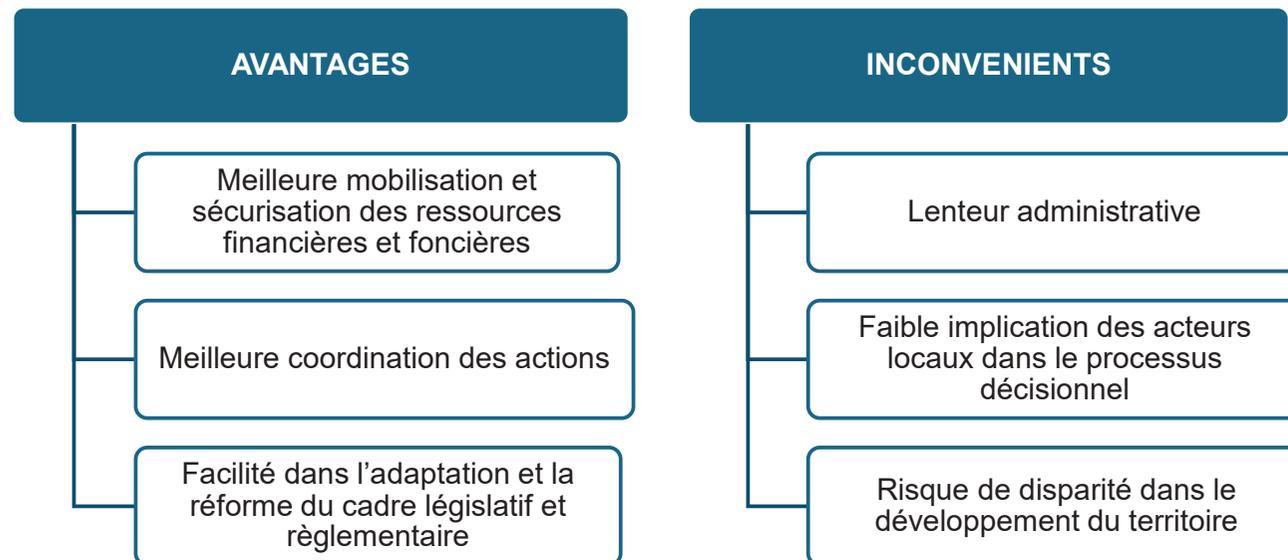
Création d'une nouvelle structure porteuse



3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

Création d'une nouvelle structure porteuse

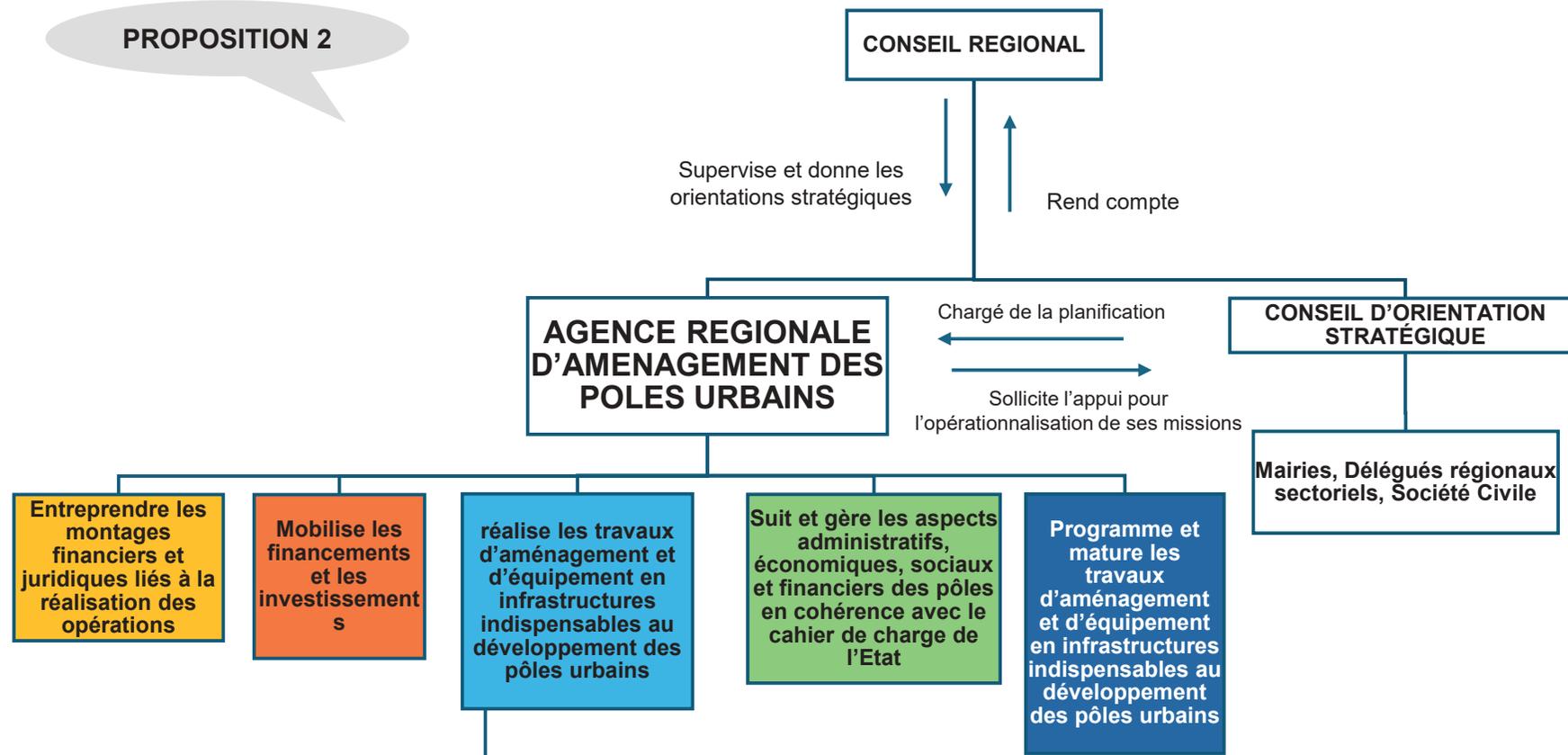
PROPOSITION 1



3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

Création d'une nouvelle structure porteuse

PROPOSITION 2



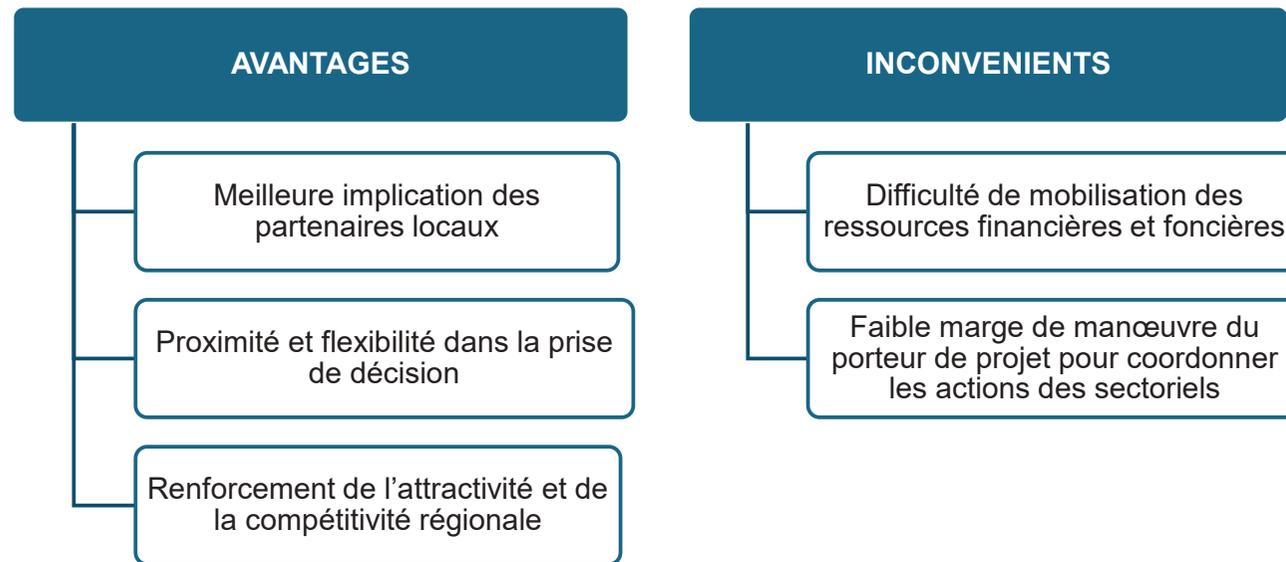
Met en œuvre les travaux d'aménagement maturés passés par les procédure de passation des marchés (AO, gré à gré, etc.)

Le secteur privé

3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

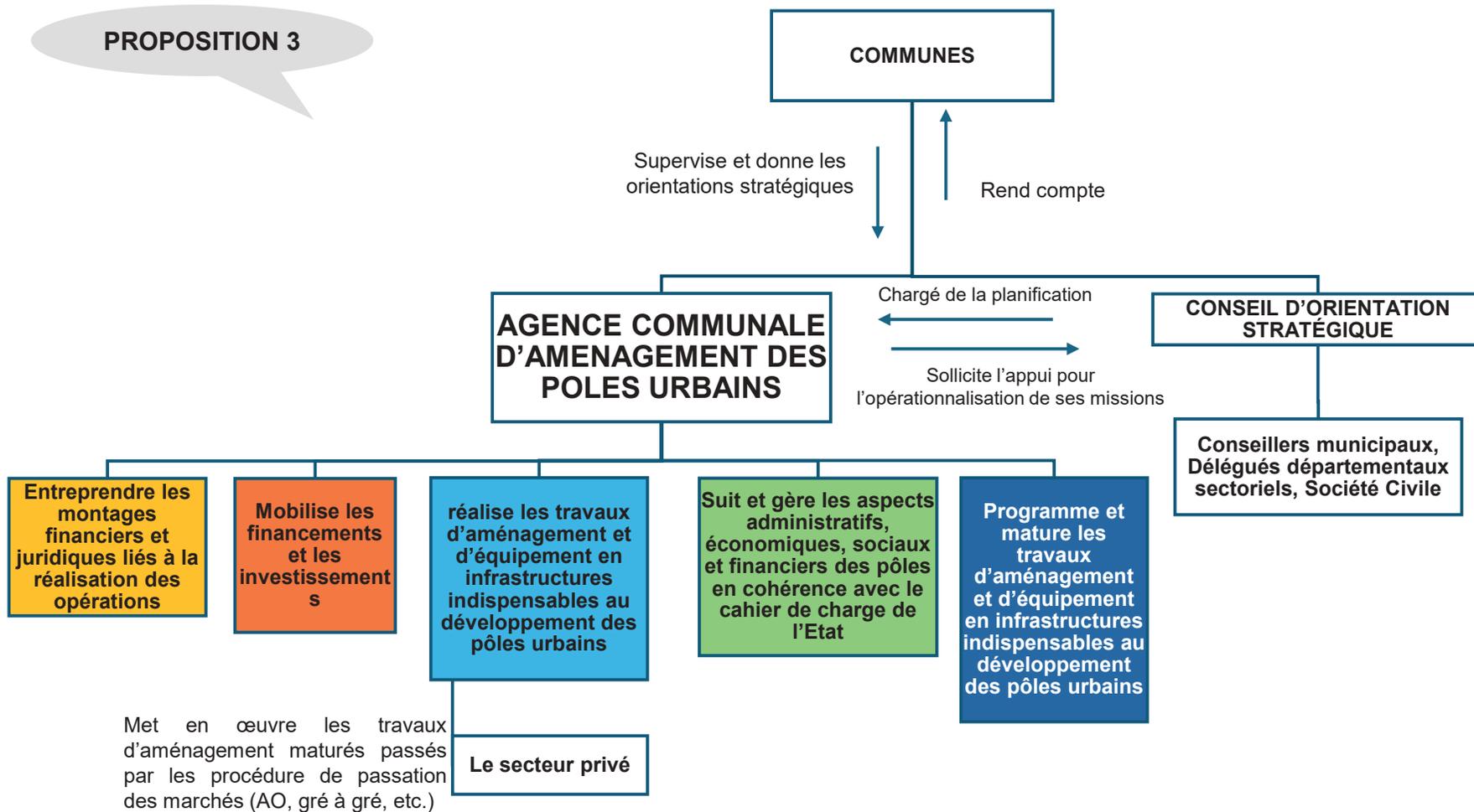
Création d'une nouvelle structure porteuse

PROPOSITION 2



3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

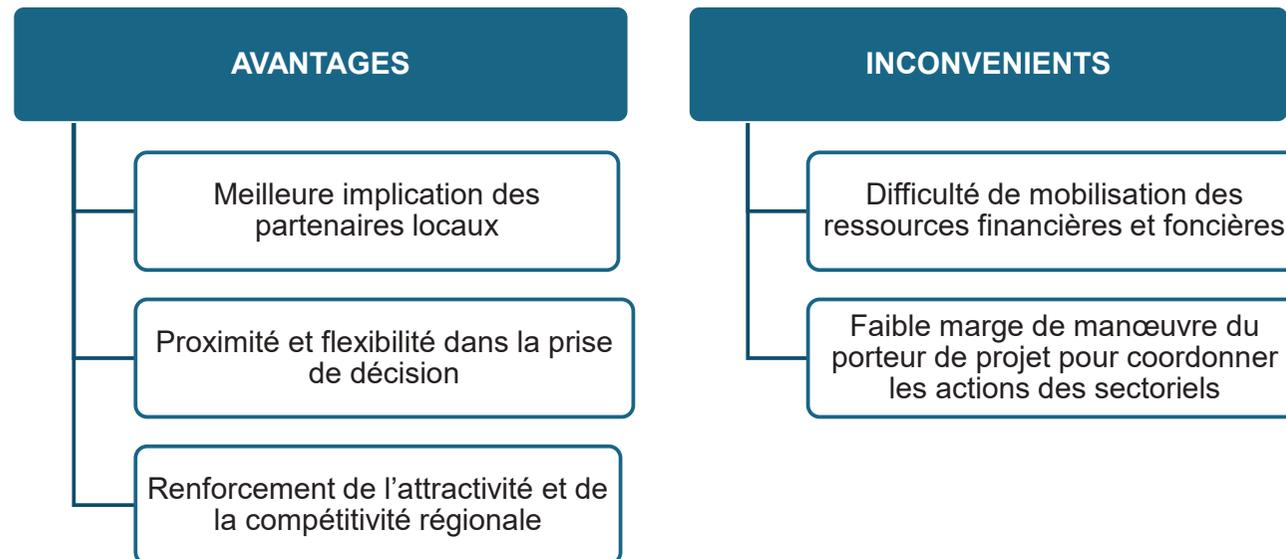
Création d'une nouvelle structure porteuse



3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

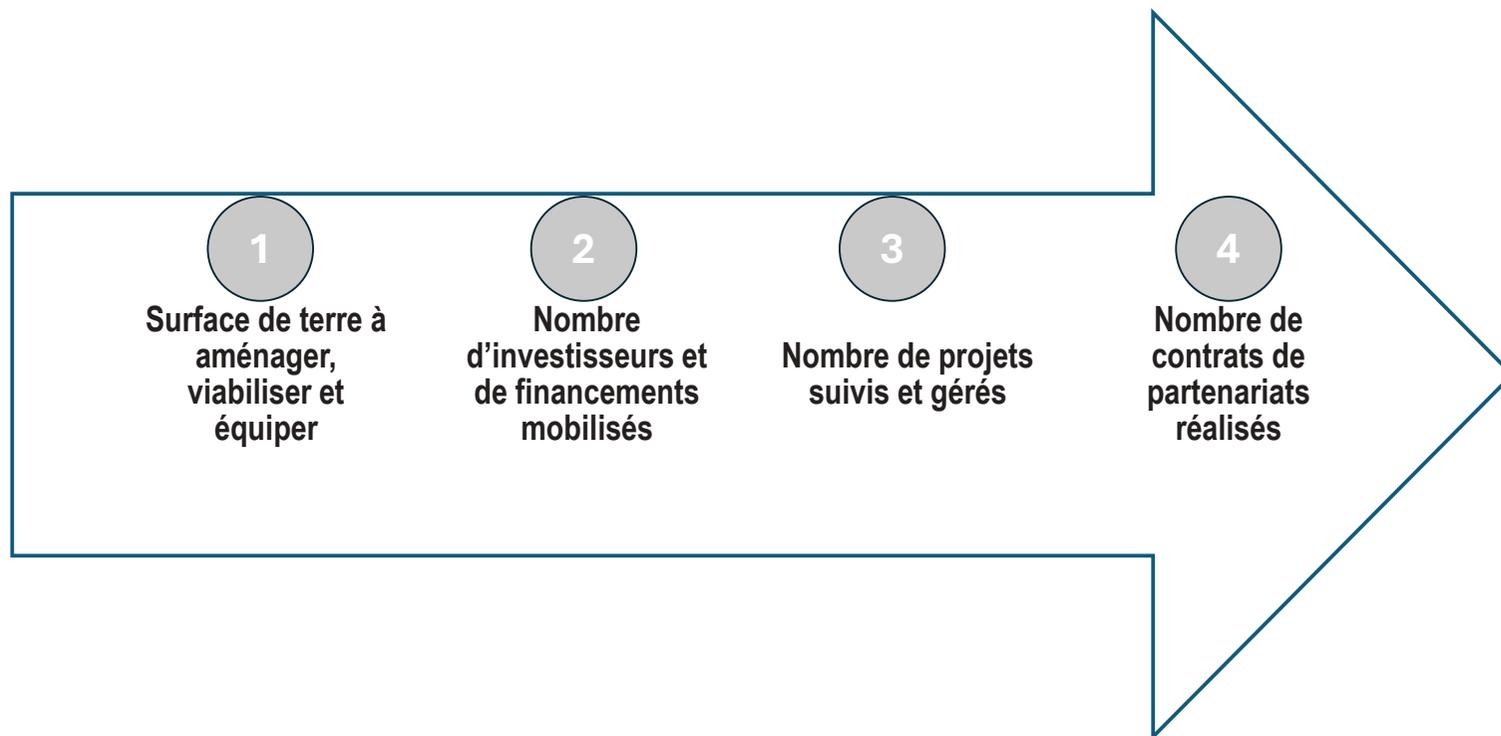
Création d'une nouvelle structure porteuse

PROPOSITION 3



3- COORDINATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX POLES URBAINS: QUELLES SOLUTIONS?

Indicateurs de suivi & évaluation



Equipe « Participer »

GOVERNANCE URBAINE & PARTICIPATION CITOYENNE

Construire sans nous, c'est faire contre nous



- Identification des acteurs et définition des rôles



- Enjeux prioritaires



- Actions à mener

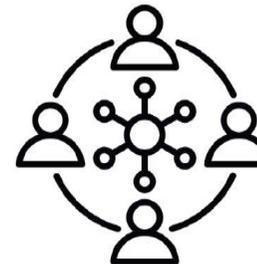
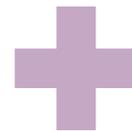


- Leviers et outils



QUI SOMMES NOUS?

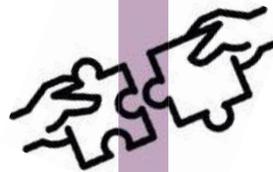
Nous sommes les habitants et participons au développement de notre territoire.



**SOCIÉTÉ CIVILE
dynamique**

- **Les Habitants ;**
- **Les personnes vulnérables ;**
- **Les femmes ;**
- **Les Jeunes ;**
- **Les enfants ;**
- **Les propriétaires terriens ;**
- **Les cultivateurs;**
- **Les manœuvres;**
- **Les autorités traditionnelles;**
- **Les leaders religieux;**
- **Les défunts ;**

Le défi

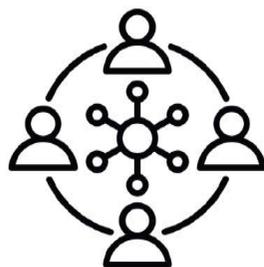


- **Les Comités de Quartier,**
- **Les Comités de village ,**
- **Les Associations,**
- **Les GIC (Groupes d'Initiative Commune)**
- **Les ONG (Organisations Non Gouvernementales)**
- **Les Comités de Développement de Quartiers,**
- **Les Médias communautaires**



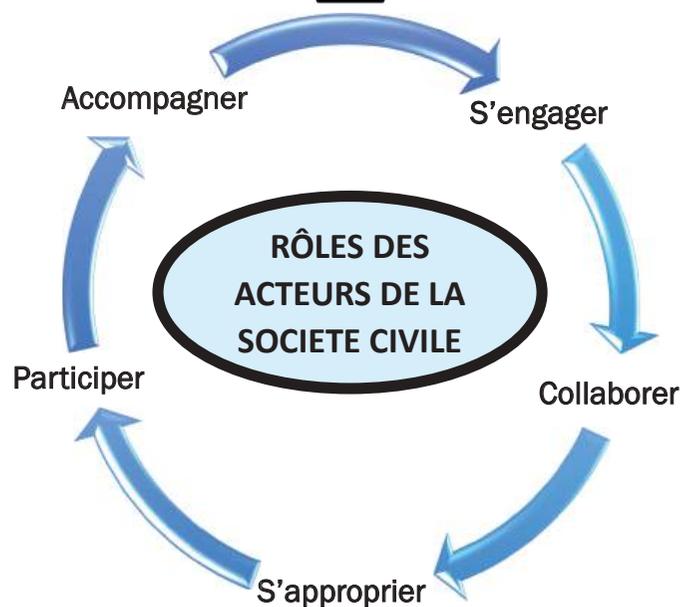
QUI SOMMES NOUS?

Nous sommes les habitants et participons au développement de notre territoire.



Parce que nous sommes organisés, nous agissons mieux!

Organiser la population est une condition préalable et nécessaire pour s'assurer de la participation véritable de la population



Cadre réglementaire assez fourni et constitué d'une combinaison de texte, de politiques et d'initiatives visant à renforcer l'engagement des citoyens dans les processus de gouvernance et à garantir leurs droits

- Loi de 2004 régissant l'urbanisme et ses décrets d'application de 2008 qui consacrent les consultations publiques dans le processus d'élaboration des DPU, et les opérations d'aménagement foncier
- loi de 2019 portant code général des Collectivités territoriales Décentralisées et son arrêté fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement de comité de quartier ou de village dans le cadre de la participation citoyenne à l'action communale
- Les politiques en faveur des droits et de la protection des handicapés, des femmes, des enfants,... afin de garantir la participation de ceux-ci dans les processus décisionnels
- Le cadre réglementaire reconnaît le rôle des ONG et autres organisations de la société civile dans la promotion de la participation citoyenne. Ces organisations jouent un rôle crucial dans la sensibilisation et l'engagement des citoyens.

Outils et leviers, suscitant la participation active de la société civile

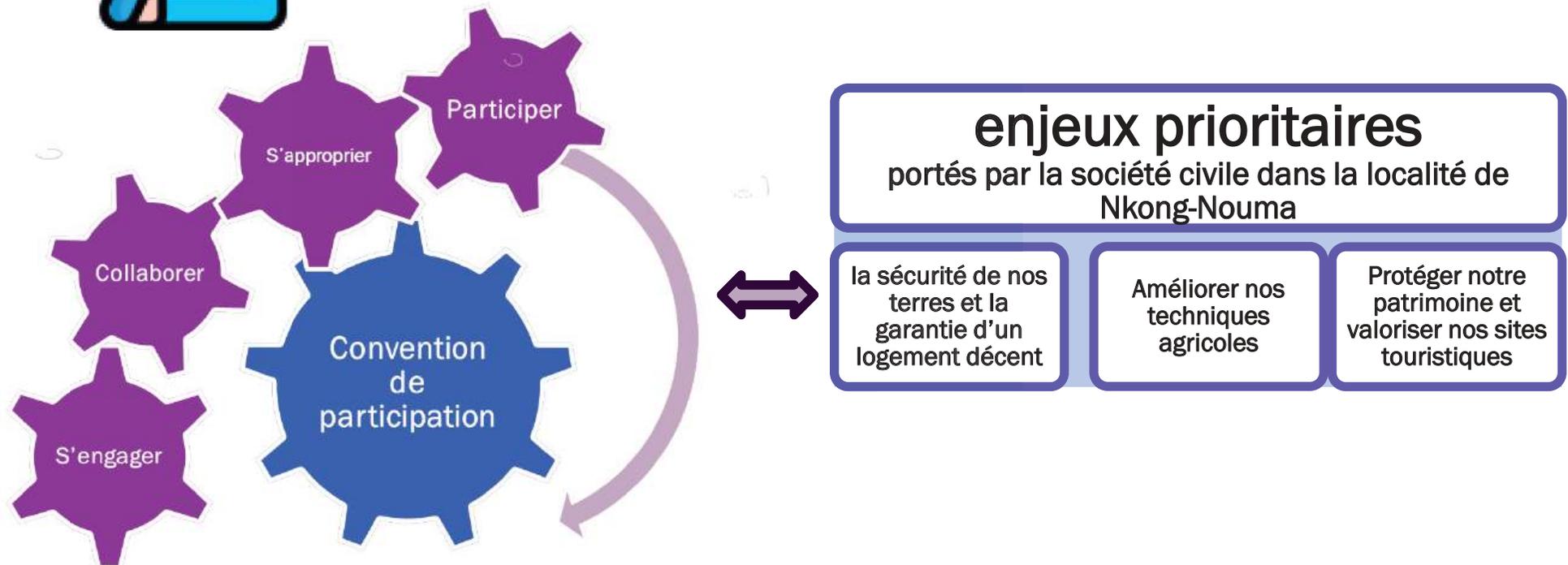


1. **Sensibilisation et Éducation** : Informer la population sur les enjeux sociétaux et environnementaux à travers des campagnes de sensibilisation, des ateliers et des formations.
2. **Plateformes de Dialogue** : Créer des espaces de discussion où les citoyens peuvent exprimer leurs opinions, poser des questions et partager des idées. Cela peut inclure des forums, des réunions communautaires ou des consultations publiques.
3. **Partenariats** : Collaborer avec des organisations non gouvernementales, des associations locales et d'autres acteurs de la société civile pour mobiliser des ressources et des compétences.
4. **Les incitations** : Offrir des incitations, comme des subventions ou des récompenses, pour encourager les initiatives citoyennes et les projets communautaires.
5. **Transparence et Responsabilité** : Assurer une communication claire et transparente sur les décisions prises et les processus en cours, afin de renforcer la confiance et l'engagement des citoyens.
6. **Utilisation des Technologies** : Tirer parti des outils numériques et des réseaux sociaux pour faciliter l'engagement et la participation, en rendant l'information accessible et en permettant des interactions en temps réel.
7. **Encouragement à l'Initiative** : Promouvoir des projets locaux et des initiatives citoyennes en fournissant un soutien technique et financier.



QU'EST-CE QUE NOUS VOULONS?

La participation citoyenne: mécanisme permettant à la population de s'impliquer activement dans le processus décisionnel, ce qui présente plusieurs avantages pour la prise en compte des sollicitations, besoins et revendication





Acteurs

- Tous les acteurs de la société civile

Enjeu N° 1: Ensemble pour la sécurité de nos terres et la garantie d'un logement décent

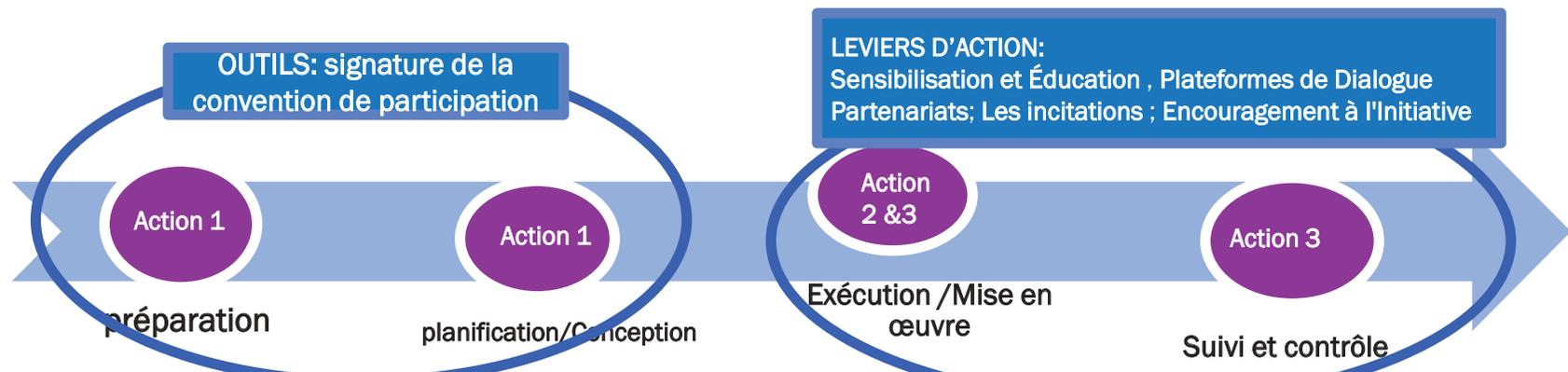
Action 1: concertation élargie avec tous les acteurs de la société civile pour le choix, les conditions de recasement et de sécurisation du site, et la définition de la typologie des logements

Action 2 : délimitation et sécurisation des emprises,

Action 3 : surveillance des espaces devant accueillir les équipements socio-collectifs de base

Leviers	Outils
<input type="checkbox"/> Sensibilisation, <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Plate forme de dialogue <input type="checkbox"/> Encouragement à l'initiative <input type="checkbox"/> Transparence et Responsabilité <input type="checkbox"/> Vulgarisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention de participation ▪ Procès verbaux des rencontres ▪ Radio communautaire ▪ Flyers ▪ Tableau d'affichage

Leviers	Outils
<input type="checkbox"/> Sensibilisation, <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décret d'expropriation ▪ Plan d'aménagement



Enjeu 2 : Œuvrons pour l'amélioration de nos techniques agricoles

Action 1: formation de la population sur les nouvelles techniques de l'agriculture et de l'élevage,

Période: au moment de l'exécution du projet

Action 2 : création d'un marché pour écouler les différents produits,

Période: au moment de la planification du projet

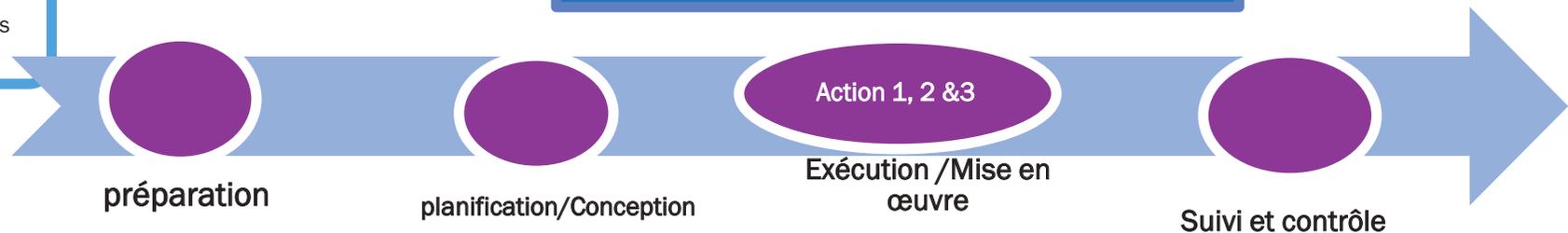
Action 3 : délimitation des zones agricoles non loin des zones de recasement,

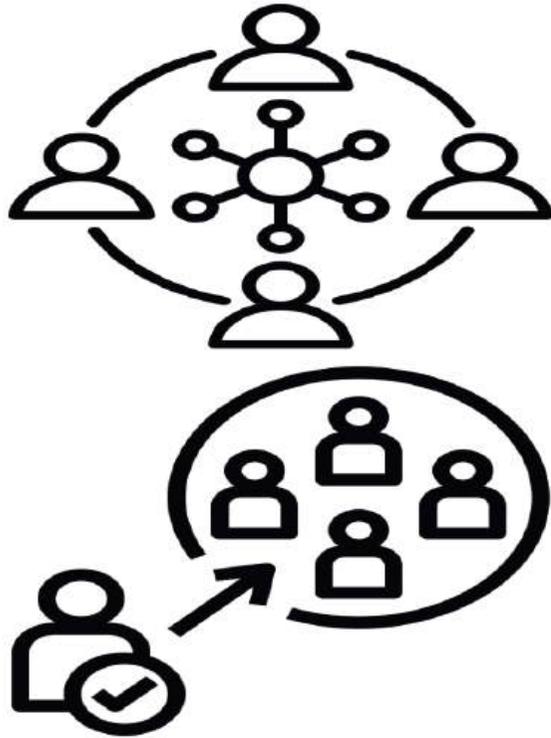
Période: au moment de la planification du projet

- Association des Commerçants
- Association des BayamSellam
- Comités de village/quartier
- Autorités traditionnelles



LEVIERS D'ACTION:
Sensibilisation et Éducation , Plateformes de Dialogue
Partenariats; Les incitations ; Encouragement à l'Initiative





Enjeu 3 : protégeons notre patrimoine et valorisons nos sites touristiques

Action 1 : délimitation l'espace des deux chefferies
Période: au moment de la mise en œuvre du projet

Action 2 : création d'une case à palabre pour chaque chefferie,
Période: au moment de la mise en œuvre du projet

Action 3 : création d'un musée commun aux deux chefferies dans l'espace médian,
Période: au moment de la mise en œuvre du projet

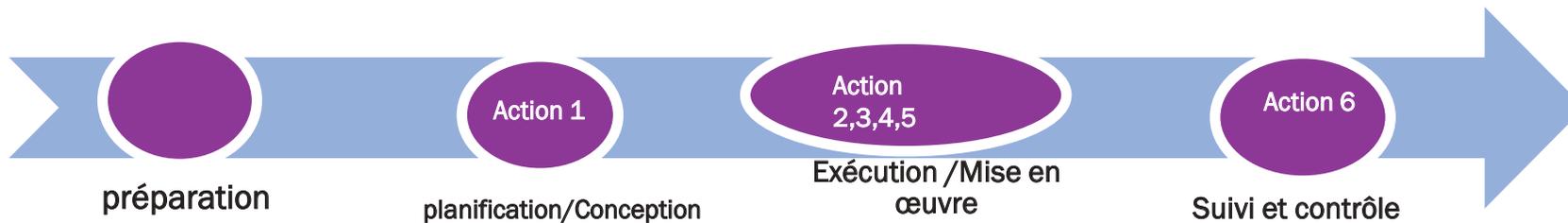
Action 4 : Construction des équipements culturels
Période: au moment de la mise en œuvre du projet

Action 5 : construction des sites touristiques en matériaux locaux et valorisation de la main d'œuvre locale
Période: au moment de la mise en œuvre du projet

Action 6 : valorisation de l'artisanat local à travers l'utilisation des matériaux locaux notamment la paille, la pierre, la boue
Période: au moment de la mise en œuvre du projet

Leviers
<input type="checkbox"/> Sensibilisation, <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Plate forme de dialogue <input type="checkbox"/> Encouragement à l'initiative <input type="checkbox"/> Transparence et Responsabilité

- Autorités Traditionnelles
- Comités de Quartier ou de Village
- Comités de Développement
- Leaders religieux
- Groupe des jeunes
- Associations
- Comités de Quartier ou de village



Equipe « Financer »

QUESTIONNEMENT

Quels sont les acteurs et les financements mobilisables ?

Acteurs ?



Financements alternatifs et innovants ?

Financements classiques ou traditionnels ?

OBJECTIFS ET RESULTATS

Proposer un plan d'action opérationnel et séquencé pour le financement de l'opération

Indiquer les ressources financières nécessaires et les sources de financement mobilisables à cet effet

Définir les indicateurs de suivi et d'évaluation



Cartographie des sources de financement

Mécanismes de financement

Plan de financements

Indicateurs de performances

METHODOLOGIE

Revue documentaire



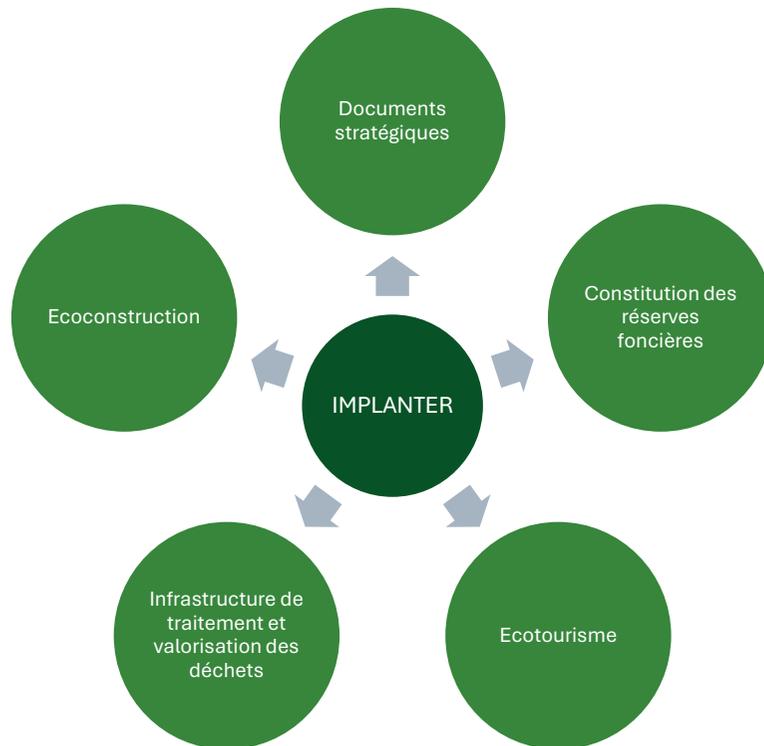
Consultation des
travaux de l'atelier
« urbanisme »

Echanges avec les
pilotes

Concertation en
groupe

IDENTIFICATION DES ACTEURS ET DES ROLES

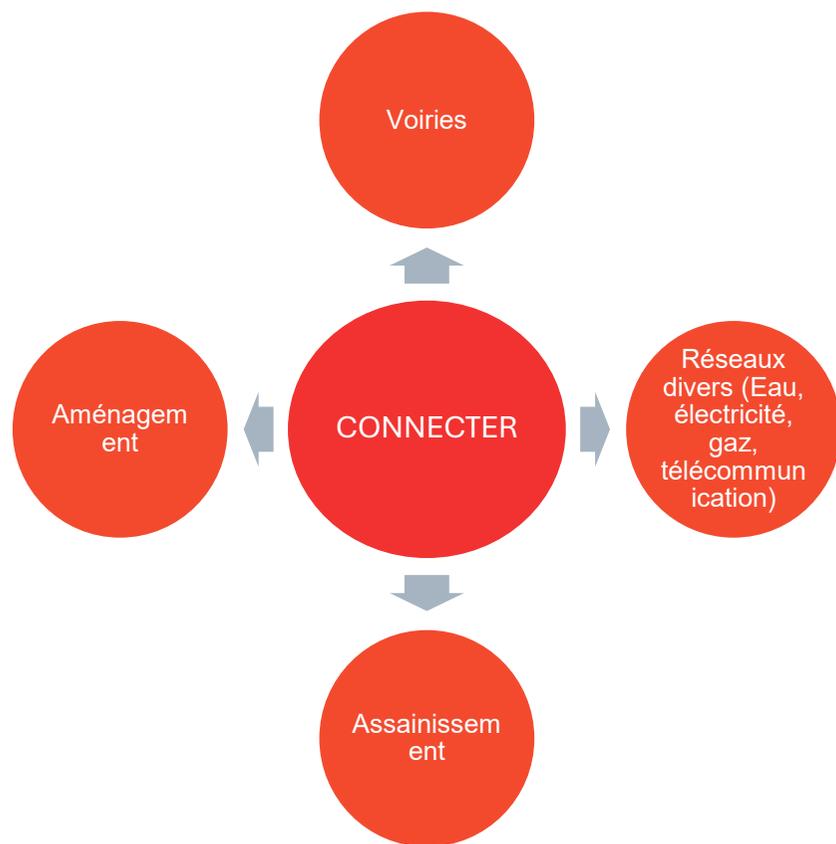
Thématique de l'atelier : IMPLANTER – Identification des acteurs



Acteurs	Documents stratégiques (Plan de secteur ...)	Constitution des réserves foncières	Infrastructure de traitement et valorisation des déchets	Ecotourisme	Ecoc construction
Populations	X	X	X		
Bureaux Techniques	X		X	X	
Autorités religieuses et autorités traditionnelles	X	X	X		
Promoteurs Immobiliers privés/ Promoteurs d'Hôtel	X	X		X	X
Entreprises privées (Commerçants, Industries extractives, concessionnaires de réseaux)	X		X		X
Artisans	X		X		X
ONG			X	X	
Bailleurs de Fonds			X	X	X
Partenaires Techniques et Financiers				X	X
Les coopératives					X
Diaspora					X
Transporteurs					
Experts urbains (Environnementalistes, Urbanistes, Ingénieurs, Architectes)				X	X
Société civile	X	X			
Agriculteurs/Éleveurs/ Les lotisseurs informels		X			
Investisseurs privés					X

IDENTIFICATION DES ACTEURS ET DES ROLES (SUITE)

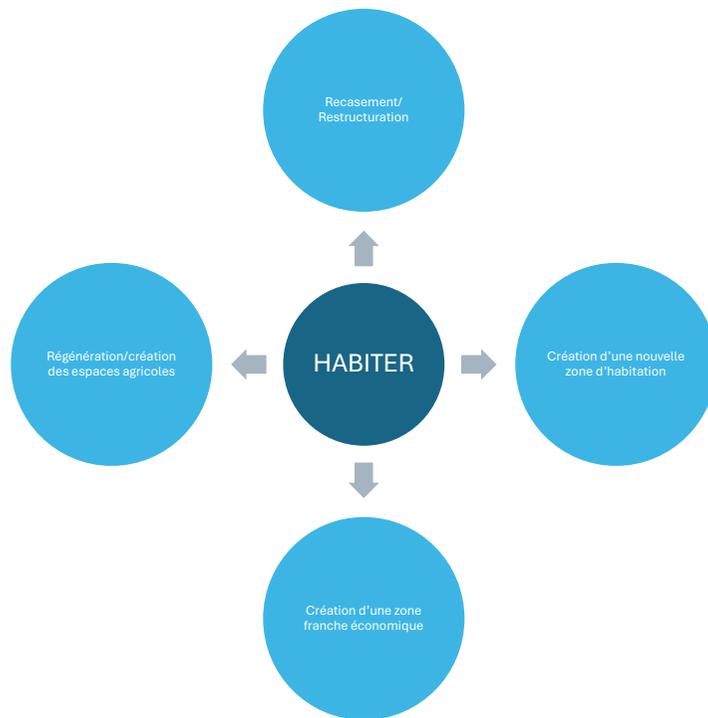
Thématique de l'atelier : CONNECTER – Identification des acteurs



Acteurs	Voiries	Réseaux divers (Eau, électricité, gaz, télécommunication)	Aménagement vert	Assainissement
Populations	X	X	X	X
Bureaux Techniques		X	X	X
Autorités religieuses et autorités traditionnelles				
Promoteurs Immobiliers privés/ Promoteurs d'Hôtel			X	X
Entreprises privées (Commerçants, Industries extractives, concessionnaires de réseaux)	X	X	X	X
Artisans	X			
ONG	X			X
Bailleurs de Fonds			X	X
Partenaires Techniques et Financiers		X		
Les coopératives /Comités de développement/ Lotisseurs informels/ Propriétaires fonciers	X			X
Diaspora				
Transporteurs	X			
Experts urbains (Environnementalistes, Urbanistes, Ingénieurs, Architectes)		X	X	X
Société civile		X		
Agriculteurs/Éleveurs/ Les lotisseurs informels			X	
Investisseurs privés				X

IDENTIFICATION DES ACTEURS ET DES ROLES (SUITE)

Thématique de l'atelier : HABITER – Identification des acteurs



Acteurs	Recasement/ restructuration	Création d'une nouvelle zone d'habitation	Création d'une zone franche économi que	Délocali sation des espaces agricole s
Populations	X	X		X
Bureaux Techniques	X	X		X
Autorités religieuses et autorités traditionnelles				X
Promoteurs Immobiliers privés/ Promoteurs d'Hôtel	X			
Entreprises privées (Commerçants, Industries extractives, concessionnaires de réseaux)	X	X	X	X
Artisans				
ONG	X			X
Bailleurs de Fonds	X	X		
Partenaires Techniques et Financiers	X		X	X
Les coopératives /Comités de développement/ Lotisseurs informels/ Propriétaires fonciers	X	X	X	X
Diaspora				
Transporteurs		X		
Experts urbains (Environnementalistes, Urbanistes, Ingénieurs, Architectes)	X	X	X	X
Société civile		X	X	
Agriculteurs/Éleveurs/ Les lotisseurs informels	X			X
Investisseurs privés	X		X	

IDENTIFICATION DES ACTEURS ET DES ROLES (SUITE)

Rôles génériques des acteurs

Acteurs	Rôles
Populations	Expressions des besoins et enjeux Présentation des contraintes Cocréation des solutions Veille et suivi
Bureaux Techniques	Evaluation des besoins Conception des solutions techniques
Autorités religieuses et autorités traditionnelles	Sensibilisation et éducation
Promoteurs Immobiliers privés/ Promoteurs d'Hôtel	Identification des opportunités Proposition de projets Planification et intégration des infrastructures Soutien à la durabilité Adaptation des projets locaux Evaluation des conséquences économiques Innovation et nouvelles tendances
Entreprises privées (Commerçants, Industries extractives, concessionnaires de réseaux)	Identification des besoins du marchés Contribuent à l'attractivité des zones commerciales
Artisans	Participe à la création d'un identité locale unique Soutien à l'économie locale en créant de l'emploi
ONG	Plaidoyer de lobbying Aide à la mobilisation des fonds Formation et capacitation des artisans

IDENTIFICATION DES ACTEURS ET DES ROLES (SUITE ET FIN)

Rôles génériques des acteurs

Acteurs	Rôles
Bailleurs de Fonds	Financement des projets Subvention ou prêt à faible taux d'intérêt Accompagnement technique et plaidoyer auprès des acteurs publiques
Partenaires Techniques et Financiers	Facilite la création de partenariats entre les acteurs publiques et privés Expertise et conseil Recherche et développement
Les coopératives /Comités de développement/ Lotisseurs informels/ Propriétaires fonciers	Assure la gestion durable des terres Plaidoyer sur les droits fonciers
Diaspora	Financement des initiales économiques
Transporteurs	Création d'emploi
Experts urbains (Environnementalistes, Urbanistes, Ingénieurs, Architectes)	Participe à la création des espaces naturels Collaborent avec les autres corps de métiers pour intégrer les principes de durabilité dès la phase de conception
Société civile	Défense des droits des propriétaires terrains Résolution des conflits Transparence du processus de constitution des réserves
Agriculteurs/Éleveurs/ Les lotisseurs informels	Assure la gestion durable des terres Plaidoyer sur les droits fonciers
Investisseurs privés	Création d'emploi Soutien des économies locales Aide à l'obtention des labels écologiques

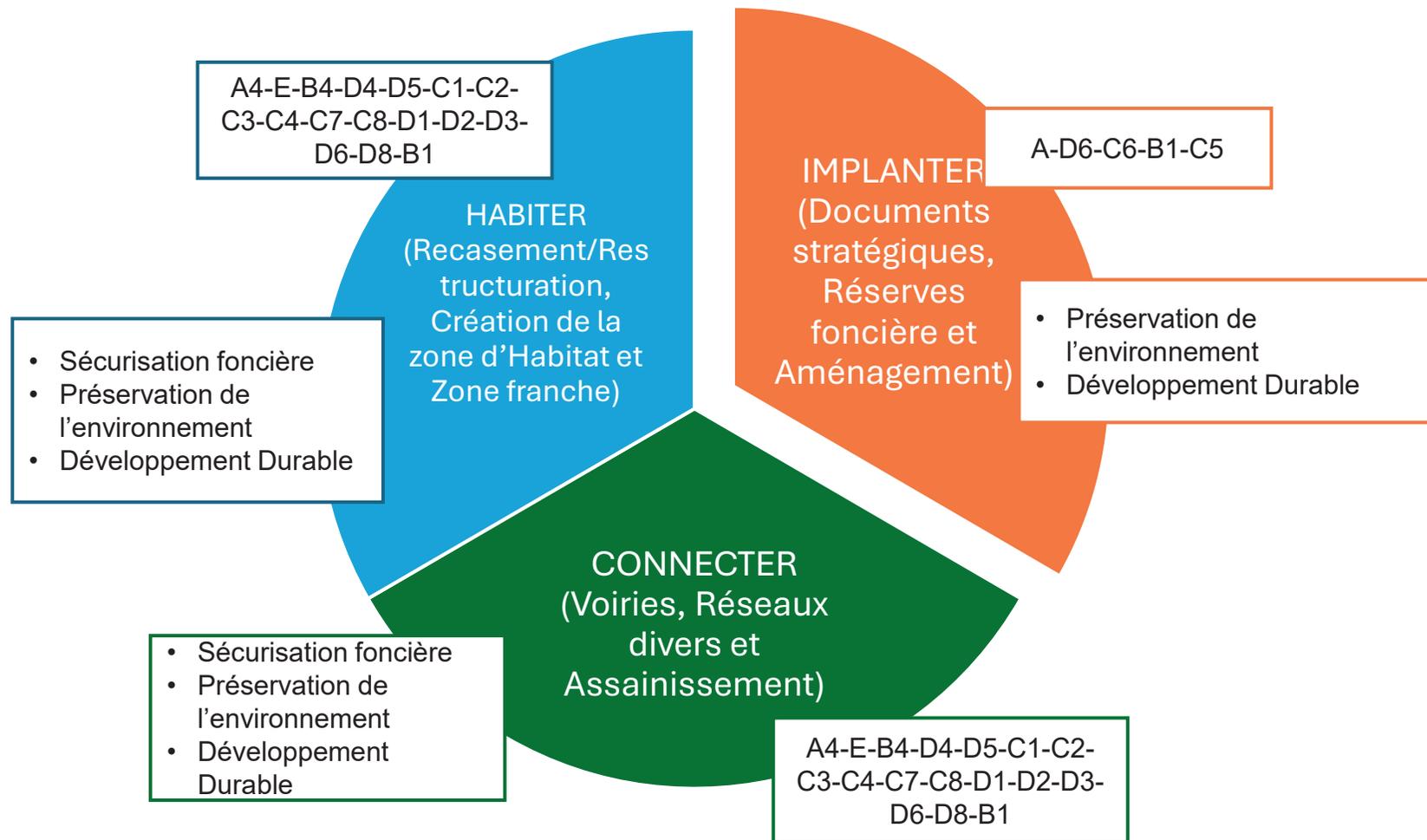
FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

Cartographie des sources de financement

INTERNES	PARTENARIATS PUBLICS PRIVES	EXTERNES
A. Financements publics internes A.1. Recettes fiscales A.2. Recettes non fiscales A.3. Recette de rente A.4. Emprunt obligataire A.5. Recettes fiscales locales		B. Financements publics externes B.1. Mobilisations des prêts extérieurs B.2. Dons de la coopération internationale B.3. Fonds guichet non conventionnels B.4. Ressources mobilisées auprès des philanthropes et donateurs internationaux
PRIVES INTERNES		PRIVES EXTERNES
C. Financements privés internes C.1. Crédits bancaires C.2. Fonds issus des Etablissements de Microfinances C.3. Fonds issus des Etablissements de paiements C.4. Fonds des Compagnies d'Assurances C.5. Fonds de pension C.6. Fonds issus des associations privées C.7. Marché boursier de la CEMAC C.8. Investisseurs Institutionnels C.9. Comités de Développement		D. Financements privés externes D.1. Marchés Boursiers Internationales D.2. Mobilisation des Fonds auprès des partenaires privés D.3. Investissements Directs Etrangers D.4. Financements Islamiques D.5. Transfert de la diaspora D.6. Finance verte D.7. Financements alternatifs D.8. Les Investisseurs Institutionnels Etrangers

FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT (SUITE)

Affectation des financements par programme et enjeux



FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT (SUITE)

EMPRUNTS OBLIGATAIRES : un emprunt est un instrument à long terme émis par une entité publique pour lever les fonds sur les marchés financiers. L'Émetteur de l'obligation s'engage à rembourser le capital emprunté à une date future.

DONS DE LA COOPERATION INTERNATIONALES (PRETS CONCESSIONNELS) : Suivant la définition retenue dans le cadre du programme avec le FMI, la Banque mondiale et diverses autres institutions, un prêt est dit concessionnel si son élément (rapport exprimé en pourcentage, de l'écart entre la valeur initiale et la valeur actualisée du prêt, divisé par la valeur initiale du prêt) est supérieur ou égal à 35%. Par ailleurs, les taux d'intérêt concessionnels se situent dans la fourchette [1% - 1,5%] pour une maturité de 25 ans et plus.

CREDITS BANCAIRES : financement auprès des institutions financières

MOBILISATIONS DE FONDS AUPRES DES PARTENAIRES PRIVES INTERNATIONAUX : elle peut prendre diverses formes adaptées aux besoins et aux objectifs spécifiques du projet (partenariat stratégique, financement structuré, investissement direct)



FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT (SUITE)

Financements innovants et participatifs

DIASPORA : Il comprend des transferts de fonds, des investissements directs, l'épargne et des fonds de développement de la diaspora.

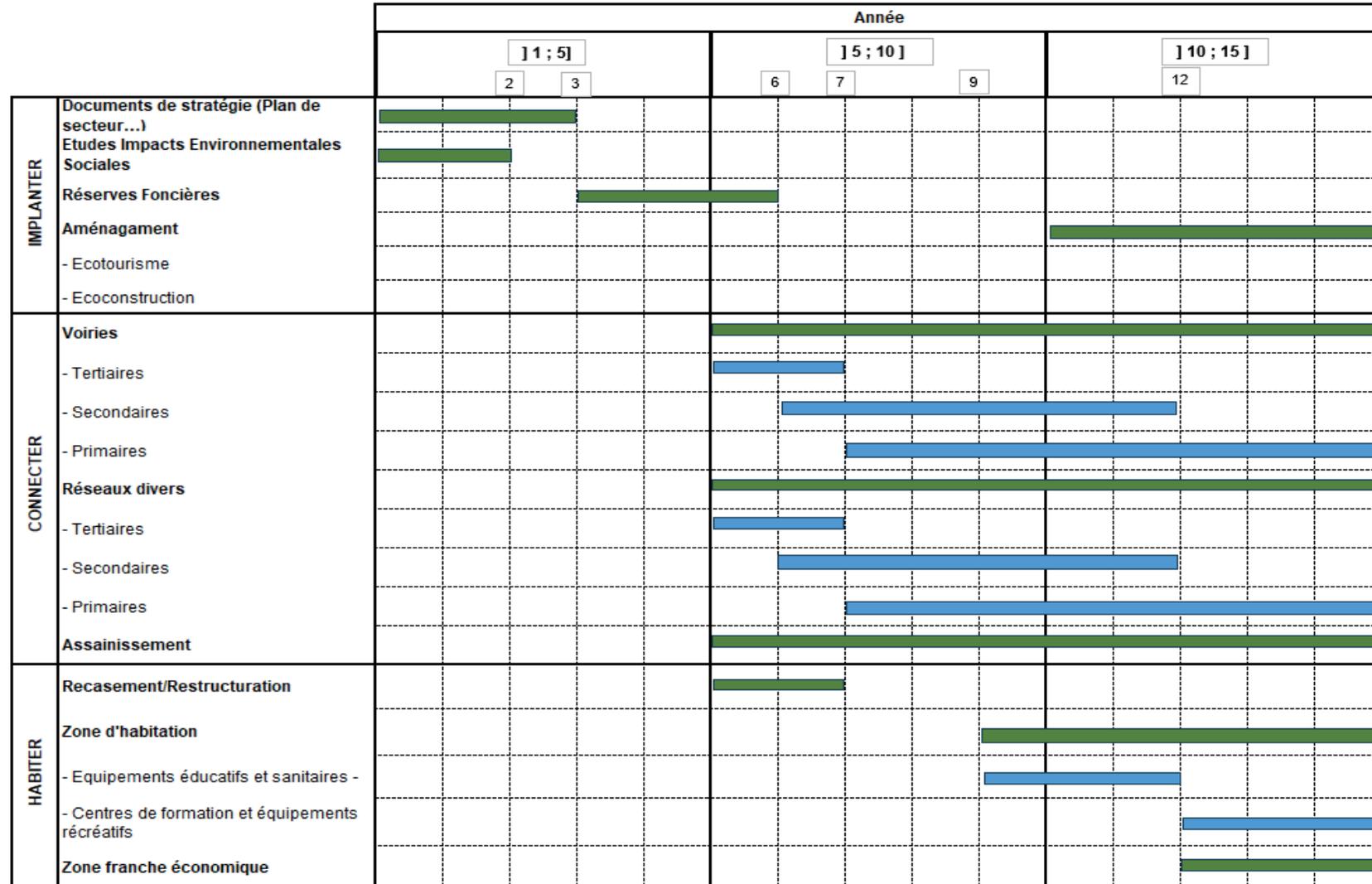
TONTINES : Les tontines, quant à elles, sont des associations informelles de solidarité et d'épargne dans lesquelles les membres contribuent régulièrement à un fonds commun.

SUKUK : obligations islamiques qui respectent les principes de la Charia, et sont de plus en plus utilisées comme alternative aux financements traditionnels. Pour un projet de cette envergure, un modèle de Sukuk adapté au contexte peut être le Sukuk Ijarah

FONDS VERTS : Les fonds verts sont des mécanismes de financement dédiés à des projets visant à promouvoir le développement durable et à lutter contre le changement climatique.



MACRO PHASAGE DU FINANCEMENT



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateurs de performance



- **Ratio de mobilisation des financements** : ce ratio mesure l'efficacité de la collecte de fonds en comparant les financements obtenus au montant cible nécessaire pour financer un projet.
- **Taux de renouvellement des financements** : ce pourcentage indique la capacité des bailleurs de fonds à renouveler leur soutien financier après une première collaboration réussie.



- **Coût d'acquisition des financements** : ce ratio évalue l'efficacité des dépenses associées à la recherche de financement en comparant le coût total engagé avec le montant de financement obtenu.
- **Taux de consommation des financements** : ce indicateur mesure l'efficacité de l'utilisation des fonds disponibles pour atteindre les objectifs fixés.



- **Montant des fonds mobilisés grâce aux nouvelles stratégies de mobilisation des ressources** : cet indicateur mesure le succès des nouvelles approches utilisées pour collecter des fonds et soutenir les activités de l'organisation.
- **Performance énergétique** : ce critère évalue l'efficacité des actions mises en place pour améliorer l'efficacité énergétique.
- **Nombre de personnes vulnérables bénéficiant d'une formation** : ce ratio compare le nombre de femmes ou de personnes en état d'handicaps formées par rapport à la cible initiale des formations prévues.
- **Développement d'un plan de gestion des risques** : ce processus vise à identifier, évaluer et anticiper les risques potentiels pour minimiser les impacts négatifs sur le projet.

05

BIOGRAPHIES DES PARTICIPANTS ET DES ORGANISATEURS



LES PARTICIPANTS

Participant du module Urbanisme

Participant du module Gouvernance



ABENG BALLA Suzanne

Ingénieur en génie civil en service au Conseil Régional du Centre

Je dispose d'un master en conception industrielle et civile obtenu à l'Ecole Polytechnique de Douala et d'un master en comptabilité et finance obtenu à l'ESSEC. Mes principales missions au Conseil Régional du Centre : la réalisation d'études techniques et le suivi technique et financier de certains projets en cours d'exécution. Par ailleurs je suis en charge de l'unité des appels d'offres dans la structure interne de gestion des marchés publics.



ADA NGA Clément Paulin

Chef Service des Marchés de la Commune d'Okola

Paulin est titulaire d'un DEUG (juriste) à l'université de Yaoundé. Ses préférences en terme de loisirs sont notamment : le sport, le tourisme et agro-pastoral. Grand merci aux Ateliers de CERGY-PONTOISE et autres partenaires pour l'opportunité offerte pour apprendre et apporter notre contribution à la réalisation des études du pôle de Nkong-nouma



ABOSSOLO Jacky Christelle

Urbaniste en service à la mairie d'Okola en charge des questions d'urbanisme, d'aménagement, de construction et de développement des Communautés

Mes missions m'ont permis de participer activement à la création et l'installation des comités de villages dans les 74 villages que compte la Commune. C'est un réel plaisir d'être au contact des populations au quotidien.



ATANGANA MVONDO Armand Yannick

Chef Service Eau et Assainissement Communauté Urbaine de Yaoundé

Coordonnateur Projet d'Aménagement voirie, espaces verts, aires de sports et loisirs sur la Bande Colavino à Messamendongo, Expert environnementaliste/aménageur projet de valorisation des Déchets d'Equipements Électriques et Électroniques (D3E) à Bafoussam, Bertoua et Ngaoundéré. Formation d'Ingénieur d'Urbanisme à l'ENSTP.



AYISSI Jean-Jacques

Ingénieur géotechnicien Coordinateur des Services Techniques à la mairie de Yaoundé 4

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieur des Travaux Publics, il a une expérience variée en marchés publics et gestion des contrats, en ingénierie de développement territorial et local, en environnement et gestion des ressources naturelles.



BEKOLO MIMBAMA Christian

Fonctionnaire en service au ministère des travaux publics

ingénieur de génie-civil de formation et de profession, j'ai successivement été en détachement au port Autonome de Douala de 2017-2019. Depuis 2020, je suis chef service techniques des aménagements et développement urbain à la commune d'arrondissement de Yaoundé 7



BINDZI WONO Joseph Fabrice

Chef Unité Coopération Internationale, CVUC

Développeur territorial et urbain, expert en management des projets de développement complexes, je suis un acteur de terrain auprès des collectivités territoriales décentralisées depuis 09 ans. Je suis sollicité par les Collectivités du Cameroun dans le cadre de la formation et pour des conseils, l'appui à la décision et le montage et suivi des projets de développement.



BOBO Boris

Cadre d'appui MINDDEVEL

En service à la Division de la Planification du Développement Local. M. BOBO est un diplômé de Droit public camerounais avec une spécialité en gestion administrative. Celle-ci complétée d'une forte expérience de planificateur du Développement Local.



BOUNTSEBE Charles Hilaire

Délégué Départemental/MINEPDED/Lékié

Il est titulaire du diplôme d'Ingénieur de conception des Eaux et Forêts obtenu à la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA). Il a une expérience en évaluations environnementales et sociales (EIES, AE, en ES et NIE), en Inventaires forestiers et fauniques et en Sylviculture.



EDANG EVINA Jules

Contractuel des CTD et Cadre communal de développement dans la commune de Soa

Dix (10) ans d'ancienneté au poste à Soa. Coordonnateur des bureaux de la Promotion économique, de la Protection Civile et de l'Environnement dans la Commune de Soa. Responsable qualité de la Commune depuis Septembre 2024.



ELOUNDOU Virginie

Conseiller à la Cour Suprême

Je suis Madame Eloundou Virginie, magistrat Hors Hiérarchie premier groupe. J'occupe la fonction de Conseiller à la Cour Suprême, et en même temps je suis la présidente de la Section Commerciale à la Chambre Judiciaire. J'aime la lecture, les voyages et les découvertes.



ESSOMBA Alima

Conseiller municipal de la Commune d'Okola

Il est Président de la commission des infrastructures des grands travaux de la commune. Entre autres, il est technicien principal des télécommunications, diplômé de l'ENSTP option réseaux (câbles : multipaires, fibre optique, rascom).



FEUGANG Blaise

Chef de Service Régional du Partenariat Local et de la planification du Centre

Il est Expert judiciaire foncier/Immobilier/Urbanisme auprès des Cours d'Appel du Centre/Adamaoua. Il a fait un DEA en gestion, MBA, Master en urbanisme et plusieurs certifications, auteur du livre « Le Code foncier du Cameroun ».



FEUTHEU BYTHMI Sandrine

Expert en négociation des financements et gestion des risques au sein de la Caisse Autonome d'Amortissement

Je suis passionnée par les enjeux de développement urbain durable et de gouvernance locale participative. Ayant une formation en Banque Monnaie Finance Internationales, j'ai toujours été animée par la volonté de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations au sein des villes africaines.



**GUEFACK NIMPA Sariette
Epse GANKENG TSOMEDJO**

En Service à la Division des analyses et des Politiques Economiques à la DGEPIP/MINEPAT

Je suis démographe, diplômée de l'IFORD. Je dispose d'une Licence en Analyses et Politiques Economiques. Elle a une expérience entre autres en suivi des réformes structurelles, suivi et évaluation des projets, gestion axées sur les résultats, gouvernance des infrastructures.



KEGMOE Judith épse WADJAYO

Délégué Départemental MINHDU Mefou et Akono

Ingénieur de Génie Civil et titulaire d'un master d'Economie en Maîtrise d'ouvrage pour le Développement, Je suis acquise aux questions urbaines depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, je travaille plus étroitement avec les territoires à l'amélioration du cadre de vie des populations, et la gestion de l'occupation des sols



MANGA Thierry

Expert financier des projets, Conseil d'Appui pour la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA)

Ingénieur Statisticien Economiste. MANGA Thierry a plus de 18 ans expérience en finance publique et plus de 4 ans en modélisation financière des projets d'infrastructure. Certificate in Project Finance Modelling (CPFA) et Certification professionnel CP3P en PPP.



MFEMBEN NJIFON Tatiana Epse MOUNCHINGAM

Cadre au MINHDU, Chef service des opérations urbaines et du Développement Social urbain pour le Département de la Lékié

Urbaniste de formation et détentrice d'un Higher National Diploma (HND) de National Polytechnic University institute de Bamenda, d'un Bachelor of Science and Technology (B-TECH), d'un Bachelor of Science and Technology (B-TECH), dans l'option Urban and Regional planning de l'Université de Buea.



MONGO TABI Calixte Ingrid

Chef Cellule Planification Urbaine à la Communauté Urbaine de Douala

Diplômée de l'EAMAU, Ingrid est particulièrement intéressée par les programmes d'étude opérationnels, les interventions dans les zones à risques et les méthodologies innovantes d'aménagement avec pour principales passion la musique, les voyages et les bons petits plats.



MOUEN Stéphane E.

Organisateur d'entreprise au sein du Crédit Foncier du CFC

Diplômé de l'Institut des Techniques de Banque de France, travaille dans le domaine de la banque de l'immobilier depuis près de 14 ans, où il a occupé le poste de Directeur du Crédit et des responsabilités comme Administrateur représentant, Expert auprès de plusieurs Administrations pour des grands projets



NGUIMEYA NGUEPI Gide

Ingénieur Géotechnicien Cadre à la division des études, de la planification et de la coopération en service au MINDCAF depuis 2018

Jeune dynamique, et activement impliquée dans les différentes activités en lien avec la maturation, la planification et la programmation des projets d'investissement Public, l'environnement et le foncier.



NJUGAM Yacouba

Gestionnaire urbain, ingénieur Urbaniste en service à la Direction des Opérations Urbaine au MINHDU

Autres formations: Auditeur au programme de la Gestion de la Politique Économique GPE. Il a également une Spécialisation en Études urbaines et élaboration de politiques.



NGO BIYONG Epse MBENG Marie Salomé

Chargé d'Etudes Assistant à la Division de la Planification du Développement Local, MINDDEVEL

Née le 23 octobre 1981 à Libamba, mère de 3 enfants. Titulaire d'un Master2 en Stratégie, Défense, d'une Maîtrise en Droit des Affaires et d'un Bachelor of Law. En service au MINDDEVEL



NOAH MANGA Joseph Fabrice

Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule de Planification du MINAS

Diplômé en santé publique de l'Université de Ngaoundéré. Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) du Cameroun, en qualité d'Administrateur des Affaires Sociales.



NTSA OMENGUE Christophe

Ingénieur eau et assainissement et Chef Service d'Assainissement, de la Protection de l'Environnement et du Développement Durable, Mairie de Yaoundé 1er

Diplômé de l'Université de OUAGA I, et en biochimie, Faculté des Sciences, Université de Yaoundé I. Après une longue carrière dans l'enseignement secondaire, je me suis orienté vers le domaine de l'environnement et du développement durable, en cohérence avec mes convictions personnelles. Au quotidien, j'oeuvre pour l'amélioration du cadre de vie des populations de ma Commune et de préserver l'environnement.



SANDO Hippolyte

Program Manager / Caritas Cameroun, juriste et expert des question de développement

Dr/PhD titulaire d'une thèse en droit. L'objectif de notre travail au quotidien est de fournir un soutien technique aux programmes régionaux et nationaux pour renforcer la programmation des questions de développement, de Paix et Justice. A cela s'ajoute une vaste expérience dans les domaines de la gestion de programmes et de projets, du lobbying et du plaidoyer, de la protection et de la promotion des droits de l'homme.



TCHAPA TOLALE Thierry

Urbaniste, responsable des études d'urbanisme et d'aménagement de lotissement à la MAETUR

Diplômé en 2011 de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, en urbanisme. Début de carrière en 2012 à la MAETUR comme urbaniste-assistant dans les études architecturales et urbanistiques relatives à l'aménagement du foncier urbain.



TCHIPNJO Yougo

Cadre Contractuel d'Administration en Service à la Division des analyses des Politiques Economiques à la DGEPIP/MINEPAT

Je dispose d'une Licence en Gestion à l'université de Yaoundé II Soa. J'ai entre autres organisé la participation du MINEPAT à des foires et fora, participé à la rédaction du recueil de texte sur les zones économiques au Cameroun, et du plan intégré d'import substitution agropastoral et halieutique pour le triennat 2024-2026, et je participe au suivi des réformes liées au changement climatique.



WONGOLO MBEA Achille Olivier

Ingénieur de Génie Civil, SIC

Avec 10 ans d'expérience auprès de cabinets d'expertises techniques, d'entreprises de travaux et immobilière, mon champ de compétences couvre l'identification, la planification et la gestion de portefeuilles de projets d'infrastructures routière, bâtiments et adduction en eau potable. Formation en passation des marchés procédure BAD/BM, Exécutive MBA "Master Stratégique" et Spécialisation en Finances Publiques.



ZEBAZE Wilfried D

Adjoint Responsable du Développement Municipal et Urbain au PDVIR

Gestionnaire Urbain diplômé de l'EAMAU, il possède une solide expérience acquise à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération du MINHDU en tant que cadre puis CEA 1. Il embrasse une carrière opérationnelle avec le PDVIR où il joue un rôle clé dans la mise en œuvre de la composante 1 dudit projet pour une gestion urbaine inclusive et résiliente et pour améliorer les outils de planification urbaine et de gestion foncière.



ZOBO Jeanne Rachel

Chef Service Technique de la commune d'Okola

Cadre de développement de la Commune d'Okola, diplômé de l'école nationale supérieure des travaux publics. Spécialités : Génie rural / Génie civil / Hydraulique / Marchés publics. Expérience en conception et installation des systèmes solaires photovoltaïques. Expert en approche Himo, Master professionnel en marchés publics et commandes publiques.

L'ÉQUIPE DES ATELIERS DE CERGY



ARTHAUD Jack

Co-pilote transversal

Jack Arthaud est architecte et urbaniste ayant plus de 12 ans d'expérience dans l'aménagement opérationnel. Il a dirigé deux établissements publics d'aménagement, en Guyane et à Saint-Etienne, et piloté des projets complexes d'aménagement urbain. Il a toujours su développer une vision d'attractivité résidentiel et de développement économique des opérations menées, et gérer des transactions immobilières complexes...



MAMA AWAL Halimatou

Co-pilote module "Urbanisme"

Halimatou est architecte camerounaise et Docteure en Architecture de l'Université de Grenoble. Actuellement maître de conférences à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble, elle est aussi chercheur à l'Unité de recherche en architecture, environnement et cultures constructives (CRAterre). Membre des Ateliers de Cergy depuis 10 ans, Halimatou a participé à différentes sessions en Afrique subsaharienne.



OLINGA OLINGA Joseph Magloire

Co-pilote module "Gouvernance"

Docteur/Ph.D en Géographie, Aménagement du Territoire, et Environnement. Avec plus de dix ans d'expérience dans le développement local, la gouvernance urbaine et de projet, je travaille à la planification et l'aménagement durable des espaces urbains. Mes travaux de recherches portent sur l'interaction entre le développement urbain et la gestion durable des écosystèmes, afin de promouvoir un développement durable, inclusif et résilient.



VALENZUELA Véronique

Directrice

Véronique est géographe spécialisée en environnement et urbanisme, avec une formation en coopération internationale. Elle a vécu au Chili, au Brésil et en France. Forte d'une expérience en recherche et en planification stratégique, elle anime depuis 10 ans des ateliers d'urbanisme à l'international avec les Ateliers de Cergy.



BROCHARD Simon

Directeur des projets

Géographe, urbaniste et historien, je suis intéressé par les représentations de la ville et les évolutions de nos modes de vie. J'organise et accompagne des ateliers depuis plus de 5 ans, impliquant acteurs locaux et internationaux autour de questions urbaines et territoriales complexes.



DJAPOU TAPET Dorcard

Assistant-pilote

Dorcard est Urbaniste D.E.I.A.U, Consultant au Cabinet Zonage Sarl, consultant à ESHAC-EDESIGN Sarl. Il a une expérience dans l'aménagement urbain, lotissement ayant déjà participé à un autre atelier sur les bidonvilles qui soignes. Il est intéressé par les questions de planification et d'aménagement concertée.



SIME Pamela Epse NDEUTOU

Assistante

Environnementaliste, et opératrice principale en développement et management des collectivités territoriales décentralisées, elle réside à Yaoundé. Ayant participé à plusieurs enquêtes et études, actuellement assistance logistique des Ateliers de Cergy dans le cadre du projet plateforme urbaine Cameroun.



ADENKA Carole

Assistante (à distance)

Carole est géographe de formation avec une spécialisation en dynamique des pays émergents. Intéressée par les questions urbaines en Afrique subsaharienne, ses travaux de recherche sont orientés autour de la notion du droit à la ville.

L'ÉQUIPE PLATEFORME URBAINE AU CAMEROUN



HALLER Cécile

Chef de projet Plateforme Urbaine Cameroun

Spécialiste en gestion des collectivités locales au sein desquelles elle a exercé pendant sept ans des fonctions de direction, elle a souhaité mettre son expérience au service de projets de développement et travaille depuis plus de 10 ans pour Expertise France en appui à des villes capitales sur des projets de développement urbain.



LIEGEOIS Célia

Expert Urbaniste

Après avoir travaillé sur les questions de valorisation du foncier ferroviaire en France et dans la programmation urbaine et le renforcement des capacités dans le secteur de la gouvernance urbaine en Guinée, elle a rejoint depuis 1 an et demi le Projet PUC en qualité d'experte urbaniste.



TCHAKAM Guy

Urbaniste aménageur en service à Expertise France

Guy possède 10 ans d'expérience. Il a mené des projets d'urbanisme opérationnel et réglementaire à la MAETUR. Il travaille actuellement avec Expertise France, où il s'intéresse aux questions de cadre normatif, gouvernance, renforcement des capacités et de concertation. Il a exercé en Afrique Centrale, de l'Ouest et en France.



ONGOLA Vanessa

Chargée de logistique et événement au sein du Projet PUC

Vanessa est Diplômée en gestion d'entreprises et relations internationales, elle a occupé diverses fonctions support dans les domaines de la logistique aérienne et de la télécommunication. Après une formation en gestion de projets, elle a rejoint Expertise France il y'a 2 ans et demi.

PARTICIPATIONS SPÉCIALES

KAKEU Hilary Joan

Ingénieur de suivi à la Direction des opérations urbaines, point focal Projet voie de contournement de Yaoundé, MINH DU

Présentation des réflexions et avancées du MINH DU sur la voie de contournement et les quatre pôles, et accompagnement du travail des équipes de participants

KWONANG TSOPPO Roseline Prudence

Ingénieur urbaniste, Le Competing BET

Présentation des études sur le site du pôle d'aménagement Nkong-Nouma menées par le bureau d'études Le Competing BET et accompagnement du travail des équipes

REMERCIEMENTS

MINH DU

- La Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Mme Célestine KETCHA COURTES

LES OFFICIELS PRESENTS AU FORUM DE RESTITUTION

- M. OSSAMA François, CT2/MINH DU
- M. TCHAWA Paul, SG/MINEPDEP
- M. SIMOU KAMUS Patrick, Préfet de la Lékié
- M. ABOUBAKAR Moussa, Sous-préfet d'Okola
- Dr. SALI BABANI, Maire de la ville de Maroua
- Mme OLINGA MBELE epse MEBADA, A1/Commune de Mbankomo
- M. ESSAMA EMBOLO, Maire de la Commune de Soa
- M. EBIE Jean Alban, SG/Commune d'Okola
- M. ONGANDZI Pascal, SP/Commune de Soa
- M. AFANA Armand, MINDDEVEL
- M. MAMAT Bana, MINEPAT
- Mme NAZEMI BOSSI Angèle, MINDCAF
- M. ADZAMA, MINAT
- Mme SYH DOWOUTA Elisabeth, MINTP
- M. OBEN NDIOM François, CEA1/MINEPDED
- M. SOH Rodolphe, CT2/MINAS
- M. FOUMAN, MINFI
- M. EYINGA BELINGA Willy Hermene, MINFI
- M. MENGUE Eulane J., CUY
- M. KENGUE Simplicie Hervé, Région du Centre
- Mme NCHOUNDAP LIMBEPE Ladif, Service du Gouverneur Centre
- M. EBAGA NDZANA Etienne Loïc, Conseil Régional du Centre
- Mme MBALLA MANGA epse ENAMA NKANG, Commune d'Okola

- M. TAKOUGANG Si, DR-MINH DU Centre
- M. EDOUL Mbesse Gérard P., MAGZI
- Mme F ANSI DJEUKOUA Christolle, ONAC
- M. NCHOTTOU Ahmed, OGECE
- M. ESSOMBA TSOUNGUI, Commune de Yaoundé 1
- M. MIMCHE Yvan, AFD
- M. ZEZEZECK Serge, Banque Mondiale

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL GT1B

- Mme. ZOBO Rachel, Commune d'Okola
- M. NGA ADA Paulin, Commune d'Okola
- Mme. ABOSSOLO Jacky, Commune d'Okola
- M.ESSOMBA Alima, Commune d'Okola
- Mme MONGO TABI Calixte Ingrid, CUD
- Dr. SALI Babani, Maire de la Communauté Urbaine de Maroua, CUM
- M. ATANGANA MVONGO Yannick, CUY
- Mme ABENG BALLA Suzanne EVEGA, Conseil Régional du Centre
- Dr. BINDZI OWONO Joseph Fabrice, CVUC
- M. ABEGA Alain, ARC
- Mme INDJIKE Christelle épouse MBOUNGA, MINH DU
- M. AFFILA Victor, MINH DU
- M. NGUIMEYA Gide Audrey, MINDCAF
- Mme MBENG Marie Salomé, MINDDEVEL
- M. MVOMO André Désiré, MINDDEVEL
- Mme TCHIPNJO YOUGO epse KAMGAING, MINEPAT
- Mme GUEFACK NIMPA Sariette, MINEPAT
- M. NOAH MANGA Joseph Fabrice, MINAS
- M. SOH Rodolphe, MINAS
- M. ALIOU BELLO, MINFI
- M. YAKOUBOU Abdou-Karim, MINAT
- M. BIBOUNG Yves Kévin, Préfecture de la LEKIE
- M.TOUA AWONO, DDMINDCAF-Lékié
- M. BATONO MBOENE Louis Herbert, C2D

- M. ZEBAZE Wilfried, PDVIR
- M. TCHAPA TOLALE Thierry, MAETUR
- M. MOUEN Stéphane, CFC
- M. TALLA Idriss, ONG Care
- M. NTSA Christophe, Chef Service, CAY1
- M. AYISSI Jean, CAY4
- M. BEKOLO Christian, CAY7
- M. BOUNTSEBE Charles Hilaire, DDMINEPDED-LEKIE
- M. ANNIR Honoré, Préfecture du MFOUND
- M. FEUGANG Blaise, DR MINH DU-Centre
- Mme FEUTHEU BYTHMI Sandrine, CAA
- Mme SADATOU ASSALE Aurore, SIC
- M.WONGOLO MBEA, SIC
- M. NDZANA ELOUNDOU, Autorité traditionnelle de NOUMA
- M. AMYA Gérard, Autorité traditionnelle de NKONG
- M. MVONDO Pie Roland, Association locale de personnes vulnérables
- Mme MOPIAN Elise Danielle, Association locale des femmes
- M. YOUNSI Hippolyte, Caritas Cameroun
- M. EDANG Jules, Commune de Soa
- M. MANGA Thierry, CARPA
- Mme BOUKONG Raissa Sandie Louise, PNFMV
- Mme. ELOUNDOU Virginie, Cour suprême
- M. NJUGAM Yacouba, MINH DU
- M. WADJAYO Judith, MINH DU DD la Lékié
- Mme. MFEMBEN Tatiana, MINH DU DD la Lékié
- M. BOBO Boris, MINDDEVEL
- Commune de Mbankomo
- Commune de Mfou
- KAKEU Hilary Joan, Ingénieur de suivi à la Direction des opérations urbaines, point focal Projet voie de contournement de Yaoundé, MINH DU.

LES INTERVENANTS DE 04 SESSIONS PREPARATOIRES

- Mme KAKEU Hilary Joan, MINH DU
- M. ATOKE Romarick
- M. DIENG Mbaye
- Mme ZOBO Rachel, Commune d'Okola
- M. TIEMTORE Saoyouba
- Mme JOBBE-DUVAL Hanaà Msallak
- M. BAYIRI Valentin
- M. MOCTA Mamoudou

COMMUNE D'OKOLA

• MAIRIE D'OKOLA

- M. NOA Vincent de Paul, maire de la commune d'Okola
- Mme MBALLA MANGA épouse Enama Nkanga Marie Gertrude, 2ème adjoint Maire de la Commune d'Okola
- M. ELOUNDOU Martin Onala, 3ème adjoint au maire de la commune d'Okola
- M. ESSOMBA Dominique, conseiller municipal de la commune d'Okola
- M. ONGUENE Dieudonné, représentant du chef de groupement MVOG NAMA II
- M. EBIE Jean Calvin, secrétaire général de la commune d'Okola

• VILLAGE NKONG :

- M. AMYA Gérard, Chef du village Nkong
- Association Amour du prochain (Nkong)
- Association Arrête-toi tu réfléchis (Nkong)
- Association Cœurs Unis sans problèmes (Nkong)
- Association Femmes dynamiques de Nkong
- Association Equipe choc de Nkong
- Association Jeunesse de Nkong
- Association Amour du prochain

- Association ETETAG

• VILLAGE NOUMA :

- M. ELOUNDOU NDZANA Joseph, Chef du village Nouma
- Association des femmes de Nouma
- Association des personnes handicapées de Nouma
- Notables et patriarches du village Nouma
- Pasteur, Cultivateurs, Habitants

• AUTRES ACTEURS D'OKOLA

- Mme MVILONGO Marie-Thérèse, Présidente du marché d'Okola
- M. MVONDO Athanase, représentant des artisans de la commune d'Okola
- Les associés gérants du Village Bantou

LES EXPERTS REUNIS POUR LES FORUMS DE TRAVAIL

- Prof MEDIEBOU Rose
- Prof TCHEKOTE Hervé
- Dr KEL'LIBI LAM Alain
- Dr MABOU Blaise
- Dr NGOUANET Chretien
- M. AYISSI Adolphe
- M. EBE Evina Jean Claude
- M. ESSAGA OHANDJA
- Mme KAMGANG Clarisse Constance
- Mme KWONANG Roseline
- M. MOUAFO Valentin
- Mme MOUNGUE Viviane
- M. NGOA Kisito
- M. PONDI BATOUM Paul
- M. YANGO Jean

et les équipes d'organisation d'Expertise France et des Ateliers Internationaux de Cergy-Pontoise



06

L'ATELIER EN IMAGES











